

dfi compact

Novembre 2007
N° 6

La gestion de la politique de l'intégration et de l'égalité
des chances au niveau des communes
Actes des consultations franco-allemandes de Stuttgart

FREUDENBERG
STIFTUNG



Robert Bosch *Stiftung*

ISSN 1619-8441

dfi Deutsch-
Französisches
Institut

**La gestion de la politique de l'intégration et de l'égalité des
chances au niveau des communes
le 15/16 mars 2007 à Stuttgart**

Introduction	6
Dieter Berg	6
Reinhart Freudenberg	8
Marie-Thérèse Sanchez-Schmid	10
Allocution	13
Maria Böhmer	13
Conférence	20
Dieter Filsinger	20
Table ronde/ débat : Intégration et égalité des chances - défis et stratégies au niveau communal	33
Myriam Salah-Eddine	34
Gabriele Müller-Trimbusch	40
Discussion	46
Résumé et introduction aux deux groupes de travail	65
Groupes de travail	66
Groupe 1 : Quels outils pour favoriser l'intégration linguistique, scolaire et sociale des enfants issus de l'immigration ?	66
Matthias Betzer	69
Helmuth Schweitzer	78
Discussion	90
Groupe 2 : De la formation scolaire et professionnelle au premier emploi	117
Ayité Creppy/ Monique Mackiw	118
Michael Goedeke	122
Discussion	126
Présentation des résultats des groupes de travail	150
Résumé des résultats	155

Introduction

Dieter Berg

(Président de la Robert Bosch Stiftung)

Madame le Ministre,
Madame le Maire,
Cher Monsieur Freudenberg,
Mesdames et Messieurs, meine Damen und Herren,

Parmi les thèmes longtemps négligés, il en est peu qui nous aient autant occupés en Europe durant les mois et les années derniers que celui de l'intégration des migrants qui vivent chez nous. Il n'est pas un pays où l'on ne soit pas en quête des moyens d'accroître de façon adaptée l'égalité des chances dans la formation et l'accès au marché du travail, ainsi que l'utilisation du potentiel pour notre société que représentent avant tout les hommes et femmes jeunes issus de l'immigration. Dans beaucoup de pays européens il y a, à mon avis, une tendance à réagir de façon trop peu nuancée aux défis que pose l'intégration : D'un côté le rêve irréaliste et l'illusion perdue d'une coexistence multiculturelle sans relations et devoirs clairs. De l'autre côté des visions apocalyptiques sans vision globale. C'est pourquoi il est particulièrement important de porter au niveau de la conscience publique les cas d'intégration réussie – en témoignent par exemple les nombreux entrepreneurs turcs qui ont réussi en Allemagne.

Mais ceci ne doit pas nous faire perdre de vue que l'intégration est une tâche durable, et que des difficultés surgissent si nous n'explicitons pas clairement quelles sont les valeurs qui règlent notre vie en société, et qu'il y a des limites, par exemple dans le domaine des particularités culturelles, lorsqu'elles sont incompatibles avec notre manière de vivre. Qui le saurait mieux que vous, Mesdames et Messieurs, que j'accueille ici comme les représentants des communes françaises et allemandes au nom de la Robert Bosch Stiftung. L'intégration se passe dans nos villes et nos communes, là où vivent les hommes. Pour cette raison, nous avons décidé, en commun avec la Fondation Freudenberg, de montrer de façon visible et plus fortement ce qui y contribue à une meilleure intégration. Quand nous parlerons donc aujourd'hui et demain du management communal de

l'intégration en France et en Allemagne, il s'agira de montrer comment une bonne pratique peut soutenir des gens d'origines diverses dans leur intégration au sein de la société : dans les maternelles et les crèches, à l'école, sur le chemin de la formation et de la profession, dans les systèmes de protection et de soins de la santé, etc.

Mesdames et Messieurs, pourquoi deux fondations allemandes se sont-elles proposé de discuter du management communal de l'intégration avec des représentants allemands et français des communes ? Nous pensons d'une part que la société civile a aussi un rôle à jouer dans la maîtrise des tâches d'intégration. Souvent nous pouvons établir des ponts là où l'Etat ne peut agir, ou pas encore agir. Il y a environ un an, nous avons entrepris, ensemble avec d'autres fondations européennes, d'apporter une contribution à l'intégration au niveau européen, et nous avons lancé un « Programme européen pour l'intégration et la migration ». De concert avec des fondations comme la Fondation belge du roi Baudouin, le Trust britannique Joseph Rowntree, La Compagnie italienne de San Paolo et d'autres, nous avons commencé à aider des organisations non-gouvernementales qui travaillent pour l'intégration, en vue d'améliorer leur travail au niveau européen. Parallèlement, nous avons entamé une série de consultations européennes, au cours desquelles chaque fondation soulève et discute les problématiques actuelles de l'intégration dans son pays. La consultation « allemande » s'est ainsi rapidement transformée en une consultation franco-allemande, parce que nous y voyons des chances de fructueux échanges et parce que le partenariat de nos pays mérite d'être renforcé justement sur le plan communal.

Dans la Robert Bosch Stiftung, le soin apporté aux relations franco-allemandes est une longue tradition, Robert Bosch lui-même s'était prononcé après la Première Guerre mondiale pour une réconciliation entre Allemands et Français. Aujourd'hui nous misons sur une collaboration avec nos partenaires et amis français : car l'Europe ne pourra réussir que si nous relevons ensemble les grands défis de notre temps, et l'intégration des migrants en fait partie.

Pour nous à la Robert Bosch Stiftung, l'intégration est un thème auquel nous accordons une attention renforcée. Nous attachons une grande valeur aux projets pratiques qui favorisent notamment l'intégration des jeunes. Ce faisant, nous apprenons très concrètement où se situent réellement les problèmes dans les jardins d'enfants

allemands, les écoles, et lors du passage vers la formation et la profession. Je suis fermement convaincu que pour réussir, nous devons nous attacher à convaincre les parents des migrants que le meilleur qu'ils puissent apporter à leurs enfants, c'est de leur donner toutes leurs chances dans notre système de formation. Mais je dis aussi que nous, société d'accueil, devons également nous ouvrir, car l'intégration ne peut fonctionner que comme un processus à double sens.

Mesdames et Messieurs, je ne voudrais pas manquer de remercier ici la Fondation Freudenberg et Monsieur Freudenberg d'avoir bien voulu organiser avec nous cette manifestation. Ma gratitude va également à l'Institut franco-allemand et à Monsieur le Professeur Frank Baasner, son directeur, qui a préparé ces consultations avec nous. Monsieur Baasner sera également le modérateur du colloque. Je me réjouis beaucoup de pouvoir poursuivre dans ce cadre un partenariat qui a fait ses preuves dans le domaine franco-allemand. Je suis très heureux que vous soyez venue aujourd'hui, très chère Madame le Professeur Böhmer, pour nous adresser quelques mots.

Je vous souhaite à toutes et à tous, Mesdames et Messieurs, des discussions animées et de fructueux échanges, et je formule le vœu que les expériences des collègues des autres pays puissent vous être utiles à l'avenir dans votre propre travail.

Reinhart Freudenberg

(Président du Conseil d'Administration de la Freudenberg Stiftung)

Madame la Ministre Böhmer,
Mesdames et Messieurs,
meine Damen und Herren,

Je suis très heureux de pouvoir accueillir au sein de notre cercle de consultations, des expertes et des experts de la politique et de l'administration communales, ainsi que de la recherche et de la société civile. J'adresse un accueil très chaleureux en particulier aux maires français qui, dans cette période pré-électorale, ont pris le temps de venir ici.

Le thème de l'intégration d'hommes et de familles issus de l'immigration est à tout point de vue extraordinairement varié ; il en sera sûrement question aujourd'hui et demain. Les différences entre

la situation française et allemande ne devraient pas tellement être au centre de la discussion, mais bien plus les ressemblances prépondérantes des problèmes et des solutions rencontrées.

Les participants à ce colloque connaissent les problèmes, ils ne se limitent cependant pas à les analyser et à se plaindre, mais au contraire cherchent et mettent en pratique des solutions. Le succès de notre réunion se mesurera au nombre de suggestions et d'encouragements que nous pourrions rapporter chez nous demain, en ce qui concerne les solutions à nos problèmes.

Permettez moi de vous présenter rapidement quatre points communs

1. Dans les deux pays l'éventail des degrés d'intégration va du succès spectaculaire à l'échec catastrophique des individus et des familles. Les biographies d'intégration réussies sont incontestablement majoritaires et on les rencontre au quotidien sans même les remarquer. Mais si elles ne sont plus identifiées dans les statistiques, c'est justement parce que les marques de différenciation se sont retirées à l'arrière plan et qu'elles ne sont plus saisissables statistiquement. Rendre les gens conscients de cela est dans l'intérêt de ceux qui n'ont pas encore accompli ce chemin, comme de ceux qui les aident et qui veulent en améliorer les conditions politiques.
2. Dans les deux pays le cadre des conditions politiques est important ; l'intégration a lieu cependant au quotidien sur le plan communal, dans le voisinage, à l'école, sur le lieu de travail, dans les associations. C'est là que se trouvent les solutions dont on parle ici dans un but d'utilité réciproque.
3. Qu'une intégration réussie dépende des opportunités d'éducation qui aplanissent le plus possible les différences dans les rapports sociaux, économiques et culturels au sein des familles, est une telle évidence qu'on s'étonne encore de constater que l'on fasse si peu pour cela. Ici on fait appel, en l'occurrence, à la politique scolaire, mais, tout de même, attention! : il existe, dans un voisinage immédiat, des écoles qui sont très créatives dans ce domaine et qui ont du succès, et d'autres au sein desquelles régnerent encore des rapports désavantageux.
4. Quand un enfant arrive dans une école primaire sans connaissances de la langue du pays ou sans la préparation culturelle

favorisant l'adaptation à cette école, alors ses chances pour un parcours éducatif réussi sont déjà largement amoindries. Ici il faut beaucoup travailler avec les familles, concrètement bien sûr avec les mères. Il sera intéressant d'apprendre de nos collègues français quelles chances proposent à ce titre le système des maternelles et des crèches, système qui n'en est qu'à son stade de développement en Allemagne. En Allemagne, il existe, en revanche, de bons exemples d'engagements de la société civile et d'efforts personnels dans les milieux issus de l'immigration.

5. Enfin, il est également essentiel pour le succès de l'intégration que les jeunes, après l'école, réussissent le passage dans une formation prometteuse et dans le monde du travail. Il y a là une responsabilité à bien coordonner entre les communes, les écoles, l'économie et la société civile.

Je me réjouis que ce colloque ait pu se réaliser.

Marie-Thérèse Sanchez-Schmid

(Maire Adjoint de la Ville de Perpignan, Association des Maires de France)

Bonjour,
Madame la Ministre,
Mesdames et Messieurs les maires,
Messieurs les présidents,
Mesdames et Messieurs,

J'éprouve un grand honneur aujourd'hui à m'exprimer devant vous, à l'occasion de cet échange sur les bonnes pratiques en matière d'intégration et d'égalité des chances des villes et des communes en France et en Allemagne. J'éprouve également un grand honneur à représenter l'Association des maires de France, qui regroupe plus de 37 000 communes et plus de 1 400 présidents de communautés, ainsi que le président Jacques Pélissard, qui n'a pu se joindre à nous aujourd'hui.

Je voudrais tout d'abord remercier les fondations Robert Bosch et Freudenberg pour cette initiative qui se situe dans le prolongement de l'action conjointe franco-allemande de mars 2006 et du Conseil des ministres franco-allemand d'octobre dernier, mais qui se situe

également dans le cadre de l'année européenne de l'égalité des chances en 2007.

Cet échange sur un sujet qui se trouve au cœur de la gestion locale au quotidien de nos villes, constitue une vraie valeur ajoutée pour les élus locaux. Permettez-moi de remercier l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg pour son travail et son soutien dans cette action.

L'Association des maires de France a depuis plusieurs années instauré un contact de travail régulier et de suivi avec ses associations homologues allemandes, de l'association des villes et communes allemandes et de l'association des Kreise. Cette coopération sur des sujets d'actualité, comme les services, l'intercommunalité, ou encore l'agenda territoriale, priorité de la présidence allemande, est marquée par un échange d'expériences, surtout dans l'optique d'une coopération au niveau européen pour qu'on voie la libre administration locale à laquelle les maires allemands et les maires français sont très attachés.

Cette coopération importante au niveau européen, me permet de faire la transition vers l'année européenne de l'égalité des chances pour tous, qui fait partie d'une stratégie cadre visant à garantir et à promouvoir une lutte efficace contre la discrimination et pour la valorisation de la diversité. La promotion de l'égalité des chances pour tous sera l'occasion pour plusieurs collectivités territoriales françaises d'organiser des activités spécifiques. C'est ainsi qu'à Paris se mettra en place, par exemple, une action pour combattre le racisme et la xénophobie sur le lieu de travail. Des mesures nationales françaises, dans le cadre de la loi de cohésion sociale, visent à favoriser l'intégration et l'égalité des chances. Mais comme le disaient mes prédécesseurs, je crois que c'est la commune qui est l'échelon pertinent pour mettre en œuvre justement cette lutte pour l'égalité des chances et contre la discrimination. L'enjeu pour les élus locaux français est d'élaborer de véritables projets solidaires, des projets de territoire, liant développement social, économique et urbain dans les quartiers, les villes et les agglomérations, des projets ciblés sur le mieux vivre ensemble. L'inscription de la population dans tous les aspects de la politique des quartiers de la ville, est une priorité pour nos communes. La politique de la ville a toujours affiché l'ambition de

promouvoir ensemble la requalification physique des lieux et la promotion économique et sociale de leurs habitants.

La réflexion sur ces questions a du sens car il n'y a pas de solution miracle et l'Association des maires de France soutient ce travail d'échange de bonnes pratiques dans une année européenne de l'égalité des chances. Lors de son dernier congrès en novembre 2006, c'est autour de l'accès à l'école et à la réussite scolaire que ce sujet a été principalement traité. L'année précédente, il l'avait été au travers d'un débat portant sur les politiques locales d'accès des jeunes à la culture. Et je sais que demain, nous aurons des ateliers, qui nous permettront d'échanger nos expériences.

Cette volonté qu'a notre association de renforcer l'égalité des chances de l'ensemble des citoyens fonde les positions qu'elle défend tant en matière de logement, que d'emploi, sur l'accès aux services publics, nationaux et locaux, et aux nouvelles techniques de communication. Cette volonté s'exprime également par le soutien que notre association apporte à de nombreuses initiatives publiques, notamment sur des initiatives associatives, et sur l'aide au développement de l'intégration et l'égalité des chances. Ce faisant par la diffusion à ses adhérents, c'est-à-dire aux communes et aux communautés des agglomérations, à travers ses médias, de nombreuses initiatives allant dans ce sens.

Je vous remercie.

Allocution

Maria Böhmer

(Ministre fédérale déléguée à l'intégration)

Monsieur Berg,
Monsieur Freudenberg,
Madame le maire Müller-Trimbusch,
Madame Sanchez-Schmid,
Mesdames et Messieurs !

Cela me fait particulièrement plaisir aujourd'hui de venir à Stuttgart, car notre rencontre est placée sous le signe des modèles d'intégration que nous échangeons dans le cadre du partenariat franco-allemand, et ceci en mettant l'accent sur les solutions qui permettent de faire avancer les questions de l'intégration au niveau communal. L'intégration, que ce soit en Allemagne ou en France et je crois ne pas me tromper en incluant tous les Etats d'Europe à l'heure actuelle, est une des tâches clé de la politique. Ce sujet ne nous touche pas seulement par les problèmes qu'il pose. Nous nous inquiétons aussi de savoir comment vont évoluer les quartiers sensibles dans les villes et ce que nous pouvons faire pour améliorer les connaissances linguistiques et la formation des enfants et des jeunes, car tout cela est lié à leurs chances d'avenir. Nous devons porter notre regard sur les potentiels liés à la question de l'intégration, ce qui veut dire qu'il faut voir un enrichissement dans cette panoplie, qu'il faut lui permettre de s'épanouir pour devenir un atout pour tous.

Quelle est la situation de départ en Allemagne ? Que signifie le fait d'avoir 15 millions d'habitants chez nous avec un passé migratoire ? Et les démographes nous disent que dans quelques années, dans les grandes villes allemandes, parmi ceux qui ont moins de 40 ans, un sur deux sera issu d'une famille immigrée. Cela crée une situation de départ pour résoudre la question de l'intégration toute différente de ce qu'elle était il y a encore quelques années, car il ne s'agit plus d'une question de minorité ou de majorité. Il faut attaquer le sujet très intensément, et se rendre compte du fait qu'il s'agit d'une tâche où toute la société doit coopérer. Voici le souhait du gouvernement fédéral. Nous ne voulons plus discuter des migrants, nous voulons

préparer l'intégration avec eux ! Et cette idée fondamentale traverse, tel un fil rouge, tout ce qui a été entrepris et initié depuis l'année dernière lorsque, le 14 juillet, la chancelière a invité pour la première fois à se réunir dans la Chancellerie, pour un sommet national autour du sujet de l'intégration.

Le sommet de l'intégration fut le début de l'élaboration du « Plan National d'Intégration », un projet qui n'avait jamais encore existé auparavant et qui est aussi exemplaire pour d'autres processus politiques, car, dans ce projet, nous créons des liens entre tous les niveaux politiques, le niveau national, celui des Länder et le niveau communal, mais également les citoyens et les représentants des migrants. Nous avons fondé dix groupes de travail qui se trouvent actuellement en phase de conclusion de leurs travaux. D'ici fin mars, ils auront tous présenté leurs résultats ; il s'agira alors de les visionner et de les fusionner. En juillet la Chancelière présentera le « Plan National Intégration »¹. C'est un projet très ambitieux et la phase vraiment captivante, c'est-à-dire sa mise en pratique, est encore à réaliser.

Ici le rôle principal appartiendra aux responsables dans le secteur communal, car l'intégration commence sur place et c'est là que se décidera le comment du succès d'une vie en commun. Je ne pose pas la question de savoir si cette vie en commun doit réussir car elle doit réussir. Nous avons besoin de cette vie en commun et elle doit être paisible !

Ainsi nous avons créé dans ce plan national d'intégration un groupe de travail appelé « Intégration sur place ». Ce groupe de travail a une fonction transversale et le sujet « Intégration sur place » est abordé par beaucoup d'autres groupes dès qu'il s'agit de l'acquisition de la langue allemande à partir de l'école maternelle, d'une meilleure formation dans le groupe « Culture, Formation et Marché du Travail », du rôle des femmes dans le groupe « Droits des Femmes » ou de la culture et des médias, des associations etc. Tout se focalise dans le secteur communal. Ce qui signifie pour nous tous que l'idée fondamentale ici, à savoir l'intégration comme une grande tâche transversale, doit aussi se révéler au niveau communal. Il n'est plus possible que l'intégration ne représente qu'une tâche dans la commune, sa

¹ La Chancelière a présenté ce plan national d'intégration le 12 juillet 2007. Le texte se trouve sur le site www.integrationsbeauftragte.de .

fonction transversale doit se refléter et je connais maintenant beaucoup de communes où cela se réalise.

Je veux parler d'un deuxième aspect qui me semble important dans ce contexte. Le poids de la politique d'intégration et de ses amorces augmente dès lors que l'intégration devient prioritaire, quand le maire ou son adjoint ou le conseiller au niveau du Land disent qu'ils voient dans l'intégration le premier thème de politique communale de l'avenir et qu'ils en font leur thème de prestige. Ici, à Stuttgart, je pense à une phrase du maire qui me reste en mémoire : « Nous sommes tous des habitants de Stuttgart ». Cette invitation de la plus haute autorité de la ville à tous ceux qui habitent Stuttgart à se sentir chez eux est tout autant un signe que lorsque la Chancelière souhaite la bienvenue à tous dans la chancellerie en disant que nous voulons accélérer ensemble le développement de notre pays. Grâce à ce soutien, la résonance au niveau communal est plus forte pour tous ceux qui y travaillent. Je connais cela pour de nombreuses communes et je vous invite à vous joindre à ce mouvement.

Dans l'élaboration du Plan national d'intégration il me paraissait donc très important de plaider pour que l'Allemagne, le pays d'innombrables projets d'intégration, devienne un pays où l'on poursuit une stratégie globale dans le domaine de l'intégration. Pour les communes cela signifie que nous avons besoin, comme au niveau fédéral, de concepts d'intégration communale. J'approuve d'ailleurs la compétition positive entre les communes et le gouvernement fédéral pour des concepts prometteurs, car cela prouve que nous sommes en passe d'aller dans la même direction et de nous compléter les uns les autres. Je sais que Stuttgart, Wiesbaden, Munich, Hambourg et Duisbourg mais aussi des communes plus petites ont présenté de tels projets. Ils sont même allés plus loin en disant qu'ils veulent aussi établir des indicateurs d'intégration permettant d'évaluer les concepts.

Essayer de trouver des points de départ prometteurs et de voir où nous pouvons apprendre les uns des autres, voilà ce qui nous réunit aujourd'hui ici, entre Français et Allemands. On ne peut évidemment pas adopter à cent pour cent les différents projets mais on peut regarder où ils ont réellement réussi et réfléchir aux moyens de les réaliser chez soi. Ce qui semble intéressant c'est aussi d'essayer de

combiner plus étroitement les différents projets. Je veux illustrer cela à travers quelques exemples.

Précisément en Allemagne, nous avons la nécessité de promouvoir plus fortement l'acquisition de la langue allemande, beaucoup plus que dans le passé parce qu'il y a des enfants chez nous qui intègrent l'école primaire sans avoir une connaissance de l'allemand suffisante pour pouvoir suivre le cours. Mon collègue Azouz Begag m'a fait savoir qu'en France beaucoup d'enfants parlent déjà très bien le français, de sorte que les problèmes se situent souvent ailleurs. Si nous voulons soutenir plus l'apprentissage de l'allemand dans les écoles maternelles il faut à mon avis faire encore une autre chose. Il faut qu'on s'occupe également de l'apprentissage de l'allemand par les mères. Bien des communes ont déjà été actives dans ce domaine et ont instauré des cours pour les mamans. Mais là où il n'y a pas d'argent et où on se trouve sous le coup de restrictions budgétaires on constate que ce genre d'initiatives positives risquent d'être arrêtées. Je ne peux que mettre en garde en disant que c'est un mauvais calcul et rappeler que la liaison entre une acquisition précoce de la langue à l'école maternelle et l'intégration des mères permet de progresser.

Un autre domaine est celui des cours d'intégration pour l'apprentissage de la langue allemande organisés par le gouvernement fédéral – un projet que nous voulons améliorer à la suite des expériences faites dans ce domaine. Là aussi il s'agit de créer des liens entre ces cours et les mesures d'intégration au marché du travail, car l'apprentissage de la langue est important mais il ne suffit pas pour une véritable intégration. Pour permettre, après des cours de langue subventionnés par les pouvoirs publics, de trouver également un travail, il faudra créer sur place des projets de liaison, où les responsables de la formation, la commune et les agences pour l'emploi travaillent ensemble.

Je veux également donner l'exemple de deux groupes de média turcs, Hürriyett et Sabah, qui diffusent les journaux turcs les plus vendus en Allemagne.

Chez Hürriyett il y a un projet consacré à la situation de la formation, projet qui invite beaucoup d'autres à faire de même. Ceci permet à beaucoup de parents de se rendre compte de l'importance de la formation dans notre pays. Nous pouvons aussi aider à la liaison

entre la formation et l'économie impliquant spécialement des entrepreneurs d'origine étrangère.

Sabah est un train de réaliser un autre projet. Sabah veut intégrer dans son journal un cours d'allemand destiné aux mères et aux femmes turques qui sont arrivées en Allemagne il y a longtemps pour suivre leur mari mais qui n'ont jamais vraiment appris l'allemand. Leurs filles qui ont grandi en Allemagne, qui ont terminé avec succès l'école et qui ont trouvé du travail ont dit qu'elles voulaient aider leurs mères à maîtriser enfin l'allemand. Une des jeunes femmes qui participent à la réalisation de ce projet m'a raconté que cela l'avait fait sourire autrefois quand sa mère lui demandait de lui traduire telle ou telle phrase, mais qu'elle avait fini par comprendre qu'il y avait derrière ce désir de sa mère un souhait et une volonté de participer à la vie dans ce pays. Le fait que trois jeunes femmes d'origine turque aient mis ce projet sur les rails m'impressionne beaucoup. Nous avons besoin d'autres compagnons de lutte de ce type, de migrantes et de migrants ayant réussi et prêts à aider les autres à suivre le même chemin, car ils savent beaucoup de choses mieux et peuvent se mettre à la place des autres. Nous avons besoin d'exemples et nous avons besoin d'aide, précisément de la part des fondations. C'est pourquoi je me réjouis que la Robert Bosch Stiftung et la Fondation Freudenberg soutiennent aujourd'hui cette initiative.

Il existe déjà un grand nombre de projets impliquant des personnes qui apportent leur aide à l'intégration, des mères de quartier, des aides à l'enseignement, etc. Lors d'une rencontre à l'occasion du Conseil des Ministres franco-allemand l'an dernier à Paris avec de jeunes Français et Allemands, ces jeunes nous ont dit qu'ils aimeraient avoir individuellement des parrains pour leur formation. Cela m'a incitée à m'associer à ce projet pour le pérenniser, ce qui se traduit cette année par un projet de parrains de formation. Peut-être certains d'entre vous voudront-ils suivre le même chemin. Un tel réseau peut certainement contribuer à mobiliser la société civile, et ainsi s'étendre dans la société.

Je veux encore évoquer un autre projet dans lequel les contacts intensifs entre la France et l'Allemagne ont joué un grand rôle. Mon collègue Azouz Begag m'a exposé depuis son début le développement de la charte de la diversité. Cette charte de la diversité, il l'a décrite comme un projet qui s'ancre dans le domaine de l'entreprise.

Lors de notre dernière rencontre, il m'a dit avec une grande fierté que 3000 entreprises en France ont maintenant signé cette charte. C'était à peu près l'époque où de grandes entreprises allemandes ayant un développement international venaient à moi pour me dire qu'ils souhaitaient introduire une telle charte de la diversité en Allemagne. Aujourd'hui BP est en tête, la Deutsche Bank et Telekom sont également là, dans le secteur de Stuttgart DaimlerChrysler, et beaucoup d'autres se joindront au projet. Ils se sont fixé pour but un nombre d'entreprises à trois chiffres, mais je crois que nous pouvons mobiliser toutes nos forces pour imiter l'exemple de la France et y associer 3000 entreprises. Je suis très favorable à cette campagne pour la diversité, je l'ai signée pour le gouvernement fédéral et la Chancelière y a apporté son soutien.

Prendre conscience ensemble de la responsabilité politique, cela signifie aussi que les projets doivent s'ancrer plus fortement sur le terrain communal, que nous continuons à développer le projet d'une « ville sociale », et que les communes, avec l'aide des principales associations locales, s'engagent de façon responsable dans le « Plan national d'intégration ». J'ai discuté justement la semaine dernière avec les présidents des associations communales allemandes. J'ai trouvé remarquable que le président Ude, pour l'association des villes allemandes, m'ait dit que la prochaine assemblée générale sera consacrée au thème de l'intégration. C'est un signe fort pour tous ceux qui œuvrent au niveau communal. Cela révèle aussi une certaine compétition, car les deux autres grandes associations communales ont dit aussitôt qu'elles s'y associeraient de façon responsable. C'est là un chemin sur lequel nous devons poursuivre.

Ce chemin nous unit aussi en Europe, et comme cela a été dit pour les fondations, nous voulons faire avancer ce thème dans le cadre de la présidence allemande de l'Union Européenne. En mai se déroulera à Potsdam une rencontre entre les ministres de l'intégration. Du travail de fond a déjà été accompli dans le cadre d'échanges franco-allemands. Les résultats ont été fixés dans un document officiel du Conseil des Ministres franco-allemand intitulé « L'Europe de l'égalité des chances : l'intégration, gage d'avenir ». Cela a pris vie dans l'espace d'une année, et je veux vous remercier ici, monsieur le Professeur Baasner, pour votre engagement vigoureux sur ce thème. Vous avez contribué à la conférence de Paris sur

les exemples de bonnes pratiques, et vous avez organisé des rencontres comme celle d'aujourd'hui pour réunir beaucoup de gens du secteur communal. Il existe un réseau Brandebourg et Ile-de-France. Vous avez également associé le domaine de la jeunesse.

L'intégration est un nouveau thème dans les relations franco-allemandes, un thème qui doit servir d'exemple pour toute l'Europe. Entretemps, les Espagnols se sont manifestés, et d'autres pays voisins ont également dit que les résultats obtenus les incitent à s'associer à nous.

C'est pourquoi je dis qu'il faut que nous parvenions à une Europe de l'égalité des chances, à une Europe de l'intégration, et je vous souhaite beaucoup d'idées et beaucoup de courage pour la suite, mais aussi la conviction que nous arriverons ensemble à cette intégration. Je vous remercie !

Conférence

Prof. Dr. Dieter Filsinger

(Katholische Hochschule für soziale Arbeit, Sarrebruck)

1.

Nous avons, de fait, affaire en Europe à des sociétés communales multiculturelles. Ségrégation et expulsion, inclusion et exclusion, intégration et désintégration, sont donc des thèmes qui surgissent nécessairement dans le débat. Mais ces thèmes ne sont en rien des thèmes spécifiques de l'immigration. Les sociétés modernes sont en effet constamment confrontées à des problèmes d'intégration et à des questions de cohésion sociale. Face aux signes de désintégration et aux tendances à la division qu'on a pu observer, il faut souligner tout particulièrement cette prise de conscience. L'intégration n'est certes pas indispensable à la théorie, mais elle est sûrement une nécessité de la pratique sociale.

L'intégration des immigrés et de leurs enfants est une tâche à accomplir prioritairement au niveau local, dans les villes et les communes, mais elle se trouve dans un contexte institutionnel qui fait que l'action de ces dernières n'influence pas la politique nationale de migration et d'intégration, laquelle règle le statut légal des immigrés et leur place sur le marché du travail dans son ensemble. Le statut légal, l'accès à l'éducation, l'intégration sur le marché du travail et l'accès aux systèmes sociaux de sécurité sont cependant des paramètres centraux d'une intégration des immigrantes et des immigrants. Mais même si la politique locale est soumise à des restrictions, elle ne peut éviter de s'occuper des suites des processus de migration. Le développement et l'implantation d'une politique communale de l'intégration, à ne pas confondre avec la politique communale pour les étrangers, est une nécessité incontournable et maintenant largement reconnue. Toute une série de villes ont compris cela depuis la fin des années 90 au moins, c'est-à-dire avant que la République Fédérale ait accepté son statut de société d'immigration et qu'elle ait lancé un appel à une politique nationale d'intégration (Filsinger 2002). Les communes avaient, et ont toujours à combler en priorité le manque d'une politique sérieuse dans ce domaine. En vé-

rité il ne peut s'agir tout d'abord que d'une « politique d'intégration de rattrapage » (Bade 2007). La « pauvreté culturelle » des (jeunes) gens issus de l'immigration et leur intégration précaire au marché du travail (voir Gogolin 2000 ; Allemendinger/Leibfried 2003), la manifestation de déficits d'intégration dans certains quartiers, la part croissante des enfants et des jeunes issus de l'immigration dans la population jeune, mais aussi la prise de conscience que les migrantes et les migrants représentent une ressource (économique) sous-estimée jusqu'alors dans le changement démographique, soulignent cette nécessité.

2.

Parler de sociétés citadines multiculturelles ne signifie d'abord rien d'autre qu'exprimer un fait empirique. Cette expression des faits ne signifie cependant point qu'on veuille défendre le multiculturalisme comme la norme, c'est-à-dire la juxtaposition de différentes cultures partielles. Cette conception, qui voit la société du point de vue des collectifs ou des ethnies et non pas du point de vue des individus, ne semble pas être utile pour différentes raisons. Les sociétés modernes exigent en effet une « intégration individuelle ». Par ailleurs il ne faut pas sous-estimer les dangers d'une segmentation ou d'une répartition ethniques (voir Esser 2004). La politique du multiculturalisme est en fin de compte une politique qui « maintient les séparations », ce qui ne peut être souhaitable, ne serait-ce que dans la perspective d'une société d'immigration. Ce qui semblerait plus adapté c'est l'idée d'une société d'immigration permettant à chacun, à chaque « habitant citoyen » – indépendamment de ses origines et son appartenance – une liberté individuelle et le respect de soi dans le cadre de la constitution démocratique et de la culture diversifiée et contradictoire d'un pays, typique des sociétés modernes, et c'est le devoir de l'Etat de donner à ses habitants l'opportunité d'y trouver une forme et une pratique de vie autodéterminées et adaptée au niveau individuel, susceptible d'une reconnaissance sociale (voir Brumlik 1999).

Il faut attendre de tous les immigrés qui veulent rester durablement, l'adhésion sans réserves à la Constitution. Les valeurs culturelles peuvent être interprétées individuellement dans une république

démocratique. La diversité culturelle est certes limitée par la Constitution et par ses dispositions légales et politiques, mais elle doit être intégrée, par exemple par la participation de tous les membres de la société aux discours sur les valeurs et les normes ; il faut également prendre en compte les conditions existantes d'inégalité et d'exclusion, et surtout les aspects de domination.

La cohésion sociale, des relations aussi détendues que possible entre les groupes et les communautés de la société, entre les minorités immigrées et la majorité, sont réalisables si l'on rend possible à tout un chacun une existence économiquement assurée, normalement grâce à l'accès à l'éducation et au travail rémunéré, à une vie autonome et aux chances d'un épanouissement culturel. Ou, exprimé autrement : si chaque membre de la société obtient la chance d'être reconnu pour son travail (voir Honneth 1994), ce qui n'est certes possible que de façon très limitée à travers la politique, et cette nécessité de reconnaissance vaut d'ailleurs aussi pour l'intégration tout court.

Ce qui semble être envisageable c'est un concept d'intégration pragmatique et pluraliste. Il s'agit alors de l'inclusion de la population immigrée grâce à l'accès sans obstacles, et avec les mêmes droits, aux ressources économiques, écologiques, culturelles et sociales de la société et à la qualité d'associé (passif) et de participant (actif) reconnue à cette population. Dans ce contexte il faut distinguer entre l'intégration dans le système (l'intégration dans le système de fonctionnement de la société) et l'intégration sociale (acceptation d'appartenances) d'une part, et d'autre part entre l'intégration structurelle et culturelle (voir Hoffmann-Nowotny 2000). Il faut d'abord distinguer clairement entre la qualité d'associé et la qualité de participant. La qualité d'associé est rendue possible par des droits, par l'intégration dans les systèmes de fonctionnement de la société. L'intégration, l'inclusion dans les systèmes de fonctionnement de la société demandent certes des efforts et des performances individuelles. Les chances d'être associé sont finalement offertes par les systèmes de fonctionnement. Car on ne peut s'intégrer tout seul (voir Hinrichs 2003). Il faut donc porter le regard sur les barrières d'accès et les mécanismes d'exclusion. Mais la participation active ne devient possible qu'à travers des sujets capables d'agir. Il faut donc regarder les motivations, les aspirations, les valeurs et, surtout, les compéten-

ces des individus. La participation connaît donc une double condition : les chances d'accès, et les capacités de participation, ce qui renvoie au thème central de l'éducation. Il n'y a pas de fin définitive au processus de l'intégration. Les individus et les groupes sont intégrés ou, dans le cas contraire, exclus de façon plus ou moins forte, plus ou moins rapide et dynamique, plus ou moins douce ou soutenue (Hinrichs 2003, p.13). Les processus d'adaptation sont inévitables et se passent effectivement, mais l'intégration ne doit pas se limiter à cela, elle doit être comprise comme une recherche parfois conflictuelle d'équilibre de restructuration. Une « inclusion sensible aux différences » (voir Habermas 1996) offre à la population migratoire des chances plus vastes de participation sociale, et à la société d'immigration de nouvelles ressources et la stabilité ; cette nouvelle stabilité exige évidemment des performances de la société d'accueil, et un changement institutionnel et social.

3.

Mais comment doivent être menées les politiques communales d'intégration, qui visent une large participation, surtout de la part des groupes structurellement désavantagés, et le renforcement de la cohésion sociale ? Sont concernés essentiellement des gens avec un arrière-plan migratoire, comme le montrent clairement les données sur leur part dans la formation continue, l'apprentissage et l'activité professionnelle. L'expérience nous apprend par ailleurs que la population migratoire ne représente pas un groupe homogène. Nous sommes plutôt contraint d'accepter le fait que nous avons affaire à une diversification de la population migratoire, à une multiplicité de biographies migratoires, de milieux de migrants et de situations sociales, de processus d'acculturation, de formes et de curricula d'intégration.

Nous disposons maintenant de toute une série d'études et d'expertises sur les politiques communales d'intégration, qui ont été initiées ou soutenues, entre autres, par des fondations telles que Freudenberg, Robert Bosch et Schader, et qui permettent de formuler des demandes et des perspectives pour une politique communale d'intégration (voir Pröhl/Hartmann 2002 ; Regiestelle SPI 2004 ; Schader Stiftung 2005). Ces demandes ont été résumées dernière-

ment par la Fondation Bertelsmann en référence au concours « L'intégration n'est pas un hasard » (Bertelsmann Stiftung/Bundesministerium des Inneren 2005). Le bureau de coordination communal pour la simplification administrative (2005) a synthétisé les travaux existants avec le soutien d'experts communaux et scientifiques et formulé des recommandations différenciées pour un management communal d'intégration. Les travaux concernés, qui systématisent et reflètent le savoir obtenu par l'expérience de plusieurs villes « pilotes », permettent une modernisation des politiques communales d'intégration et du travail d'intégration.

Il faut comprendre par intégration – et c'est un des résultats fondamentaux – non seulement une affaire touchant toute la société mais aussi toute la ville en tant que tâche transversale durable. Cela nécessite un programme local, une conception globale et une stratégie accordée qui n'est possible que par une coordination avec les acteurs locaux. Et finalement cela demande une allocation de ressources adéquate. On trouve actuellement ces conceptions globales d'une « politique de ville interculturelle » dans plusieurs grandes villes allemandes. Elles sont le résultat d'un processus long, souvent conflictuel et indécis avec des détours, des blocus et des sauts qualitatifs dans le développement. Ce qu'elles ont en commun c'est que les personnes à qui cette politique communale d'intégration s'adresse, sont tout aussi bien les immigrés que la population établie depuis longtemps, ce qui nous indique une politique d'intégration aux perspectives multiples. Ce qui compte c'est le changement d'interprétation ou de perspective visible. La nouvelle conception parle désormais de potentiel, à savoir qu'on s'adresse aussi aux jeunes migrantes et migrants en tant que ressource (économique) et qu'on donne une évaluation positive de la pluralité culturelle, bien qu'une pratique à ce jour insuffisamment développée ne réalise pas encore cette programmation ambitieuse.

Nous avons maintenant des connaissances suffisantes sur les conditions et les formes des politiques communales d'intégration, on pourrait dire sur la qualité des structures et des processus de ces politiques et du travail d'intégration. En font partie, en particulier, les aspects suivants : l'intégration en tant que tâche transversale ; le pilotage stratégique, le monitoring, l'évaluation et le controlling ; le soutien à la participation et l'engagement civique ; l'installation de

réseaux communaux pour aider les processus d'intégration ; le rapport avec le lieu social et le management de la question du logement ; l'ouverture interculturelle et la compétence dans l'administration et les institutions officielles. Cela nécessite également l'embauche renforcée de collaboratrices et de collaborateurs issus de l'immigration ou des compétences interculturelles, mais aussi le développement de compétences dans le management interculturel. Et toutes les conceptions évoluées prévoient la collaboration intelligente avec les organisations de migrants et leur soutien adéquat.

De nouvelles expertises dans la recherche sur la migration et l'intégration plaident surtout pour prendre plus fortement en considération les biographies (l'éducation) des jeunes migrants ainsi que, dans une plus large mesure, leur sexe et leur âge. Il s'agit aussi de conceptualiser les mesures pour les jeunes gens en dirigeant l'attention sur les ressemblances dans la situation sociale, de mettre au centre les questions structurelles sans négliger les questions culturelles, et de gérer soigneusement (critique vis-à-vis des différences et sensible aux dominances) la différence visant une interculturelité réfléchie (voir Hamburger 2002).

Les politiques communales d'intégration doivent se concentrer sur les questions fondamentales de l'intégration : la langue, l'éducation et la qualification, le passage à la vie professionnelle, le logement. Si nous sommes conscients de la dialectique inévitable entre la délimitation et l'intégration de chacun, alors une évaluation sobre et différenciée de la ségrégation et du *community-building* semble nécessaire et possible. Il est certes nécessaire de favoriser surtout des réseaux communicants qui lient les différents groupes. Mais cela nécessite deux choses. D'abord il faut à tous les groupes d'une communauté, c'est-à-dire surtout aux immigrés, des espaces de liberté et des possibilités de se retirer, c'est-à-dire des réseaux constitués par des « passerelles » ; et puis il faut en même temps des espaces publics pour les différents groupes et les cultures, ainsi que pour les différentes générations, des espaces où le contact et l'échange peuvent se faire (voir Häussermann 1995 ; 1998). Ce qu'il faut ce sont donc des structures créant des opportunités, lesquelles demandent corrélativement une « politique d'interaction ».

Les politiques communales d'intégration ont besoin de concepts et de stratégies intégrés qui gardent bien en vue le développement

économique, mais aussi culturel et social des quartiers désavantagés. Les stratégies de développement dans l'espace social doivent avant tout être des stratégies de l'ascension par l'éducation, qui concernent aussi bien les diplômés de fin d'études scolaires et professionnelles que les compétences, surtout des jeunes gens. Les différentes mesures, initiatives et offres, telles que des cours de langue, doivent être intégrées dans un concept plus vaste. Le douzième rapport paru récemment sur les enfants et les jeunes offre, grâce à son incitation à développer plus largement l'éducation ou les compétences, suffisamment d'idées pour une telle stratégie en différenciant les lieux de formation des environnements d'apprentissage, l'éducation formelle de l'éducation informelle et hors norme, et réclame une bien meilleure liaison entre les lieux d'éducation. Il suggère surtout de regarder l'éducation moins à partir de la perspective des institutions et plus à partir des biographies culturelles, des demandes et des conditions concernant l'éducation des jeunes gens en tant que base pour une éducation individualisée proposant des chances d'ascension aux personnes désavantagées. L'école véritablement à plein temps ou du moins l'éducation à plein temps, qui inclue l'assistance sociale à l'école/la pédagogie sociale à l'école mais aussi les œuvres pour la jeunesse et les familles, deviennent des principes de conduite obligatoires. Un soutien linguistique précoce, le soutien des familles et leur formation continue deviennent indispensables. Il faut accorder une attention particulière aux passages de l'école maternelle à l'école et de l'école à la formation professionnelle ou au métier, et à leur accompagnement. De tout ceci résulte qu'il s'agit essentiellement de qualifier l'infrastructure locale de l'éducation. Ce qui signifie qu'il faut inclure les différents acteurs de l'ensemble éducatif – quel que soit le niveau où ils se situent – dans une stratégie commune et contraignante. Les potentiels éducatifs dans les familles, dans le travail extrascolaire de la jeunesse, dans l'aide à la jeunesse et aux enfants, y sont aussi importants à considérer que la marge d'action des responsables locaux des écoles.

Le défi pour le niveau local est avant tout de s'arranger d'un « système à niveaux multiples » de responsabilités différentes dans le domaine de l'éducation, de la qualification et de l'emploi, et de pouvoir utiliser clairement les marges d'action et ses propres compétences, pour développer et implémenter sa propre stratégie communale

dans le sens d'une « politique à plusieurs niveaux ». La mise en réseau semble y être un concept (méthodique) clé. S'il faut donner une chance aux initiatives intégratives et intégrantes il faudra avant tout établir des réseaux avec le but d'un transfert (interculturel) des connaissances et des compétences : entre l'œuvre pour la jeunesse et l'école, entre les agences de travail et les services de migration, pour ne nommer que quelques acteurs. A côté des acteurs du secteur éducatif, de l'aide à la jeunesse et les acteurs de la société civile à laquelle appartiennent les organisations des migrants, les acteurs du marché de travail sont fortement sollicités. Il serait dans l'intérêt des entreprises et des usines de participer à l'intégration des migrants dans l'emploi et le marché du travail.

4.

Les études, expertises et connaissances des acteurs locaux permettent de déterminer plus clairement les conditions de l'instauration d'une politique communale d'intégration avec une orientation interculturelle. Les politiques communales d'intégration doivent être « doublées » d'un management stratégique adéquat, sans perdre de vue que les processus d'intégration, qu'on peut également comprendre comme des processus d'éducation, ne peuvent pas être vraiment gouvernés. Les communes ont récemment présenté à ce sujet, grâce à quelques experts, un dossier instructif. Pour un tel management communal d'intégration la politique et l'administration communales doivent faire un choix clair et net; il faut par ailleurs un concept stratégique du développement du personnel et des organisations qui ne perde pas de vue la culture organisationnelle. Il faut également des mesures institutionnelles sous forme d'états-majors responsables de la mise en pratique, et aussi des « instances intermédiaires » ayant une fonction de pont entre la population immigrée et préexistante. Et enfin une relation entre les stratégies « top-down » et « bottom-up » est prometteuse. Ce qui semble vivement conseillé c'est d'institutionnaliser la réflexion, à savoir une réflexion permanente sur les conditions, les ambivalences, les contradictions et les conséquences de ce que l'on fait.

La « méthode ouverte de coordination » pratiquée dans l'Union Européenne dans le domaine de la politique sociale semble aussi ouvrir

des perspectives dans le management communal de l'intégration. Une politique communale d'intégration constituée pour le long terme et qui veut être efficace nécessite une information continue sur l'intégration, un monitoring de l'intégration incluant l'évaluation des programmes, des projets et des mesures. Une telle information sur l'intégration a été recommandée expressément par le conseil de l'immigration dans son dernier rapport (voir Conseil d'Experts de l'Immigration 2004).

On est en train actuellement de travailler en différents endroits sur des définitions permettant une observation systématique et de longue durée des processus d'intégration. Les initiatives récemment prises pour une information sur l'intégration viennent du fait que le savoir empirique sur les processus d'intégration et sur les résultats de l'intégration est restreint, surtout le savoir sur les effets des politiques menées, des programmes et des mesures. Toute évaluation de l'efficacité nécessite des indicateurs adéquats qui doivent être négociés dans le discours scientifique, professionnel et politique (au niveau communal), si l'on veut que leurs résultats puissent servir de base aux décisions d'une politique d'intégration pratique. Le tableau des indicateurs doit nécessairement prendre en compte la perspective de la population concernée. Ce qui compte dans l'avenir – selon la volonté politique – ce n'est pas tellement l'*input* ou l'*output*, mais surtout l'*outcome* ou l'impact, c'est-à-dire ce qui est atteint pour les groupes visés, pour la société (de la ville concernée). Exprimé sous une forme qualitative : Ce qui compte ce n'est pas seulement la qualité des structures et des processus mais surtout la qualité des résultats.

Tout observateur informé concédera qu'un tel changement de perspective est absolument nécessaire, même s'il faut se garder d'attentes exagérées quant aux possibilités d'évaluer les résultats. On sait certes peu des choses à propos des intégrations effectives, mais dans bien des domaines on est déjà instruit sur la nécessité d'agir. Car il n'y a pas seulement un manque de connaissances, mais aussi un déficit de politique, même s'il faut aussi rappeler que l'intégration par la politique ne peut se faire que de façon limitée. Une information sur l'intégration qui vise une évaluation est cependant une condition centrale pour un management d'intégration prometteur qui, grâce au procédé d'une « méthode ouverte de coordina-

tion », permette d'espérer une politique communale d'intégration systématique et durable.

5.

Mais : Ces propos ne sont valables qu'avec des réserves : Les politiques communales d'intégration nécessitent obligatoirement une politique nationale et européenne qui aille dans le sens de cette tâche. Il faut notamment une politique qui contre les tendances aux inégalités dans le système éducatif, sur le marché de la formation, du travail et des logements, c'est-à-dire une politique sociale au sens large, ouvrant des possibilités d'ascension sociale, évitant en tout cas une marginalisation sociale de certains groupes de la population.

Sans le renforcement de la fonction d'inclusion de l'école les perspectives d'emploi pour la jeune génération seront plus que défavorables. Vu le changement démographique et la dépendance du développement économique et donc de la prospérité de gens suffisamment bien formés, l'utilisation voulue du potentiel de capacités des enfants et des jeunes issus de l'immigration, potentiel négligé jusqu'ici par le système scolaire, ne semble pas avoir de réelle alternative. Le faible niveau ou l'absence de diplômes de fin d'études entravent les chances de participation des « perdants de la migration » à la vie sociale. Mais c'est justement l'école qui doit fournir l'aide à l'inclusion, car c'est elle qui ouvre ou ferme les chances d'ascension sociale. Toutes les mesures devant servir à l'intégration structurelle des personnes désavantagées par une scolarité traditionnelle doivent reposer sur des normes d'équité, seuls garantes à la longue d'une cohésion sociale et pouvant limiter les coûts d'une désagrégation de la société locale (voir Radtke et autres 2005). Des arguments économiques (le capital humain) et des considérations de politique sociale parlent en faveur d'investissements clairs et durables dans la qualification des jeunes migrants et pour la suppression des barrières d'accès, car les coûts individuels et sociaux d'une exclusion sont énormes. En revanche, l'utilisation du potentiel des migrants promet un bénéfice économique et va dans le sens des besoins d'intégration d'une société moderne.

6.

L'intégration des immigrés et de leurs enfants est une tâche concernant aussi bien les immigrés que les autres résidents de la société. C'est avant tout un défi aux institutions de la société d'immigration. L'existence d'une société d'immigration dans les faits nécessite finalement la transformation de ses institutions, notamment de l'école mais aussi de l'administration et des services sociaux, transformation qui tient compte du pluralisme linguistique et culturel et qui améliore considérablement l'accès des groupes de population avec un arrière-plan migratoire – mais aussi d'autres groupes désavantagés – aux institutions éducatives, sociales et de santé.

Il faut évidemment comprendre l'intégration des migrants dans les villes non seulement comme une tâche nationale et communale mais comme une tâche publique et civique de la population dans son ensemble. La vie sociale en commun résulte en fin de compte de ce que peuvent faire les membres de la société, et s'obtient par une lutte. Sans efforts volontaires de la part des immigrés et de la société entière on ne peut obtenir une cohésion sociale. La politique communale ne peut imposer les rapports entre les immigrés et les autres groupes de la société. Mais elle peut, dans la coopération avec des acteurs de la société civile, créer des conditions stimulant l'auto-détermination de la société et résoudre d'une façon civique les conflits inévitables de la distribution et de la reconnaissance.

Bibliographie sélective

- Allmendinger, J./Leibfried, S. (2003). Bildungsarmut. Aus Politik und Zeitgeschichte, B 21-22, p. 12-18
- Bade, K. (2007). Integration : versäumte Chancen und nachholende Politik. Aus Politik und Zeitgeschichte, 22-23, p. 32-38
- Bertelsmann Stiftung/Bundesministerium des Innern (Hg.) (2005). Erfolgreiche Integration ist kein Zufall. Strategien kommunaler Integrationspolitik. Gütersloh : Verlag Bertelsmann Stiftung
- Brumlik, M. (1999). Selbstachtung und nationale Kultur. Zur politischen Ethik multikultureller Gesellschaften. In Kiesel, D./Messerschmidt, A./Scherr, A. (Hg.). Die Erfindung der

- Fremdheit. Zur Kontroverse um Gleichheit und Differenz im Sozialstaat. Frankfurt/M. : Brandes & Apsel, p. 17-36
- Esser, H. (2004). Welche Alternativen zur „Assimilation“ gibt es eigentlich? In: Bade, K./Bommes, M. (Hg.). Migration – Integration – Bildung. Grundfragen und Problembereiche. IMIS-Beiträge, Band 23, S. 41-59
- Filsinger, D. (2002a). Die Entwicklung der kommunalen Integrationspolitik und Integrationspraxis der 90er Jahre. IZA - Zeitschrift für Migration und Soziale Arbeit, Heft 2, p. 13-19
- Gogolin, I. (2000). Minderheiten, Migration und Forschung. Ergebnisse des DFG-Schwerpunktprogramms FABER. In : Gogolin, I. /Nauck, B. (Hg.). Migration, gesellschaftliche Differenzierung und Bildung. Opladen : Leske + Budrich, p. 15-36
- Habermas, J. (1996). Die Einbeziehung des Anderen. Studien zur politischen Theorie. Frankfurt/M. : Suhrkamp
- Hamburger, F. (2000). Reflexive Interkulturalität. In : Hamburger, F. u.a. (Hg.). Pädagogische Praxis und erziehungswissenschaftliche Theorie zwischen Lokalität und Globalität. Frankfurt/M. : Peter Lang, p. 191-200
- Häußermann, H. (1998). Zuwanderung und die Zukunft der Stadt. Neue ethnisch-kulturelle Konflikte durch die Entstehung einer neuen sozialen <<underclass>>. In : Heitmeyer, W./Dollase, R. / Backes, O. (Hg.). Die Krise der Städte. Analysen zu den Folgen desintegrativer Stadtentwicklung für das ethnisch-kulturelle Zusammenleben (p. 145-175). Frankfurt/M. : Suhrkamp
- Hinrichs, W. (2003). Ausländische Bevölkerungsgruppen in Deutschland. Integrationschancen 1985 und 2000. SP I 2003 – 202. Berlin : Wissenschaftszentrum für Sozialforschung
- Hoffmann-Nowotny, H.J. (2000). Migration, soziale Ungleichheit und ethnische Konflikte. In : Gogolin, I. /Nauck, B. (Hg.). Migration, gesellschaftliche Differenzierung und Bildung. Resultate des Forschungsschwerpunktprogramms FABER . Opladen : Leske + Budrich, p. 157-178
- Honneth, A. (1994). Kampf um Anerkennung. Zur Grammatik sozialer Konflikte. Frankfurt/M. : Suhrkamp
- KGSt (Hg.) (2005). Management kommunaler Integrationspolitik. Strategie und Organisation. Bericht 7/2005. Köln : KGSt

- KGSt (Hg.) (2006). Integrationsmonitoring. Materialien 2/2006.
Köln : KGSt
- Radtke, F.-O./Hullen, M./Rathgeb, K. (2005). Lokales Bildungs- und Integrationsmanagement. Bericht der wissenschaftlichen Begleitforschung im Rahmen der Hessischen Gemeinschaftsinitiative Soziale Stadt (HEGISS). Frankfurter Beiträge zur Erziehungswissenschaft. Forschungsberichte 6. Frankfurt am Main : Johann Wolfgang-Goethe-Universität
- Sachverständigenrat für Zuwanderung und Integration (2004). „Migration und Integration – Erfahrungen nutzen, Neues wagen.“ Jahresgutachten des Sachverständigenrates für Zuwanderung und Integration. Berlin

Table ronde/ débat : Intégration et égalité des chances - défis et stratégies au niveau communal

FRANK BAASNER :

Certains des concepts utilisés dans cet exposé auraient presque pu être repris du discours traditionnel français. Effectivement on met l'accent sur l'intégration individuelle, dans une logique d'anticommunautarisme, comme on dirait sans doute en France. On entend par là la tentative d'empêcher la formation de groupes fermés qui se définissent culturellement. Monsieur Filsinger, vous avez insisté sur ce qu'on pourrait appeler la méritologie, un concept très profondément enraciné dans la République française. Puis vous avez également donné une définition de ce qu'on appelle en français – et qui est difficilement traduisible en allemand – la citoyenneté. Nous parlions auparavant de participation active et passive, un mélange de ces deux notions serait vraisemblablement quelque chose comme la citoyenneté. Vous avez mis l'accent aussi sur quelque chose que Azouz Begag, l'ancien Ministre français de l'égalité des chances, répétait toujours : « Venez dans ma cité, venez dans mes banlieues et regardez le potentiel qui s'y trouve ». On aurait alors un autre regard et on aurait dirigé ce regard sur ce qui vaut vraiment la peine d'être observé.

Changement de décor ! Novembre 2005 : les écrans de télé allemands sont pleins d'images bouleversantes. Jamais on avait autant été informé sur la France que lors de l'éclatement de la crise des banlieues. On a vu beaucoup de pompiers, beaucoup de vraies ou prétendues émeutes. En France on en a bien sûr parlé encore plus et de manière plus nuancée. La perception allemande de la crise des banlieues était au contraire très peu nuancée. Nous avons essayé dans beaucoup d'interviews d'aiguiser un peu le regard et de rendre plus clair ce dont il est en fait ici question. Ce n'était pas toujours évident. Et bien entendu, à côté des banlieues parisiennes, on a souvent donné l'exemple du sud de la France. Ce n'est donc pas un hasard si nous avons aujourd'hui sur notre podium le maire adjoint de Marseille. Il y a plusieurs raisons à cela : d'une part parce que Marseille est une ville dont il a été beaucoup question et que beaucoup d'allemands connaissent, d'autre part parce que Marseille est aussi une de ces villes qui, à l'encontre des préjugés souvent répandus, sait traiter de façon intelligente et mature la question qui nous inté-

resse ici. C'est pourquoi je me réjouis beaucoup de pouvoir l'apprendre à nouveau de première main. Madame le Maire va maintenant nous présenter le concept global. Lors de la discussion de tout à l'heure, nous pourrions volontiers approfondir certaines questions.

Myriam Salah-Eddine

(Maire adjoint de la ville de Marseille)

Madame le maire,
Mesdames et Messieurs les maires ou leurs représentants
d'Allemagne ou de France,
Mesdames et Messieurs,

Merci de m'avoir invité et merci des propos que vous tenez sur ma ville qui m'est chère. Aujourd'hui je représente notre maire M. Jean-Claude Gaudin. Marseille, pour ceux qui ne connaissent pas ou pas encore, est la plus ancienne ville de France, forte de ses 26 siècles d'histoire. C'est le premier port méditerranéen et grâce à lui, Marseille a su obtenir et garder des rapports privilégiés avec les pays de l'autre rive de la Méditerranée. Je citerai, à titre d'exemple, les pays du Maghreb, dont la population est particulièrement importante à Marseille.

Durant ces 26 siècles d'histoire, Marseille a su accueillir plusieurs vagues migratoires. Cela a commencé par les Italiens, les Grecs, les Espagnols, les Arméniens et les gens du Maghreb et continue plus récemment avec les populations d'Europe de l'Est. Toutes ces migrations sont une richesse pour la multiculturalité de la ville de Marseille et représentent ainsi sa diversité et sa mixité, qui sont au fondement de notre société.

Aujourd'hui, la ville compte plus de 820 000 habitants, mais plus de la moitié ne sont pas assujettie à l'impôt. Malgré ce grand nombre d'habitants, Marseille est une ville pauvre.

De 1995 à 1997, notre maire M. Jean-Claude Gaudin a été ministre de l'Aménagement du territoire et ministre de la Ville. Je vous cite ces dates et ses anciennes fonctions car c'est à ce moment-là qu'il a été à l'initiative des Zones Franches Urbaines (ZFU). En 1997, Marseille a été dotée d'une première ZFU, dans les quartiers dits sensibles du nord de la ville dont vous avez parlé tout à l'heure, et au-

aujourd'hui elle compte plus de 1 400 entreprises pour plus de 9 000 emplois créés. Dans les ZFU, la loi impose aux entreprises d'employer une personne sur cinq venant des quartiers où elle est installée, et nous sommes ravis qu'à Marseille, les entreprises soient allées au-delà des attentes, en engageant plus de trois employés sur cinq issus de ces quartiers défavorisés. C'est une chose très importante car l'emploi comme vous le disiez, Monsieur, est une des voies d'intégration.

Après la réussite de cette première ZFU, notre maire c'est battu pour obtenir en 2004 une deuxième zone, ce qui est rare pour une ville. Elle est toute nouvelle et l'amorce est plus difficile dans les quartiers sensibles concernés, qui sont situés plus au centre. Aujourd'hui on compte 306 entreprises pour 847 emplois.

En 1995, le taux de chômage était de 21%, aujourd'hui il est de moins de 14%. On pourrait dire que 14%, c'est peu, mais malheureusement ce taux est plus élevé que le taux de chômage national qui est de 8%. Tout de même, cette baisse représente beaucoup d'efforts et d'accompagnements, et on est ravi que dans les territoires dits sensibles, dans les quartiers nord en l'occurrence, le chômage ait énormément régressé. Mais je ne voudrais pas seulement parler des quartiers nord, qu'on a tendance à mettre plus en valeur, car les difficultés sont également présentes dans les quartiers sud et dans le centre-ville. C'est pourquoi nous sommes actuellement dans une situation de réaménagement urbain. J'y reviendrai par la suite.

Ces territoires sensibles font preuve d'une concentration de difficultés, certes, et pourtant, la particularité de Marseille, c'est que ses quartiers dits sensibles font partie intégrante de la ville. J'ai fait exprès de ne pas parler de « banlieue », parce qu'à Marseille nous n'avons pas de banlieue. Nous sommes tous des citoyens marseillais, malgré les difficultés rencontrées dans les quartiers nord, ouest ou est à certains moments. Les habitants de ces quartiers n'ont pas d'autres appellations, comme on peut le voir en Ile de France avec le « neuf trois » ou le « 95 ». C'est très important dans la construction d'une ville et de sa population. On connaît Marseille par son club de football, l'OM (Olympique de Marseille), et on dit souvent qu'on est fier d'être Marseillais pour cette raison. Mais cela va au-delà du sport.

Cette identité marseillaise me permet de faire le pont avec les événements malheureux qui se sont passés en France en novembre

2005. Le fait que nous n'ayons pas de banlieue, nous a permis de ne pas « brûler ». La France a été mis en avant sur des effets malheureux, mais Marseille a su se dénoter de ce rapport avec beaucoup de modestie. Le maire, ainsi que l'ensemble des élus, dont je fais partie, avons été très vigilants. Nous n'avons pris la parole que très peu durant les émeutes. Nous avons attendu la fin, période à laquelle le monde entier venait voir pourquoi Marseille n'avait pas brûlé. Je pense que c'est parce que nous insistons sur l'échange et le dialogue.

Pour vous citer les difficultés qui sont propres à tous les quartiers défavorisés dans toutes les villes et voire même dans tous les pays : ça commence par des problèmes économiques et sociaux mais aussi des difficultés à se loger et ça finit par des problèmes par rapport à l'environnement. Au niveau du logement, les quartiers ont souvent une construction de l'époque des années soixante, j'oserais même dire que ce sont des vrais ghettos. Pour ce qui est de l'environnement social, les zones sont marquées par la montée des incivilités, par des violences faites aux personnes et par des actes de délinquance. Toutes ces difficultés sont facteurs d'exclusion.

Comme je vous le disais, à Marseille, on est attentif à l'échange et au dialogue qui est omniprésent grâce à l'ensemble des acteurs. Il y a les municipalités bien sûr, mais le champ de l'intégration et de l'égalité des chances a été investi avec beaucoup de force et de conscience par l'ensemble des scènes politiques, par les hommes et les femmes qui y œuvrent au quotidien et le font depuis toujours. C'est pour cela qu'il faut y mettre un point d'honneur et valoriser le champ des associations. A Marseille, nous avons plus de 2 000 associations qui mènent des actions, basées sur le volontariat et sur le savoir vivre ensemble dans les 111 quartiers, une grande richesse de la ville. Cette dernière y apporte son soutien financier avec plus de 55 millions d'euros, qui sont alloués à l'ensemble des associations, pour que chacune d'elles puisse voir ses actions et projets viables.

Les projets portent d'abord sur l'éducation, un point très important auprès des jeunes. Ensuite, l'action est menée en direction des familles et des femmes, un point auquel je suis très sensible étant élue au droit des femmes et à l'action familiale. Souvent dans les familles issues de l'immigration, c'est la femme qui est la dernière roue du carrosse, puisque l'homme, dans son rôle de chef de famille,

va travailler et a donc une faculté à être intégré, et que l'enfant va à l'école, lieu de socialisation. Les temps ont changé, les femmes ont bien pris conscience qu'il fallait qu'elles se prennent en main et aujourd'hui, les outils leurs sont mis à disposition. J'y reviendrai.

Enfin, troisième axe des projets, les actions en faveur de l'emploi, par la création de la maison des métiers à Marseille.

Pour tout cela, il existe des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), qui remplacent les anciens contrats de ville créés il y a plus de 25 ans. On en a signé un à Marseille. Il s'agit de financements croisés entre l'Etat, la ville et le FASILD (Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations). Le contrat a une durée de six ans, de 2007 à 2012, avec les objectifs et priorités suivants : l'habitat et le cadre de vie, l'emploi, l'insertion, l'information, la réussite éducative, la prévention de la délinquance, la citoyenneté et l'accès aux droits, la santé et la culture. Ces préoccupations sont l'affaire de tous, il n'y a pas un acteur privilégié. Nous devons tous nous sentir concernés par ces difficultés, afin que chaque habitant de notre ville se sente citoyen et ne soit pas délaissé au bord de la route.

Pour en venir à l'éducation, je dois vous parler de ces jeunes, qui ne prennent pas conscience du fait, qu'aller à l'école c'est l'ouverture vers une citoyenneté, pour la création d'une identité, et vers un enrichissement. C'est pour ces jeunes qu'a été créé en 1998, grâce à un projet européen, l'école de la deuxième chance, un outil formidable. Elle est également cofinancée par la ville, la région, le département, la chambre de commerce et le Fonds social européen. Depuis 1998, plus de 2 500 jeunes de 18 à 25 ans sans qualification ont été accueilli au sein de cette école. Au cours de ces deux ans de formation ils ont la chance d'aboutir à un emploi avec un taux de 60% de réussite. Cette magnifique école est située dans les quartiers défavorisés.

Toutefois, l'accessibilité à un emploi ne se fait pas toute seule. Il y a plusieurs instigateurs, dont l'entreprise est l'acteur essentiel. A Marseille, plus de 1 000 entreprises (petites, moyennes voire grandes) accueillent ces jeunes dans le cadre d'un tutorat. Elles les accompagnent avec beaucoup d'efficacité et de générosité. Je n'en citerai que deux qui viennent d'intégrer ce dispositif : EDF et Eurocopter, juste pour vous montrer qu'au niveau de ce qui est proposé, on ne vise pas seulement des gens qui ont de basses qualifications,

au contraire, on s'intéresse aussi à des métiers qui utilisent des technologies de pointe, pour Eurocopter on est quand même sur un champ bien spécifique.

Une autre action menée à Marseille, à titre plus religieux, est la création de l'association Marseille Espérance en 1988 sous le maire Robert Vigouroux. Les onze religions présentes à Marseille sont représentées au sein de cette association. Comme ça, on favorise le dialogue, ce qui est important dans une ville comme Marseille quand il y a des événements à l'extérieur. Je vous cite volontairement le conflit au Proche Orient, car il y a une population maghrébine très importante à Marseille ainsi qu'une population juive. Et il ne faut pas que les actes qui se passent ailleurs viennent entraver le bon fonctionnement de la ville. Marseille Espérance joue un rôle très important dans ce sens.

Avant de terminer et de laisser place à l'échange, j'aimerais parler des primo-arrivants. La maîtrise de la langue est essentielle. Nous pouvons constater une différence entre la France et l'Allemagne, car en France l'école est obligatoire plus tôt. On veille à ce que ces primo-arrivants soient accueillis au même titre que les autres enfants, pour leur permettre d'apprendre la langue et de s'intégrer. C'est très important, car ce n'est pas parce qu'on vient d'ailleurs, qu'on vit dans un quartier sensible, qu'on a une religion différente, qu'on n'a pas le droit d'être intégré. Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de stigmatisation au sein de l'école qui est, je le rappelle, un lieu de socialisation. Quelques chiffres : il y a 45 000 enfants à Marseille et plus de 22 000 élèves qui sont accueillis mais ne payent pas la totalité des frais de repas, dont plus de 700 primo-arrivants par an. De plus, on veille à ce qu'ils ne soient pas renfermés dans les mêmes écoles. Ils sont ainsi présents dans toutes les écoles de Marseille. C'est grâce à ce mélange de classes sociales, de genres, d'origines, d'ethnies, qu'on arrive à construire une homogénéité dans une ville.

Je terminerai en disant que toutes ces actions sociales et éducatives représentent pour la ville de Marseille plus de 20% du budget communal, qui est de 1,4 milliards d'euros. Marseille présente différents atouts : c'est notamment une ville sans banlieue où il y a une richesse humaine et collective qui œuvre au quotidien au sein des associations. C'est également un carrefour économique avec ouverture sur la Méditerranée et un creuset qui a su démontrer les capaci-

tés d'intégration, d'assimilation sociale et de solidarité. C'est l'apport de toutes ces valeurs ajoutées de l'immigration, c'est l'apport au quotidien de toutes ces associations, c'est aussi la création culturelle permanente innovante et métissée. Et tout cela se fait parce qu'on est tous acteurs de cette société, tant sur le plan économique, social, culturel que politique.

Quand on se trouve face à des lourdeurs administratives, cela ne doit pas nous empêcher d'être dans l'action, d'avoir cette volonté de ne pas vivre côte à côte, mais de vivre ensemble, parce que c'est dans cette construction du vivre ensemble qu'on s'enrichit. C'est en luttant contre la stigmatisation qu'on va combattre l'intolérance et la peur de l'autre parce qu'il vient d'ailleurs ou parce qu'il a une religion différente. C'est pour toutes ces raisons qu'à Marseille on est contre le communautarisme, qu'on se veut tous dans l'action pour une meilleure citoyenneté et pour que chacun de nous se sente citoyen.

L'alphabétisation est le nerf de la guerre, le bien pour toutes et pour tous. En étant ici aujourd'hui, je ne me sens moi-même pas très bien, car je ne maîtrise pas la langue allemande, et c'est un bonheur de pouvoir avoir ce colloque traduit en simultané. Donc on peut imaginer combien c'est difficile pour les gens qui viennent d'ailleurs de vivre avec cette différence. Je crois que ça va être un des axes sur lesquels je vais travailler : l'alphabétisation pour les enfants, les jeunes, mais aussi pour les femmes. Je fais moi-même partie de ces jeunes. Je suis née en France. Je suis issue de l'immigration. Mes parents ont immigré. J'ai une maman qui est en France depuis plus de 40 ans. Aujourd'hui on a un outil formidable en France, c'est le contrat d'accueil et d'intégration, qui permet aux jeunes et aux moins jeunes qui arrivent sur le territoire français, d'obtenir 600 heures de formation linguistique. Je crois que si ma mère l'avait eu il y a quelques années, elle aurait pu parler aussi bien français que moi. Tout cela pour vous dire que l'ensemble des actions d'intégration et d'égalité des chances sont l'affaire de tous et de toutes ; et je suis ravie qu'à Marseille, on œuvre dans ce sens-là au quotidien, tout simplement parce qu'on accueille, on écoute, on informe, on oriente, on accompagne et on essaie de tirer tout le monde vers le haut quel que soient les difficultés de chacun, afin qu'on soit tous citoyens de cette belle ville, qu'est Marseille. Je vous remercie de votre attention.

FRANK BAASNER :

Je ne voudrais pas commencer la discussion tout de suite car Madame Müller-Trimbusch doit encore parler de Stuttgart afin que nous puissions mettre cela en relation avec l'expérience française. Mais je pose tout de même déjà certains points que j'aimerais reprendre tout à l'heure, lors de notre discussion. J'aimerais, par exemple, en apprendre davantage sur les structures de dialogue. Il a beaucoup été question du mot « dialogue ». Il serait intéressant de savoir comment cela s'organise concrètement. Et j'aimerais de nouveau souligner qu'il existe en effet depuis longtemps en France quelque chose qui est peu connu du public allemand et qui s'affirme maintenant de façon encore plus poussée, à savoir un système complexe et finement pensé de contrats grâce auxquels sont créés dans les différents échelons administratifs – de l'Etat jusqu'à la commune, en passant par le département – des projets globaux cherchant à développer un espace urbain. Auparavant, ces contrats étaient appelés « contrat de ville » et étaient prévus pour six ans. Depuis l'année dernière ils sont désormais appelés CUCS (« Contrat Urbain de Cohésion Sociale »). Au fond, on y a mis au centre des préoccupations l'intégration, telle que nous venons d'en discuter. Cela va jusqu'au cofinancement de nombreux programmes que l'on ne peut pas porter seul.

Le projet d'intégration de Stuttgart a souvent été primé. Nous, qui vivons ici, le connaissons largement. Ceux qui sont venus jusqu'ici sont peut être curieux de savoir comment fonctionne le modèle dans le détail.

Gabriele Müller-Trimbusch

(Maire adjoint de la ville de Stuttgart)

Je tiens à remercier tout d'abord les deux excellentes fondations pour leur invitation et j'ajoute tout de suite deux remarques préalables. Première remarque : si on avait mis en œuvre ce que ces deux fondations nous ont apporté en termes de savoir depuis trente ans, alors on n'aurait plus besoin de plan d'intégration nationale et on ne devrait plus signer de déclarations d'intention ou de quelconques chartes, lesquelles seraient obsolètes depuis longtemps si ces savoirs avaient été mis en pratique. Deuxième remarque : on fait beaucoup de choses à Stuttgart qui ressemblent à ce qui est fait à Marseille –

je ne vais pas tout répéter mais j'aimerais seulement revenir sur les points sensibles sur lesquels il faut encore beaucoup travailler.

Les communes se trouvent souvent tiraillées entre la politique d'immigration et d'intégration et les conditions spécifiques locales, c'est-à-dire le fait que chacun ait sa propre structure. On dit d'ailleurs souvent que les communes portent « la charge » de l'intégration et qu'une intégration locale réussie dépend pour l'essentiel de la plus ou moins grande motivation d'une commune à développer ses propres concepts locaux d'action. Deux autres attentes, qui le plus souvent conduisent vite à une impasse, sont liées à ces remarques.

La première est que l'échelon national et l'échelon européen doivent davantage se préoccuper des questions de l'intégration. A cela je peux seulement répondre que si nous continuons à attendre, alors ça peut encore durer longtemps car au niveau national comme au niveau international on n'a toujours espéré qu'une seule chose, à savoir que les migrants ou les immigrés tirent leur valise de sous leur lit et repartent.

Deuxièmement : les communes doivent résoudre les problèmes d'intégration sur place. Elles l'ont déjà fait depuis longtemps, à une époque où d'autres ne savaient même pas encore ce que signifiait ce mot. Les deux visions sont cependant incomplètes car toutes les constructions, aussi bien nationales que communales, sont totalement dépendantes les unes des autres en ce qui concerne les structures juridiques et autres. Et je prétends que la thématique n'est limitée ni au plan national ni au plan communal, mais que toutes les questions et tous les problèmes, et surtout toutes les approches de solutions sont d'abord une question de positionnement face à ce qui est nouveau. Il faut enfin prendre en considération les faits suivants : je considère tout d'abord l'intégration comme un processus individuel. En fin de compte, l'adaptation ne peut se faire qu'individuellement et ce comme expression et résultat de nombreux facteurs, où le hasard joue aussi un grand rôle : quelles chances privées et professionnelles sont à un moment donné accessibles à l'individu, qui rencontre-t-on à son arrivée et quels réseaux sociaux trouve-t-on, ou bien à quoi a-t-on accès, quelles expériences fait-on dans le pays d'accueil ou bien dans la commune d'accueil et auprès des autorités, et dans quelle mesure les espoirs et les attentes s'accordent-ils avec la réalité. En particulier en ce qui concerne la deuxième et la troi-

sième génération de migrants, ce sont les questions de mobilité sociale, tout comme les particularités de leurs *communautés* de migrants qui jouent un rôle important. Il ne faut pas non plus sous-estimer bien sûr les motifs de la migration parce qu'ils ont un effet durable sur le comportement personnel d'intégration. Il existe une nouvelle étude sur l'intégration politique, qui rapporte que les immigrés dont les motivations d'émigration sont essentiellement économiques ont les moins bonnes perspectives d'intégration, parce qu'ils ne développent pas de réelle intention de rester, même après de nombreuses années, et que l'intégration dans la société locale n'est donc pas considérée comme essentielle. Ce sont en revanche les immigrés venus à cause de la guerre, de la persécution ou de l'absence de liberté qui ont les meilleures perspectives d'intégration.

Et troisièmement : un séjour prolongé n'implique pas automatiquement d'une façon générale une intégration réussie. Cela signifie que si quelqu'un est là depuis dix ans on ne doit pas en conclure qu'il est forcément mieux intégré qu'une autre personne qui n'est arrivée que depuis trois ans ; le rapport est d'ailleurs inverse. Même l'appartenance à des organisations n'améliore pas significativement les perspectives d'intégration.

Et pour finir, en quatrième point (je cite toujours cette même étude) : les efforts étatiques de transferts et de sanctions ne peuvent ni forcer ni garantir l'intégration. Cet argument limite déjà l'efficacité des projets d'actions municipaux, car ces efforts de transferts ne sont pas pilotés par les communes toutes seules. La responsabilité de l'intégration se trouve en effet aussi du côté des immigrés et du côté des personnes qui accueillent dans la commune, qui entrent en relation spontanément ou systématiquement avec les immigrés, et qui, à leur tour, par leur attitude, font de ces étrangers, de ces nouveaux venus, un enrichissement.

En ce qui concerne le rôle central des communes dans l'intégration des migrantes et des migrants, ma collègue s'est déjà longuement exprimée : au sujet de la langue, du système éducatif, des associations, etc. Je pense que le succès de l'intégration dépend, plus qu'on ne l'a admis jusqu'à présent, des conditions locales. Même l'UE s'est rangée à cette vision des choses et recourt désormais davantage aux expériences communales dans ses plans communs de politique des migrations. Les migrants peuvent et doivent

bien sûr travailler avec les citoyens, les responsables communaux, les associations, les institutions, etc., à la création de bonnes conditions sur place. En tant qu'échelon étatique le plus bas, les communes ont la proximité physique et émotionnelle la plus importante avec les gens qui vivent dans leur ville, et possèdent donc le plus d'influence sur les conditions locales. Les facteurs de succès de la politique d'intégration de Stuttgart seront énumérés plus tard.

Bien qu'il faille attribuer à la rencontre personnelle, à l'engagement citoyen et à de nombreux réseaux sociaux une valeur très importante – peut-être la plus grande – je voudrais, en tant que maire, présenter ici la commune comme l'acteur local le plus important. Nous avons d'abord développé un concept qui impliquait des obligations politiques, c'est-à-dire ancré l'intégration comme tâche transversale. En 2001, Stuttgart était l'une des premières grandes villes à développer un projet global d'intégration politique, dans le but de lier les forces publiques et privées pour l'intégration dans notre ville internationale. Ceci a été fixé dans les décisions du conseil municipal qui, à la suite d'un processus de discussion interminable mais très beau et très réussi, était composé de citoyens, d'organisations de migrants et de beaucoup d'experts. Le maire et le conseil municipal accordent maintenant une très grande importance à la politique d'intégration. Leur foi en cette politique, clairement et publiquement affirmée, renforce évidemment l'importance attribuée à ce sujet dans l'ensemble de la commune et engage ainsi à un haut degré l'administration, le conseil municipal et aussi bien sûr les habitants. La grande importance et l'engagement politique ne se révèle pas seulement dans l'attribution d'un budget relativement généreux pour l'apprentissage de la langue et pour le travail d'intégration, mais aussi dans une importance symbolique et un regard positif, amical ou plutôt curieux sur l'autre, sur le nouveau, et sur ce qu'on pourrait peut-être créer ensemble.

Politiquement, tout a commencé ici il y a 35 ans. On a créé un comité des étrangers auquel les conseillers municipaux (allemands) participaient également. Il y a dix ans, on a transformé et rebaptisé ce comité en comité international. Cela venait également du fait que de nombreux membres de ce comité étaient entre temps devenus membres de l'UE et n'étaient donc plus des étrangers au sens où nous l'entendons. Ceci a aussi révélé un changement de perspecti-

ves : il devient de plus en plus normal qu'une ville s'internationalise. Une politique d'intégration n'est plus uniquement une politique concernant les travailleurs étrangers et les immigrés. L'ouverture interculturelle de l'administration constitue une autre nouveauté. L'internationalité, le plurilinguisme des collaborateurs, les compétences sociales, les chevauchements interculturels sont donc des critères de qualité importants pour un travail dans une administration moderne, pas seulement parce que les habitants deviennent de plus en plus internationaux. Une commune est aussi un prestataire de service et doit donc offrir les mêmes services à tous ses habitants et repérer et abattre sans délai d'éventuelles barrières d'accès pour certains groupes de la population. Il faut par exemple une plus grande transparence administrative et des informations en plusieurs langues (ce qui est courant à Stuttgart), ainsi qu'une formation des employés dans les relations avec l'autre et les autres. La réorganisation de l'office chargé des étrangers était à l'époque un processus très important. Il fut un des derniers à rejoindre cette formation selon la devise : « que Dieu me conserve mes préjugés, ainsi je ne dois pas changer ». L'internationalité de l'administration est aussi un facteur d'implantation important, par exemple pour des investisseurs étrangers qui nous assurent des emplois ; et de notre côté, nous leur offrons au moins 176 langues différentes. C'est aussi un avantage du lieu d'implantation.

Le thème sur lequel nous nous concentrons actuellement est celui de l'égalité des chances : même accès aux ressources, à la formation, à toutes les installations et toutes les possibilités. Ce qui nous importe c'est l'enseignement précoce des langues et l'éducation dans les maternelles. Nous avons eu un énorme succès avec le meilleur projet de formation d'enfants en bas âge en Allemagne, appelé chez nous « Einstein à la crèche » et qui a fait d'une institution de garde une institution éducative. Il n'y a plus de classes dans ces crèches, il n'y a que des espaces où l'on peut faire des expériences. Les enfants arrivent le matin et décident de l'activité qu'ils voudraient pratiquer. Celles-ci peuvent être d'ordre technique, artistique ou biologique et une salle est réservée à chacune de ces activités. Ainsi les enfants peuvent démonter un harmonica pendant trois semaines pour trouver pourquoi l'air peut faire de la musique. Ou bien ils

s'occupent des ailes d'une libellule qu'ils observent ; ils savent très bien manipuler des appareils vidéo ou autres.

Je voudrais raconter une anecdote de notre ministre de l'éducation qui avait beaucoup parlé des enfants prêts à être scolarisés et que nous avons finalement pu convaincre qu'on n'a pas besoin d'enfants prêts à être scolarisés mais d'une école prête à les recevoir. Nous sommes arrivés dans une crèche où il y a d'ailleurs aussi des machines à écrire et où les enfants identifient les lettres et reconnaissent si c'est un A ou un X à l'aide des symboles des panneaux routiers. Un enfant a alors demandé hardiment « comment t'appelles-tu ? ». Notre ministre s'appelle Helmut Rau et il a répondu « Helmut ». « Ah, ça s'écrit avec un H ? », « oui ». « Je ne sais pas encore l'écrire. Je mets un A à la place. Comme ça tu t'appelles Almuth ». Etonné, il me demanda « Mais dis donc ils ont quel âge ces enfants ? » - « trois ans ». « Mon dieu, quand ils vont entrer à l'école, ça promet ». Je réponds « oui je l'espère bien ». En tout cas, dans ces lieux, ils font un apprentissage très naturel à travers les jeux (la proportion des immigrés y est parfois de 99 %). Et ces enfants qui connaissent un soutien si précoce mais qui gardent leurs particularités culturelles – qu'il s'agisse de la nourriture, des dessins ou de la façon de voir leur environnement – sont pour nous une énorme richesse.

Monsieur Filsinger a évoqué le thème de l'évaluation. C'est un sujet qui me semble très compliqué car les approches qui nous ont été présentées jusqu'alors sont terriblement complexes. Je vous serais donc très reconnaissante de faire des propositions pratiques et réalisables.

J'en arrive à mon dernier point : la collaboration entre les communes, aussi bien au niveau national qu'international. Nous avons co-initié à Stuttgart le réseau-CLIP « Cities for Local Integration Policy » et je crois que c'est une base d'échange très importante. J'espère que nous nous y rencontrerons souvent et pas seulement dans un contexte franco-allemand mais aussi à un niveau international avec les autres villes européennes.

Je voudrais encore ajouter quelque chose : les responsables municipaux insistent fortement pour qu'on arrête les débats idéologiques entre les partis, et à l'intérieur des partis, sur l'assimilation, le multiculturalisme, la séparation et la ségrégation. Je voudrais encore répéter que les partis qui se cassent la tête sur ces notions devraient

plutôt s'occuper de ce qui est urgemment à l'ordre du jour, comme les lois d'immigration qui rejettent ou qui empêchent l'intégration. Je pense par exemple aussi au droit de séjour des étrangers tolérés, à la loi sur les étrangers qui contient tant d'obstacles que ceux-ci trébuchent forcément, ce qui donne un motif soit pour les punir soit pour les expulser. Cette attitude ségrégative, séparatiste et sélective freine ou empêche l'intégration. Les nationaux et les responsables de l'UE devraient songer à nous rendre, à nous les municipaux, la vie moins difficile. En dernier lieu, je voudrais dire : regardez le microcosme de cette merveilleuse ville de 176 nations, 176 langues, 176 religions. Elles sont – et c'est la conviction de tous les acteurs de cette ville – le sel de notre ville dont nous sommes si fiers.

Un autre sujet important au niveau national mais aussi au niveau des *Länder* : c'est l'école. Dans les crèches, nous essayons de cerner les enfants d'après leurs ressources intellectuelles et nous tentons de développer des projets pour les mener de A à B. Mais dès qu'un enfant intègre l'école, il est de nouveau considéré en fonction de ses manques et est exclu. Pour moi l'école est vraiment le dernier bastion de notre pays – sans parler de l'université – et je vous en supplie : ne permettons pas qu'après nous être efforcés de mettre en pratique – ensemble et avec succès – un projet d'intégration national ou communal nous constations que d'autres systèmes sont inadaptés et ne doivent leur existence qu'à un travail social supplémentaire. Je pense que le système scolaire actuel n'est pas vraiment compatible avec nos desseins.

Discussion

FRANK BAASNER :

Beaucoup de choses ont été évoquées, nous allons pouvoir les reprendre dans notre discussion. Je propose cependant de ne pas discuter en premier du thème de l'école (en particulier en bas âge), ni de la thématique formation/passage au premier emploi, parce qu'il y aura demain deux groupes de travail qui feront cela en détail, et qui parleront aussi bien de l'enfance précoce que des crèches, sujet dont nous pouvons sans doute apprendre encore beaucoup de la France, et de la relation entre école et profession. Là aussi les choses vont mal, et il y a sûrement beaucoup de choses à améliorer des deux

côtés. Je vous demande donc de continuer d'abord la discussion générale sur la question suivante : que veut dire participation dans l'espace municipal, comment organiser les administrations ? Je vous invite à poser les questions aux trois intervenants ou à compléter l'exposé par votre propre expérience dans vos communes.

DORIS NAHAWANDI, *députée à l'intégration et à l'immigration du conseil de la circonscription Friedrichshain-Kreuzberg, Berlin* :

J'aimerais demander aux deux représentantes municipales ce que les communes, selon elles, pourraient apporter en termes de travail et de politique contre les discriminations, ou bien si elles pensent que ceci n'est pas du ressort des communes.

GABRIELE MÜLLER-TRIMBUSCH :

Notre réponse est de ne pas créer, par exemple dans la politique municipale du logement, quelque chose comme à Kreuzberg, c'est-à-dire une enclave compacte d'une nationalité précise. Chez nous au contraire, il y a au maximum 20% d'étrangers dans chaque quartier. Une deuxième solution est de garder libre un certain nombre de logements dans chaque nouveau projet immobilier, de se soucier d'un habitat mixte et de ce que les gens apprennent à se connaître. Le sujet de la discrimination n'apparaît même pas si les gens se connaissent, parce qu'il leur est égal de savoir d'où ils viennent, le principal étant de réaliser quelque chose ensemble. Nous partons d'une autre approche.

MYRIAM SALAH-EDDINE :

Pour répondre à votre question au niveau des discriminations : il s'agit aussi d'arrêter de mettre des gens de mêmes origines dans les mêmes quartiers. On pratique aujourd'hui à Marseille un réaménagement urbain, qui inclut la mise en place d'institutions et la construction d'un tramway qu'on devrait inaugurer prochainement, afin que les jeunes puissent se mélanger et que le centre-ville soit bien le centre-ville de tous et qu'il n'y ait pas de renfermements dans les 111 quartiers de la ville. Le but est que les gens des quartiers nord, sud et ouest se retrouvent aussi dans le centre-ville. C'est pour cela que nous luttons contre les discriminations.

Je pourrais aller plus loin au niveau des gens qui travaillent pour la fonction publique. Il y a de plus en plus de diversité là aussi, la ville veut être à l'image de ses citoyens de toutes les origines. Quand on parle d'intégration et d'égalité des chances, on le voit au quotidien. Mais je crois qu'il est important de rappeler qu'il faut investir dans tous les champs à tous les niveaux, il faut valoriser les réussites de proximité.

A Marseille, quand on parle des quartiers nord, normalement on parle de Zidane qui est mondialement connu, mais nos enfants ne sont pas tous des Zidane. Ce qui est important, c'est de valoriser la création des jeunes gens de ces quartiers, qui ont su créer des entreprises ou qui sont aujourd'hui cadres dans des sociétés ou qui investissent, comme moi, la scène politique, parce que c'est en ce genre d'actions qu'on arrive à combattre les différences qui sont dues à l'origine.

FRANK BAASNER :

Un complément sur ce point : nous allons avoir demain dans le groupe de travail n° 2 l'exemple d'une interconnexion communale, d'une structure qui intègre la ville autant que les écoles et les entreprises et où il s'agit précisément de stratégies contre les discriminations. Il s'agit de la Fondation FACE de Lille. Alors nous aurons l'occasion d'approfondir le sujet avec l'exemple de Lille.

STELLA KIRGIANE-EFREMIDIS, *présidente du cercle de coordination sur l'intégration des étrangers à Weinheim* :

J'aurais une question relative à la participation, plus exactement la participation politique. J'aimerais que le maire de Marseille me dise qui a le droit, chez eux, de participer aux élections municipales. Est-ce que les migrants normaux y ont droit ou bien doivent-ils être d'abord naturalisés ? Et une question à Madame Müller-Trimbusch : combien existent-ils à Stuttgart de conseillers municipaux étrangers ou issus de l'immigration ? Notre problème est que nous avons toujours une part importante de migrants dans nos communes, mais que ceux-ci ne sont pas tous d'Europe. Cela signifie que, dès le départ, une grande partie d'entre eux est exclue de toute participation politique active. Et nous expliquons ainsi le fait qu'ils se sentent dès le départ exclu et refusent de coopérer.

MYRIAM SALAH-EDDINE :

Très bonne question. A Marseille comme en France, les personnes qui peuvent élire doivent être citoyen français ou citoyen européen. Par contre, c'est une question qui aujourd'hui interpelle l'ensemble des partis politiques, puisqu'on se demande si les gens qui ont immigré, qui sont étrangers, donc qui ont une carte de séjour en France, ne peuvent pas avoir le droit de vote pour les élections municipales. Aujourd'hui, ce n'est pas encore tranché, mais les immigrés de la première vague d'immigration datant de 30 ou 40 ans sont en mesure, je crois, de connaître le pays. Je ne vous réponds pas en tant qu'adjointe du maire de la ville de Marseille, mais comme citoyenne. Je pense qu'on pourrait aller dans ce sens afin d'attribuer à ces gens, qui connaissent le pays et l'ensemble du fonctionnement de la municipalité, le droit d'apporter leur voix à un mandat local.

GABRIELE MÜLLER-TRIMBUSCH :

A Stuttgart on a fait une expérience dans ce sens. J'avais raconté brièvement que d'abord il y a eu un comité des étrangers, il y a 35 ans, dans lequel siégeaient 15 personnes étrangères et 16 allemands. Certains trouvaient cela très étrange, mais il y a une bonne raison à cela. De fait, le conseil municipal apprenait toujours « où le bât blesse » de la part des étrangers. Je dois dire qu'en 25 ou 30 ans d'existence du comité des étrangers, jamais une proposition de changement de la part des étrangers n'a été refusée par ce comité au conseil municipal. Puis on l'a transformé en comité international. Cela tenait au fait que les Grecs, les Italiens et les Français, étaient tous des membres de l'UE et qu'ils n'étaient donc plus des étrangers comme nous l'entendions. Il restait les Turcs et les trois ethnies yougoslaves (les Bosniaques, les Serbes et les Croates). Cela signifie qu'aujourd'hui tous ceux qui ne peuvent siéger dans le conseil municipal normal par le biais de l'UE, siègent là-bas. Nous avons en ce moment au conseil municipal un membre d'origine turque, qui possède un passeport allemand, et nous avons jusqu'à présent un Italien, c'est-à-dire un Allemand d'origine italienne. Nous ne faisons même plus tellement la différence. Du reste ce Turc fabrique les meilleurs masques de Forêt-Noire pour le carnaval.

DIETER FILSINGER :

Peut-être un petit commentaire, une petite réplique à votre question sur l'évaluation. On a besoin bien sûr de quelques points de départ pour savoir quelles stratégies ont du succès et comment mesurer l'intégration. Et je pense que la participation est un indicateur important du succès, tout comme la question de savoir dans quelle mesure les immigrés et leurs enfants sont représentés dans ces importantes fonctions. Et il faut dire à ce propos (un commentaire sur Stuttgart) que cela semble encore très modeste. Nous n'avons en fait pas vraiment de représentation significative dans les fonctions de haute responsabilité. Et cela vaut aussi pour les conseils municipaux. La question n'est pas de savoir quels comités existent. En fin de compte, je mesurerais plutôt cela à l'augmentation significative et non au taux de participation avec le temps. Nous avons déjà constaté qu'à ce sujet, on a relativement peu avancé. Et je pense qu'il faut regarder de plus près les points où se trouvent les aspects difficiles de l'intégration, et là, la participation, l'éducation et le marché du travail sont à citer.

FRANK BAASNER :

Azouz Begag disait toujours : « il faut banaliser la diversité », c'est-à-dire que nous devons faire en sorte que la diversité visible et audible de notre société, que la diversité tout court devienne aussi banale que possible. Mais nous sommes encore loin de cela.

GILLES KUNTZ, *Adjoint au maire de Grenoble* :

Je voudrais rebondir sur deux points.

A Grenoble, on a mis en place un conseil des résidents étrangers en 1999, qui vise à donner la parole à ceux qui ne peuvent pas s'exprimer par le bulletin de vote, à savoir aux résidents étrangers qui ne font pas partie de l'UE. Ce conseil peut être saisi par le maire sur des questions communales et il peut également faire des propositions au conseil municipal. Parmi ses propositions, il milite beaucoup pour le droit de vote des résidents étrangers et il nous a engagé dans des actions annuelles de votation – c'est un terme suisse – qui permet sous la voix publique de demander aux Grenoblois « Etes vous pour ou contre le droit de vote des résidents étrangers ? ». Ce n'est pas une consultation officielle, mais une mobilisation sur ce thème et

je crois qu'il est important d'obtenir ce droit de vote ; et je suis très heureux que ma collègue de Marseille, bien qu'on ne soit pas du même parti politique, se prononce en faveur de cela, même si elle ne le fait qu'à titre personnel. J'espère que son parti le fera officiellement, parce que je pense que c'est un débat démocratique qui doit traverser tous les courants politiques, et on ne doit pas dire que c'est une demande de la gauche ou de la droite, c'est une demande, un dessein de la démocratie. A Grenoble par exemple, nous avons fait un colloque où nous avons eu un militant suisse du parti radical qui est venu nous exposer pourquoi il avait lutté pour le droit de vote et je lui ai demandé : « Où se situe le parti radical? » et il a répondu : « On est proche de l'UMP. ». J'étais très inquiet, mais il a eu un discours impeccable : c'est un droit, c'est une exigence de démocratie et cela doit être obtenu.

Je voulais dire aussi que quand on parle de discrimination, il ne faut pas oublier que la discrimination est un délit. Et quand les entreprises discriminent – ce qu'on voit en ce moment avec les enquêtes qui sont publiées en France, lorsqu'elles refusent des personnes simplement à cause de leurs origines ou de leurs noms – c'est quelque chose qui est punie par la loi, ne l'oublions pas. Donc c'est très important que l'entreprise signe la charte de la diversité mais il est encore plus important qu'elle l'applique et que la diversité qui est présente dans notre pays soit présente aussi dans les entreprises.

MYRIAM SALAH-EDDINE :

Pour rebondir sur la question des discriminations. Nous avons aujourd'hui en France différents outils à disposition. Il y a la HALDE (Haute Autorité pour la Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité des chances) et le Haut Conseil à l'Intégration (HCI), dont je suis membre. Ce sont des instruments qui fonctionnent très bien face à toutes les discriminations auxquelles l'ensemble des citoyens français doit faire face.

Pour revenir aux clivages politiques, comme nous sommes proches des élections en France, et je pense que tout le monde le sait, j'estime, comme vous le disiez, que cela va au-delà des clivages politiques. Ce sont réellement des questions de société. Quand on parle d'intégration et d'égalité des chances, cela doit aller au-delà de la droite, de la gauche, du centre ou des verts. Parce qu'on milite pour

une citoyenneté, pour une reconnaissance de l'être humain. Il est vrai que je parlais en mon nom à cause de cette échéance, mais je pense très sincèrement que nos deux partis sont en mesure de pouvoir trancher très rapidement.

FRANK BAASNER :

Je redonne tout de suite la parole à la salle. Je voudrais simplement ajouter quelque chose encore à propos de cette « HALDE », qui a été mentionnée à deux reprises. C'est la mise en œuvre d'une directive européenne. L'Allemagne l'a mise en œuvre également, ce qui a provoqué un long débat. Le premier essai a échoué, puis il y a eu des élections, un autre gouvernement, la grande coalition, et celle-ci a finalement fait quelque chose. Il s'agit aujourd'hui d'une petite sous-direction dans le ministère de la famille, ce n'est donc pas aussi visible qu'en France, ce qui est très intéressant. Là on peut seulement dire : nos compliments pour avoir eu le courage de placer ce thème à un tel niveau. Et ce concept de HALDE est connu maintenant de tout Français qui lit la presse.

CLAUS PREIBLER, *délégué chargé des habitants étrangers de la ville de Mannheim* :

La ville de Mannheim a aussi participé au projet de la fondation Schader sur le thème de l'intégration de l'espace social. Et un point essentiel voire central dans ce projet, était que la densification ethnique de certains quartiers ne doit pas être un problème en soi mais qu'au contraire cela peut être porteur d'intégration. Cette thèse a été discutée vivement à l'échelle fédérale et j'aimerais demander à Madame le Maire de Marseille si elle a cette expérience : y a-t-il une densification ethnique ? Vous avez dit : nous n'avons pas de banlieue à Marseille. Y a-t-il des quartiers avec une concentration ethnique ? Et quelles sont vos stratégies ? Est-ce encouragé ? Essaie-t-on de dissoudre cette concentration ? Je suis d'avis qu'il n'existe pas de sociétés parallèles en Allemagne. Ce concept surgit toujours très vite, et il faut faire attention à ce que cette concentration ethnique ne rime pas avec désavantage social. C'est alors que certains quartiers deviennent problématiques. Et je serais intéressé de savoir comment vous vous y prenez face à ce phénomène.

JEAN-CLAUDE TRIBOLET :

J'ai une question qui s'adresse plus au Professeur Baasner puisque j'ai perdu un peu de vue l'actualité allemande ces dernières années. Qu'en est-il de la discussion actuelle par rapport à la politique d'intégration en Allemagne ? Y a-t-il eu des changements au niveau du droit de nationalité et de la double nationalité ?

HELENE SCHUNK, *Relations internationales de la ville de Rüsselsheim* :

Ma question va peut-être paraître bizarre. Elle s'adresse au maire de Marseille et à Madame Müller-Trimbusch de Stuttgart. Nous avons actuellement une grande discussion à Rüsselsheim parce que notre conseil des étrangers proteste contre l'ouverture d'une école privée internationale. Avez-vous à Marseille et à Stuttgart beaucoup d'écoles privées ?

AZIZE TANK, *déleguée pour les migrants dans le foyer de la circonscription de Charlottenburg-Wilmersdorf de Berlin* :

J'aurais aimé poser une question à Madame Müller-Trimbusch. Vous avez des projets formidables, en particulier pour la maternelle. Comment sont-ils financés? Avez-vous dans votre budget, un budget spécial pour l'intégration ? Par ailleurs vous avez parlé des papiers d'informations en plusieurs langues. La plupart du temps quand on demande ça dans les administrations on nous dit : « la langue administrative c'est l'allemand ». Et dans les crèches et maternelles on entend souvent la recommandation – que les mères parlent l'allemand ou non – : « parlez, s'il vous plaît, allemand avec vos enfants ! ». Qu'en est-il à Stuttgart ?

GABRIELE MÜLLER-TRIMBUSCH :

Il y a eu deux questions. La première était de savoir combien nous avons d'écoles privées à Stuttgart. Nous avons bien sûr beaucoup d'écoles Steiner (« Waldorf-Schulen ») et d'écoles Montessori, mais aussi une école internationale, en fait anglais-allemand, de la maternelle jusqu'au baccalauréat. Nous avons en outre une école franco-allemande (école maternelle jusqu'au baccalauréat), une école germano-bosniaque, une école germano-japonaise et beaucoup d'autres écoles. Il nous semble bon que, dans cette ville, chacun puisse choisir s'il veut envoyer son enfant – sans doute en vue d'un séjour pro-

fessionnel à l'étranger – tout de suite à l'école internationale, à l'école franco-allemande ou une quelconque autre école. Nous sommes extrêmement fiers de nos écoles.

Deuxièmement : le financement du travail dans les maternelles. L'année dernière, le conseil municipal a mis à disposition 2,5 millions d'euros pour la qualification de nos éducatrices, parce que dans leur programme de formation normal, les points tels que la promotion des langues, le développement de projets d'observation ou même la mise en place d'un curriculum individuel pour un enfant, ne sont pas prévus.

Vous avez demandé également ce que nous avons comme documents en langues étrangères. Nous avons de tout. Pour chaque personne qui naît à Stuttgart, les parents reçoivent, dans leur langue, une lettre de bienvenue du maire, un plan de la ville pour les enfants ainsi qu'un cahier dans lequel on trouve tous les services et les installations proposés par la ville. A l'entrée en maternelle, on essaie alors d'inciter les mères et les membres de la famille à apprendre l'allemand. Les mères sont maintenant très intéressées parce que nous leur disons toujours : « Votre enfant y arrivera bien sûr. Comment allons-nous faire pour le mener à la prochaine étape, ensemble, dans un partenariat d'éducation? ». Il s'ensuit automatiquement un apprentissage réciproque de l'allemand.

A la question « l'allemand comme langue administrative », il n'y a pas grand chose à ajouter car l'allemand est effectivement notre langue d'administration. Mais plus les étrangers se trouvent longtemps au sein de nos institutions (au plus tard lors de l'entrée dans l'enseignement secondaire), plus la multiplicité des langues diminue, parce qu'on ne la réclame alors même plus. Par ailleurs, les parents suivent le mouvement. Le plurilinguisme fait de plus partie de notre « projet Einstein ». Un jour on ne parle que le grec, un autre que l'italien et on mange, on fait la fête, on peint, on écoute de la musique à l'italienne. On veille toujours à l'égalité de traitement des cultures d'un point de vue linguistique. Les enfants allemands préfèrent alors écouter les histoires en italien, les enfants turcs en grec et les enfants grecs en turc. Et grâce à cela beaucoup de conflits nationaux sont évités. Ils disent que la langue est tout simplement excitante. On leur lit une histoire en allemand puis dans une autre langue. Souvent ils disent alors : « Recommence en italien, c'est joli ». C'est pourquoi

je suis aussi une adversaire de l'enseignement sélectif de la langue maternelle – l'enseignement de la langue maternelle, que je considère comme sensé, mais seulement quand il est ouvert à tous, de telle manière que des Allemands, des Grecs, des Turcs et d'autres puissent aussi se rendre à des cours en italien, et inversement.

MYRIAM SALAH-EDDINE :

Pour répondre à la première question sur la densité ethnique à Marseille, je dirais qu'elle dépasse le cadre du quartier. Il s'agit en fait d'« arrondissements ». Il y a en a seize à Marseille, qui sont regroupés par deux à chaque fois, ce qui fait huit secteurs. Selon les arrondissements, on peut se retrouver avec une concentration d'arméniens, d'italiens, mais ce n'est pas une densité très importante. Pour les nouvelles constructions, nous veillons à ce que les logements ne soient pas trop nombreux. On limite les structures à trois ou quatre étages afin qu'on soit encore dans un schéma de vie humaine, ouverte, où il y a réellement beaucoup d'échange. Il ne faut pas que l'on fasse des accumulations de logements, comme dans les quartiers nord, dont je citerai la Castellane, où les bâtiments qui comptent plus de 6 000 logements, forment quasiment une petite ville. Depuis pas mal d'années, un changement s'amorce au niveau de la construction des logements.

Pour répondre à votre question en ce qui concerne les écoles. À Marseille comme à Stuttgart, nous avons des écoles internationales, mais aussi des écoles communautaires. Avec des écoles juives beaucoup plus présentes, autant sur le primaire que sur le secondaire. Récemment nous avons inauguré une école arménienne. C'est plutôt un avantage pour une population qui ne souhaite pas que ses enfants subissent les inconvénients de l'intégration. Il ne s'agit pas pour nous d'assimilation. Aujourd'hui, nous sommes dans une société où l'on revendique une quête identitaire de plus en plus affinée, mais elle se fait sur une base commune, avec des règles qui sont celles de notre République. Le but est de permettre à un enfant d'acquérir une double culture lorsqu'il se construit, et donc de savoir d'où il vient et où il va.

FRANK BAASNER :

Venons-en à ma question, à laquelle je vais répondre en partie avant de la faire suivre à Monsieur Filsinger. Il me semble très important que l'on prenne conscience, en particulier dans le débat français, qu'il s'est produit un changement important de perspective en Allemagne avec la loi de l'immigration de 2000 et des mesures qui en ont découlées. Il reste quand même évident, si l'on compare la France et l'Allemagne, que dans la logique française, l'intérêt premier est le concept de citoyenneté, c'est-à-dire que la participation individuelle et les droits de séjour sont à organiser de telle sorte que l'on puisse accéder aussi vite que possible à la citoyenneté. Il en a toujours été ainsi dans la tradition française. Peut-être que ce faisant, on a ignoré trop longtemps certains problèmes qui sont placés au premier plan en Allemagne, mais toujours est-il que l'accès à la citoyenneté était bien plus facile. Cela n'a pas changé. Quand on voit le déroulement du débat qui a lieu sur le droit de séjour, on peut se poser des questions, car on a l'impression qu'on ne souhaite finalement pas vraiment que les gens vivent ici légalement et qu'ils constituent ainsi une partie de notre société. On a certes abandonné le principe pur et simple de descendance, à ce titre je pense que quelque chose a avancé, c'est-à-dire que le droit du sol a bien fait son entrée, mais cela ne veut pas du tout dire qu'on en tire toutes les conséquences. On a par exemple parlé des Italiens qui sont très présents en Allemagne. Ce qui est curieux, c'est que les Italiens qui sont nés ici, qui ont grandi ici et qui n'ont aucun problème, refusent pourtant de rendre leur passeport et ne veulent pas devenir allemand. C'est également une réalité. Monsieur Filsinger, peut-être pouvez-vous ajouter quelques éléments.

DIETER FILSINGER :

Je partage la thèse, que tant que les traditions culturelles sont différentes, on ne peut rien changer du jour au lendemain. Il y a eu avec certitude des avancées, mais quand on regarde de très près, on s'aperçoit qu'à l'échelle de l'UE, la politique d'immigration est une politique de défense. Bien entendu, à l'égard de certains groupes de migrants très spécifiques, il faut le dire. Le débat sur les gens hautement qualifiés ou non, apparaît par exemple dans les discussions sur le droit de séjour, sur l'âge d'immigration, etc. Et là, il y a à mon avis

une divergence permanente entre les différents points de vue depuis que nous sommes devenus un pays d'immigration. Donc le fait qu'on en parle beaucoup et qu'on le reconnaisse ne signifie pas encore que cela a été vraiment intériorisé. Cela vaut aussi pour la population ; quand on regarde les études montrant l'ampleur de la xénophobie, cela donne, à côté des exemples concrets et des espoirs, une analyse sans grande illusion. Il faut admettre cela, parce que c'est à la base d'un changement légal qui n'est possible que s'il y a une large acceptation dans la population, ce qui vaut pour les deux côtés. La politique se sert souvent des réserves constatées dans la population pour mettre le doigt sur ces ressentiments que l'on trouve aussi en France. Il y avait à l'époque, même au parti communiste, de forts ressentiments envers l'immigration, contrairement à ce qu'on aurait pu supposer.

JÜRGEN ROMBACH, *délégué à l'intégration de la ville d'Eschweiler* :

Je viens de la partie la plus occidentale de l'Allemagne, de la ville d'Eschweiler, dans la circonscription d'Aix-la-Chapelle (limite des trois pays : Allemagne-Pays-Bas-Belgique), où je suis délégué à l'intégration. Je voudrais reparler du droit de vote municipal pour les gens dont le droit de séjour est assuré. On a essayé de l'introduire au début des années 90 à Hambourg et au Schleswig-Holstein. La Cour constitutionnelle fédérale l'a supprimé en affirmant que seul le peuple allemand a le droit de vote. Mais si l'on considère que ce sujet a été rediscuté dans une résolution de la grande coalition à Berlin, et que celle-ci est en mesure de changer la Loi fondamentale, on devrait se demander s'il ne faut pas prendre une initiative. En Rhénanie du Nord-Westphalie, l'organisation qui couvre toutes les représentations de migrants au niveau municipal vient justement d'évoquer ce sujet. C'est peut-être aussi un appel à d'autres Länder pour y réfléchir à nouveau. Ici se trouve sans doute une grande différence entre l'Allemagne et la France. C'est qu'il y a en Allemagne beaucoup de membres d'autres nations qui ne veulent pas devenir allemands. On vient d'évoquer l'exemple de l'Italie. Je suis marié depuis plus de 25 ans à une Grecque qui ne veut pas non plus devenir allemande.

JOANNA ZACHARAKI, *membre du conseil municipal de Solingen* :

Une réponse à mon interlocuteur précédent : je suis d'origine grecque et j'ai la double nationalité. Nous avons écouté le ministre d'Etat, Madame Böhmer, qui souhaite que le thème de l'intégration devienne une priorité. Madame Müller-Trimbusch, vous avez dit que le thème de l'intégration est très important à Stuttgart et qu'il existe une conviction très claire. Si c'est le cas, c'est une bonne chose, car je constate que dans bien d'autres communes il n'existe pas encore la conviction qu'il faut agir dans ce domaine. Il reste beaucoup à faire : il faut une gestion de l'intégration, une ligne de conduite et une analyse précise des statistiques et des évolutions. Et si après tant d'années, nous soutenons ce travail d'intégration et qu'un changement de perspective à l'égard de la loi d'immigration a lieu, c'est très bien, bien qu'un peu tardif. Nous sommes sur la bonne voie, malheureusement à une époque où les caisses municipales sont vides. J'ai appris par le maire adjoint de Marseille qu'on y investit la formidable somme de 55 millions d'euros dans le travail d'intégration. Hélas, je ne sais pas combien d'argent est investi dans d'autres communes, par exemple chez nous à Solingen.

MATTHIAS BETZER :

La grande différence, c'est le droit du sol en France et le droit du sang en Allemagne, même s'il y a eu des modifications. C'est la raison pour laquelle tout le monde dit qu'il n'y a que des étrangers dans le sud de la France. Ce n'est pas vrai. En 2004, une étude de FASILD a montré que seulement 10% des habitants de cette région étaient étrangers. Ce n'est vraiment pas beaucoup, cela correspond à une personne sur dix. Mais il faut ajouter qu'avoir la nationalité ne veut pas forcément dire qu'on est intégré. La participation passe par d'autres domaines, c'est beaucoup plus complexe et c'est là qu'il faut intervenir. Il ne suffit pas de voter une fois tous les cinq ans, il faut également intervenir à d'autres niveaux et par exemple soutenir le travail des associations et des conseils de quartier.

SYBILLE HAUSMANN, *déléguée à l'intégration de la circonscription de Düren* :

J'aimerais revenir sur le sujet de la participation et sur ce que Madame Salah-Eddine a dit à propos des associations dans sa ville.

Vous disiez qu'il y en a 3 000 et qu'elles sont subventionnées. Alors j'aimerais bien savoir comment vous faites cela et selon quels critères. Il y a maintenant en Allemagne un discours très intense sur le sujet de la participation par l'intégration d'organisations autogérées de migrants dans le projet communal. On oublie souvent qu'il y a une disparité énorme entre ce que sont capables de faire des travailleurs sociaux professionnels ou des institutions professionnelles, et ce que peuvent réaliser ces organisations autogérées. Il y a une disparité en ce qui concerne les ressources financières, il y a souvent aussi une disparité de niveau culturel et on exige et on attend des ces organisations des choses qu'elles ne peuvent pas remplir ne serait-ce qu'à cause de leur structure. Et voici encore une question à Madame Müller-Trimbusch : comment faites-vous pour résoudre ces problèmes de disparités de pouvoir, d'influence et de ressources financières, comment faites-vous pour y remédier afin de permettre une véritable participation de ces organisations de migrants au sein de la commune ?

MATTHIEU BOURRETTE, *Directeur de Cabinet du Préfet de la Côte d'Or, Dijon* :

Ma question s'adresse à la fois à Mme Müller-Trimbusch et au professeur Filsinger. J'aurais voulu savoir quel était l'état du débat en Allemagne par rapport à ce que les Anglo-saxons appellent "affirmative action". Ce que nous appelons la « discrimination positive » et s'il y avait des exemples sur Stuttgart en la matière.

AYITE CREPPY :

Vous avez décrit deux expériences intéressantes de Stuttgart et de Marseille, je voudrais savoir ce qu'apportent ces politiques à ces communes. Finalement on a l'impression qu'il y a investissement et mobilisation, mais qu'est-ce que vous mesurez ? Concrètement, qu'est-ce qu'on peut en tirer de positif pour vos communautés ? Qu'est-ce qu'il y a comme valeur ajoutée aujourd'hui ? Est-ce qu'il y a d'un côté des communes qui aident et des immigrés qui reçoivent ?

SALIOU GUEYE, *délegué à l'intégration et à la migration de la ville de Ludwigsburg* :

J'ai une question concernant un sujet actuel en France. Il s'agit d'une citation de Sarkozy qui est lui-même Français d'origine immigrée. Son idée est de créer un ministère de migration et de l'identité nationale. Ma question s'adresse donc évidemment à la dame venant de Marseille : que pensez-vous de l'idée de Sarkozy de créer un tel ministère ? Est-ce encore du pur populisme car nous connaissons cela : il est difficile de gagner des élections avec des paroles favorables aux étrangers et à l'intégration. J'aurais bien voulu connaître le point de vue de Marseille.

GABRIELE MÜLLER-TRIMBUSCH :

Je commence par la première question. Il s'agissait du droit de vote des habitants étrangers dans une ville et de savoir s'il faut reprendre cette idée. Cela paraîtra peut-être bizarre, mais je ne suis pas de cet avis. Car nous avons fait l'expérience à l'époque où les habitants étrangers à Stuttgart pouvaient élire leur parlement (leur « comité des étrangers » comme on l'appelait), on avait une participation maximale entre 7 et 11 %. Or cela demandait un énorme investissement. Et vous avez raison quand vous dites qu'on ne peut pas dire d'un citoyen allemand qu'il est automatiquement aussi un être intégré. Je ne peux que souligner cela. Nous avons fait des expériences analogues en ce qui concerne l'immigration de ce que nous appelons les « Allemands-Russes ». Ils recevaient assez rapidement un passeport allemand mais leur « comportement étranger » était encore plus visible que pour n'importe quel autre pays européen. Un mot encore sur le positionnement du sujet : la question est directement traitée par les collaborateurs du maire ; on leur soumet toutes les propositions, ils donnent des conseils et disent ce qu'il faudrait encore changer, ce que je trouve tout à fait juste.

La question suivante était de savoir comment nous aidons les associations étrangères à se mettre en place. Il y a d'un côté un lieu central de conseillers professionnels qui aident ces associations d'étrangers à s'inscrire, par exemple, dans le registre des associations, qui mettent à leur disposition des photocopieuses et l'infrastructure nécessaire. De l'autre nous avons créé après bien des peines, un « forum des cultures » constitué de 42 associations culturel-

les différentes. Elles sont toutes réunies sous son toit, avec un gestionnaire très professionnel ainsi qu'un beau cahier qui est à la disposition de toutes les cultures et où elles peuvent publier leurs manifestations ; et c'est aussi soutenu par la ville. Nous encourageons surtout des projets où deux associations culturelles différentes collaborent pour renforcer l'interculturalité.

Revenons au dernier point évoqué : pourquoi faisons-nous cela pour nos étrangers ? Qu'est-ce que cela nous apporte ? Tout d'abord je vous réponds en vous demandant : avons-nous une alternative ? Les étrangers sont bien là. Et voilà les autres points que je voudrais ajouter et qui sont positifs : les entreprises étrangères sont de plus en plus nombreuses à s'installer et elles aiment venir parce qu'elles s'y sentent bien. Le Bade-Wurtemberg est le Land avec la plus forte exportation en RFA. Nous avons donc besoin de personnel qualifié dans la communication et dans l'échange avec les firmes étrangères. Elles sont un immense enrichissement culturel. Imaginez-vous un instant qu'on ne fasse que chanter des chants souabes et danser des danses populaires. Que serions-nous sans les opéras italiens et sans le théâtre français ? On ne peut même pas y penser. Et il ne faut pas oublier les travailleurs étrangers spécialisés dans les secteurs de pointe qui travaillent chez nous dans des entreprises de haute technologie. Vous savez que Stuttgart est le n° 1 en Europe pour la haute technologie. Tous les jours on y fait breveter une nouvelle invention (c'est typiquement souabe), qu'il faut vendre et mettre sur le marché. Cela veut dire que notre travail fait partie des objectifs et de la culture de cette ville.

MYRIAM SALAH-EDDINE :

Pour reprendre les aspects du droit de vote et de l'action au quotidien. Il faut agir pour une meilleure citoyenneté. Les associations sont présentes autant sur le plan sportif, culturel, social qu'économique. Suite aux dépôts de projets dans les délégations respectives (sociale, culturelle ou sportive), les élus ainsi que leurs collaborateurs étudient les propositions. Ensuite on apporte une subvention aux associations. Il y a aussi des dossiers et des actions déposés dans le cadre de la politique de la ville, ce qui fait que les subventions émanent essentiellement des collectivités territoriales, comme les Régions et les départements.

Ensuite il ne faut pas seulement voir les associations comme des institutions basées sur le pur volontariat. Pour moi, ce sont vraiment des acteurs privilégiés, qui sont là pour permettre la politique, qui ne pourrait pas avancer sans elles et parfois inversement. Les associations concentrent des compétences, et beaucoup de lois qui ont été promulguées dans notre pays trouvent leur origine dans ces associations. Cela permet à une ville de vivre dans la bonne entente, comme on le fait à Marseille, car même si à la mairie on a des collaborateurs, les adjoints aux maires et les conseillers municipaux, on a aussi besoin du milieu associatif pour être présent dans l'ensemble des quartiers.

A la question de l'apport de ces actions aux communes : elles contribuent à ce que chacun d'entre nous se sente citoyen et acteur de sa vie. On ne cesse de dire que les communes sont là pour faire en sorte que chaque habitant se sente citoyen dans une ville. Et de l'autre côté, une ville s'enrichit de cette participation. Le niveau intergénérationnel est également très important. Il n'y a pas des actifs d'un côté et des inactifs de l'autre ; il faut se dire que nos jeunes se préoccupent du devenir de leur cité. L'ensemble des actions que mènent les municipalités fait qu'on incite les gens de toutes les couches sociales à participer à la vie associative d'abord, et à la vie politique ensuite. Il s'agit plus largement de permettre à une ville comme Marseille d'être à la mode. Marseille ne l'était pas encore il y a dix ans et perdait plus de 5 000 habitants par an. Aujourd'hui, toutes ces actions menées par les municipalités, l'ensemble des acteurs sur le plan culturel et social, et bien sûr les entreprises, font que la ville a pu acquérir une nouvelle image. Les gens y reviennent. Nous comptons 800 000 habitants d'après le dernier recensement. Et ils ne reviennent pas parce qu'il fait beau ou parce qu'on est au bord de la mer, mais parce que, sur un plan économique et social, il y a une réelle vie qui se fait, une réelle citoyenneté où chacun apporte à cette ville de par sa diversité et sa richesse.

J'espère avoir répondu à toutes les questions. En ce qui concerne les propos de M. Sarkozy, je ne pense pas être en mesure d'y répondre en tant qu'élue de cette municipalité. Ce sont ses propos et ils vont au-delà de la politique de la ville.

DIETER FILSINGER :

Peut-être quelques remarques complémentaires. Le colloque a été introduit en disant que nous ne voulons pas seulement nommer les problèmes mais aussi en fournir les meilleures solutions concrètes. C'est pourquoi il est très important que les deux représentantes municipales aient souligné surtout les côtés positifs. Il est en outre important d'obtenir des indications sur les domaines où on peut encore faire mieux. J'aimerais attirer votre attention sur deux autres points. L'un est qu'il y a au fond une énorme disparité en RFA en ce qui concerne la puissance économique (Madame Müller-Trimbusch l'a confirmé). La ségrégation plus faible à Stuttgart n'est pas seulement le résultat de la politique communale, mais a sans doute aussi un rapport avec l'histoire de cette ville. Stuttgart est économiquement très forte, elle a beaucoup de ressources, et je crois que c'est un point décisif. Si on veut lutter contre la discrimination, il faut aussi une réelle répartition des ressources. Mais ceci ne se fait pas en Allemagne. Dans la plupart des quartiers il manque des écoles avec des professeurs particulièrement bons, vous les trouvez seulement dans certains lieux qui sont nos exemples des bonnes pratiques. Ce qu'il nous faut c'est un élargissement, une généralisation de ces stratégies et c'est pourquoi il est important d'évaluer les bonnes réalisations concrètes pour ne pas être dupe de certains effets soit disant liés, alors que ce n'est pas le cas, et mettre en évidence les liens réels, seule condition pour progresser. Sinon certains facteurs peuvent jouer un rôle comme par exemple des bonnes positions économiques de départ dont découlent de bons résultats. L'exemple de l'Italie montre que les milliards qui ont été versé pour le sud n'ont nullement contribué à changer l'inégalité entre le nord et le sud, ce n'est donc pas seulement une question d'argent. Cela veut dire que cette inégalité restera et nous la trouverons aussi entre l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest. C'est pourquoi il faut regarder de très près, pour savoir quelles stratégies mènent réellement à la réévaluation d'un quartier, de sorte qu'il n'y ait plus de problèmes à cause de trop fortes densités ethniques dans certains quartiers. Nous avons ce problème de relation entre la densité ethnique et la discrimination sociale et cela ne changera que si on remet vraiment en valeur les quartiers de manière à ce que les gens veuillent y emménager. Il faut que ceux qui sont économiquement forts s'y installent, car c'est la

seule condition pour que des mélanges raisonnables se fassent. Et il convient à nouveau de plaider pour un regard critique sur la bureaucratie d'évaluation, mais aussi en faveur d'un travail effectif pour vraiment pouvoir mesurer les succès.

Résumé et introduction aux deux groupes de travail

FRANK BAASNER :

Si on essaie de résumer tout ce que nous avons entendu aujourd'hui en quelques points clés, je dirai qu'il y a d'abord les aspects matériels, donc des facteurs économiques. Cela a évidemment un rapport avec l'argent, avec des chiffres du marché du travail, il s'agit évidemment de savoir si les sociétés ont du travail pour beaucoup de gens ou non. Le développement urbain a également une place centrale. Mais ce qui est tout aussi important – et c'est clairement apparu dans les rapports sur les expériences faites à Marseille et à Stuttgart – c'est ce qui se passe dans la tête, car si on veut être ouvert au changement, cela doit se réaliser dans la tête, sinon on peut encore continuer à construire et à essayer de mettre en place des infrastructures pendant longtemps. Il n'est pas besoin d'être marxiste pour savoir que l'être a quelque chose à voir avec la conscience. Et on sait en même temps que la foi peut déplacer des montagnes, que la conscience peut avoir une influence sur l'être.

Je voudrais dire quelques mots sur la journée de demain. Nous avons formé deux groupes de travail avec deux sujets qui ont été discutés aujourd'hui, avec raison, comme des problèmes décisifs. Le groupe de travail n° 1 s'occupera de rapports d'expériences traitant de l'éducation de la petite enfance, où la langue aura évidemment une place centrale. Nous avons choisi ce thème parce que dans ce contexte, la France est très intéressante pour les Allemands. On cite souvent et on répète avec de moins en moins de ressentiment, que la scolarité précoce bien menée, peut avoir un effet positif.

Le deuxième groupe de travail sera centré autour de la transition de la première formation professionnelle ou scolaire au premier emploi. Pourquoi ? Parce que beaucoup de Français ont dans l'idée que cela se passe merveilleusement bien en Allemagne car nous avons un système éducatif dual et que le chômage des jeunes y est bien inférieur. Mais ce n'est plus aussi évident, de sorte que nous allons y regarder de plus près et écouter aussi des exemples de la France où l'on cherche depuis longtemps à améliorer le passage de la formation au premier emploi. Et nous dirons quand même quelques mots sur la possibilité du système allemand de toujours s'adapter aux réalités nouvelles.

Groupes de travail

Groupe 1 : Quels outils pour favoriser l'intégration linguistique, scolaire et sociale des enfants issus de l'immigration ?

WASSILIOS E. FTHENAKIS, *professeur à l'université de Bolzano* :

Nous nous intéressons dans ce groupe de travail aux questions de l'apprentissage en jeune âge de la langue. Le point central concerne la période de l'école maternelle. Les systèmes modernes d'éducation ne se limitent plus seulement aujourd'hui à un seul domaine éducatif mais considèrent le déroulement de l'éducation dans son ensemble et essaient d'introduire une consistance dans ce déroulement. La manifestation d'hier a montré clairement combien il est sensé d'apprendre à connaître les différences entre les systèmes d'éducation, d'en discuter et d'échanger afin d'établir des suggestions. C'est pourquoi nous avons ajouté, dans l'organisation de la matinée, une courte présentation afin d'ouvrir le regard aux différentes conceptions en Europe, lesquelles pourraient nous aider dans l'évaluation des mesures prises dans chaque pays. Cette diversité représente certainement une richesse. Je vais me permettre (en particulier pour nos invités français) de dire quelques mots sur la situation en Allemagne, en particulier sur ce qui a longtemps été négligé, et d'indiquer ce sur quoi on réfléchit actuellement ou qui est réalisé, ainsi que sur la façon dont se dessinent actuellement, en Allemagne, les perspectives dans le domaine de l'éducation en maternelle et dans le primaire, en particulier des enfants présentant un passé de migration.

Je suis très heureux d'avoir à présenter aujourd'hui deux orateurs particulièrement compétents. Ce podium présente lui aussi une grande diversité. Vous savez tous sans doute que je ne suis pas allemand. Je suis un Grec qui travaille et vit depuis 43 ans en Bavière ; actuellement je suis cependant à l'université en Italie. A ma gauche est assis Monsieur Schweitzer, qui en l'occurrence n'est pas suisse mais allemand et qui travaille à Essen dans le cadre de l'administration du Land où il gère l'antenne pour la mise en pratique de la réorientation de la ville de Essen avec un accent mis sur son orientation interculturelle. De plus, il est le directeur depuis 15 ans du bureau pour le soutien aux enfants et adolescents et aux familles possédant un passé migratoire. A ma droite l'affaire est encore plus

complexe. Monsieur Betzer n'est pas français, c'est un vrai Allemand qui a étudié à Berlin (la politologie), mais qui vit depuis 10 ans en France. Monsieur Betzer est le directeur du bureau de développement social et urbain de la ville d'Avignon et s'occupe en particulier de mettre en pratique un programme de renforcement de la cohésion sociale dans les villes. Il va nous présenter, en se basant sur ce programme, la situation à Avignon.

Si l'on soulève la question de savoir à quoi ressemblait la politique d'intégration en Allemagne dans les trente dernières années, force est de constater que la RFA n'a malheureusement pas réussi à être un pays d'immigration avec une grande diversité culturelle et à ancrer cela systématiquement dans le système d'éducation pour la génération à venir. Ce n'est pas une situation réjouissante mais elle permet l'autocritique et l'ouverture. Si l'on considère les concepts appliqués dans d'autres pays, on constate, par exemple au Canada, que la multiculturalité dans le système éducatif ne permet pas seulement de maintenir l'identité culturelle mais devient un élément du programme éducatif lui-même. Les *early excellence centres*, un curriculum qui soutient l'identité culturelle des langues maternelles et qui l'utilise systématiquement, ont permis que dans une comparaison internationale les élèves du système éducatif canadien possédant une expérience migratoire s'en soient particulièrement bien sortis. Si l'on jette un regard sur l'Europe on verra qu'en Grande-Bretagne, en Suède, dans les Pays-Bas, en Norvège, en France et en Allemagne, on utilise des concepts très divers avec des résultats tout aussi divers. En Grande-Bretagne vous trouvez des éléments d'une instruction politico-civique liés à une pédagogie anti-raciste avec des curricula *anti-bias*. Les stratégies transposées, voire utilisées en Angleterre, visent une discussion publique sur le racisme ainsi que l'intégration conséquente de minorités dans le système scolaire. J'ai visité moi-même quelques *early excellence centres* et j'y ai rencontré des migrants que nous ne rencontrons pas dans le système éducatif en Allemagne et qui étaient pourtant présents, qui ont participé au cours, y ont appris l'anglais et qui ont reçu maintes offres pour renforcer leurs compétences personnelles. En Suède on fait beaucoup d'efforts pour intégrer socialement les enfants issus de l'immigration dès la maternelle et l'école primaire, et les stratégies employées sont des stratégies renforçant leur compétence linguistique dans la langue suédoise et

en option dans la langue maternelle. Nous trouvons en Allemagne la première stratégie mais guère la deuxième. La langue maternelle est délaissée en Allemagne. Une grande richesse linguistique est de ce fait gâchée.

La politique d'intégration, telle qu'elle est définie, n'est pas liée à une exigence d'abandon de sa propre identité culturelle. Il n'y a donc pas de culture dominante. Dans les Pays-Bas on rencontre un autre système, une orientation institutionnelle du concept où l'on essaie de scolariser les enfants dès leur quatrième année, en tant que mesure d'intégration précoce. La stratégie est évidente : par des cours d'intégration et de langue on essaie activement d'intégrer les migrants dans les systèmes éducatifs et plus tard dans le marché du travail. Ces offres ne correspondent pourtant pas toujours aux besoins réels des migrants. Des élèves qui avaient participé à l'option de renforcement de la langue maternelle ont mieux réussi le test que les enfants qui n'ont pas eu cette possibilité. En France le système éducatif repose sur l'idée de l'égalité de principe de tous les citoyens et citoyennes. Le concept pédagogique est une suite logique des lois anti-discriminatoires. On refuse consciemment toute orientation multiculturelle puisqu'elle insiste sur les différences, et la lutte à tous les niveaux contre la discrimination devient la stratégie déclarée. Dans les quartiers seneibles, l'éducation est prioritaire. En Allemagne on a malheureusement manqué de définir une position ferme dans les rapports avec la diversité culturelle et surtout dans le traitement du processus migratoire. En Allemagne l'évidence d'une société multiculturelle n'a malheureusement pas été acceptée comme au Canada, en Grande-Bretagne et en Suède. Au contraire : on a refusé jusqu'à présent qu'il existait *de facto* une société multiculturelle. Et on n'y trouve pas non plus une éthique d'Etat républicaine et égalitaire comme en France. Ce qui veut dire que nous n'avons pas de position. Nous avons maintes mesures mais nous n'avons pas de position. Ce n'est que durant ces trois ou quatre dernières années que l'on a commencé à se repositionner en RFA en matière d'éducation. On peut voir ça dans les nouveaux projets d'éducation comme par exemple ceux des maternelles ou les plans qui sont pour la « deuxième génération », ne concernant pas seulement les maternelles mais aussi l'école primaire. Dans ces projets vous trouvez les principes d'une réorientation de la politique éducative qui salue et

approuve les différences. Le système éducatif en vigueur jusqu'à maintenant en Allemagne était fortement marqué par une orientation nationale. Tous les parcours fondés sur la culture nationale soulignent la dominance de la langue maternelle aux dépens de la diversité linguistique, et utilisent le renforcement de l'identité pour garantir la cohésion au niveau national, mais ceci encore aux dépens de la compétence interculturelle. Or nos enfants ne vivent plus aujourd'hui dans un Etat national et ils ne voient plus les frontières entre Kehl et Strasbourg. Ils ont un lieu naturel de travail et de vie qui met à leur disposition 27 Etats qui étaient auparavant des Etats nationaux, et il se pose la question de savoir comment préparer ces enfants à leur avenir, voire à leur présent. Ici nous avons opéré un tournant copernicien qui touche à un deuxième aspect du système éducatif allemand. Le système allemand a soit nié les différences, soit essayé de les éliminer. Dans ce sens les différences culturelles et sociales ne représentaient pas non plus une dimension pertinente dans la conception du parcours. Nous avons essayé dans les nouveaux projets éducatifs d'éliminer cette absence de sensibilité pour les différences. Je suis responsable du développement de ces nouveaux projets en Bavière et en Hesse, et j'ai introduit une toute autre philosophie qui vise à accepter les différences et à les utiliser systématiquement pour obtenir un plus grand gain individuel et une plus grande cohésion sociale. Nous partons de l'idée que les différences représentent une richesse et nous considérons qu'il est de notre devoir de l'utiliser systématiquement.

Matthias Betzer

(Chef de projet Politique de la Ville, Avignon)

Le programme de réussite éducative dans la Ville d'Avignon

Mon intervention porte sur le « Programme de réussite éducative » (PRE) lancé en 2005 dans trois quartiers prioritaires d'Avignon. Il s'inscrit dans les interventions de la Politique de la Ville réalisées depuis plus de 30 ans dans une ville dont les problématiques sociales et urbaines sont toujours nombreuses. La présentation du programme sera précédée d'une brève synthèse du contexte social de la ville et des politiques de développement social engagées par la muni-

cipalité et ses partenaires. Je terminerai par les enjeux et les problématiques que nous avons rencontrés lors de la préparation du PRE.

Contexte social du territoire avignonnais

Avignon est la ville-centre d'une agglomération qui s'étend sur trois départements (Vaucluse, Gard et Bouches du Rhône), et à ce titre, grâce à ses activités, commerces et services, elle polarise une aire urbaine composée de 30 à 45 communes.

La ville présente une image contrastée : poumon économique de son département, classée Ville d'Art et d'Histoire, connue pour le pont St. Bénézet et le Palais des Papes, son centre ancien et ses remparts, Avignon est aussi une commune pauvre, en terme de revenus moyens, de chômage ou encore de minima sociaux.

Car derrière la vitrine touristique, à l'extérieur de la ligne de remparts, une ville nouvelle s'est créée, extrêmement différente de la vieille ville. Après les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, cette extension d'Avignon s'est déroulée sans maîtrise suffisante, si bien que le paysage urbain extra-muros est très hétérogène, juxtaposition anarchique de pavillons individuels et d'immeubles collectifs, construits dans l'urgence.

Trente ans plus tard, on prend conscience des erreurs urbanistiques, tout d'abord dans le centre ville, puis dans les quartiers extra-muros qui commençaient depuis la fin des années soixante-dix à cumuler les problèmes. Il ne s'agissait pas seulement du vieillissement des grands ensembles, mais de difficultés économiques et sociales beaucoup plus complexes, concentrées sur l'espace limité « du quartier ».

Pour caractériser la situation, voici quelques chiffres : seulement deux foyers avignonnais sur 5 sont imposables (moyenne nationale 50 %), 13000 logements sociaux, en très grande partie situés extra-muros, soit un logement sur 3 et cela représente plus de 70% du logement social du bassin de vie.

Le taux de chômage reste plus élevé que la moyenne nationale (près de quatre points supérieur), un Avignonnais sur 5 vit en dessous du seuil de pauvreté, le revenu moyen des ménages est 25% inférieur à la moyenne nationale, la part de la population issue de l'immigration est dans certains quartiers très importante. Un tiers de la population des quartiers a moins de 20 ans et presque un habi-

tant sur deux a moins de 25 ans. Ce sont ces jeunes qui cumulent les taux les plus élevés d'échec scolaire, de précarité, de chômage, d'exclusion, de délinquance, de conduites addictives.

Avignon, dotée de trois réseaux « Ambition réussite » (sur 6 dans le département) affiche des indicateurs préoccupants : 18% des élèves en CE1 et 35% en CM2 ont un an de retard, le nombre de primo arrivants varie entre 25 et 70 par an. Le taux de redoublement reste très élevé en 6^e soit 15%. Les compétences de base sont mal maîtrisées à ce niveau. C'est pourquoi, Avignon et ses quartiers périphériques font l'objet, depuis les années 70, d'interventions d'abord urbaines et puis sociales au titre de la Politique de la ville. Ces mesures orientées vers des territoires prioritaires (deux Zones de Redynamisation Urbaine (ZRU) et la Zone Urbaine Sensible (ZUS) qui représentent ensemble près de 5% de la superficie communale et 1/5 de la population) n'ont pas pu effacer toutes les inégalités territoriales, mais commencent, renforcée par une politique urbaine, économique et sociale volontariste de la municipalité actuelle, à porter ses fruits : Après une baisse constante de la population depuis plus de 30 ans, Avignon a gagné près de 3500 personnes depuis 1999 et concentre aujourd'hui une population de près de 90.000 au cœur d'un bassin de vie de 250.000 habitants.

Les politiques de développement social et urbain

Dans le contexte d'une intervention publique renforcée depuis 30 ans, depuis les années '90 en coopération contractualisée avec l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales, les organismes bailleurs, la Ville d'Avignon s'engage à réduire les inégalités sociales et urbaines en favorisant l'intégration des quartiers dans un processus de développement social et urbain.

Cette politique vise

- ➔ une plus grande mixité sociale et l'amélioration du cadre de vie en particulier dans des quartiers où le taux de logements sociaux est très élevé (opération de démolition-reconstruction).
- ➔ le dynamisme économique et la perspective de développement d'emplois : un pôle de compétitivité centré sur l'agroalimentaire, une ZFU dans les quartiers sensibles etc.

- le développement social en faveur des quartiers prioritaires par le soutien des activités socioculturelles, sportives et surtout éducatives visant l'égalité des chances.

Sur la base d'un diagnostic relevant le clivage grandissant entre la vie familiale et l'école, l'éparpillement et le cloisonnement des dispositifs et le manque de réponses adaptées face aux difficultés multiples dont souffrent les enfants, la municipalité d'Avignon a donc décidé en 2005, de renforcer son engagement par la mise en place du programme de « Réussite éducative ».

Les caractéristiques générales du Programme de Réussite Educative (PRE)

Tels que défini dans le Plan de Cohésion Sociale et la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, le programme réussite éducative s'adresse aux enfants et aux adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite, en proposant une démarche individualisée d'accompagnement soumise à l'adhésion des familles.

Il est composé de trois volets :

- Les équipes locales de réussite éducative (plus de 400 fin 2006 dont trois à Avignon).
- Les internats de réussite éducative (actuellement 25 environ au niveau national) qui visent à permettre à des jeunes connaissant des difficultés familiales et environnementales de développer dans le cadre d'établissements existants, ou de nouveaux établissements, des projets éducatifs, sportifs et culturels hors temps scolaires.
- Le partenariat avec les Grandes Écoles et universités pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des lycéens issus de quartiers en difficulté (une trentaine fin 2006).

Si la conception du programme de réussite éducative n'a pas vocation à se substituer ni à l'action éducative assurée par l'École, ni aux dispositifs ou compétences institutionnelles existants, cette politique marque un changement des principes et des modes d'intervention :

Il s'agit de réussite éducative et non plus seulement de réussite scolaire, il s'adresse à des enfants de 2 à 16 ans plus qu'à des élè-

ves, et il base sur un diagnostic individualisé de la situation de fragilité qui peut être de l'ordre familial, social, sanitaire, culturel ou éducatif afin de permettre des réponses adaptées à chaque situation.

Malgré le grand nombre de dispositifs et d'acteurs existants, les réponses ne sont pas toujours adaptées aux situations individuelles des personnes. Le PRE tente de combler ce manque par une meilleure coordination et des interventions individualisées.

C'est donc un programme transversal avec la vocation d'articuler les acteurs et les actions conduites dans le temps scolaire avec celles du temps péri- voire extrascolaire.

Si le repérage et l'analyse des besoins relèvent principalement de la compétence des enseignants, la construction des réponses suppose une bonne articulation entre tous les professionnels du domaine éducatif au sens large y compris du monde associatif.

Il faut savoir que les intervenants de la réussite éducative ne sont pas, le plus souvent, ceux du temps scolaire. Ils interviennent souvent dans des lieux tiers qui ne sont ni le lieu familial, ni le lieu scolaire.

Cette coordination est assurée au sein de l'équipe pluridisciplinaire de réussite éducative.

Une autre dimension s'y ajoute, celle de l'adhésion volontaire et active de l'enfant et sa famille, condition sine qua non pour toute action en leur direction. Cette adhésion est fonction de l'importance du temps qu'il consacre aux activités, de la nature des activités et du sens qu'il convient de leur donner. La personnalisation n'est possible qu'avec l'accord de la personne (souvent en rupture avec les institutions ou services).

Le PRE d'Avignon

Début 2005, l'Agence de Développement Social et Urbain de la Ville d'Avignon a élaboré, en coopération avec les services de l'Etat, de l'Education Nationale, de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général, un premier dossier de candidature donnant le cadre du futur programme de réussite éducative. Sa validation par la Délégation Interministérielle à la Ville a été suivie par l'attribution d'une subvention de l'Etat de 300.000 €.

Ainsi politiquement piloté par la Ville d'Avignon (sachant que la compétence des collectivités locales est limitée aux écoles primai-

res), le programme de réussite éducative s'appuie sur une structure juridique support, en l'occurrence le Collège Joseph Roumanille.

Tous les partenaires concernés y sont représentés, soit au conseil d'administration soit dans le cadre d'un conseil consultatif. A la fois instance de débat, de décision et de gestion financière, cette structure offre la possibilité de mutualiser localement différents financements publics.

A la rentrée scolaire 2005-2006, les écoles et collèges concernés par le PRE ont été sollicités afin de procéder au repérage des enfants et adolescents les plus en difficulté (selon les critères nationaux, affinés au terme de la phase diagnostique).

Sur les 13000 enfants de 2 à 16 ans, 150 enfants ont été ciblés, scolarisés en GS/CP pour le primaire et en CM2/6ème pour le secondaire. Les collèges ont fourni leur liste nominative (72 enfants au total) ; les écoles ont fait remonter les leurs à l'Inspection académique, où une commission pluridisciplinaire (psychologues, médecins, infirmières scolaires, assistantes sociales), a étudié les dossiers un à un afin de cibler au mieux les 71 enfants du premier degré pris en charge par le PRE.

Une coordinatrice placée au sein de l'équipe opérationnelle du Contrat de Ville début 2006, a mené pendant plusieurs mois un travail de communication et de sensibilisation auprès des structures, des services et des associations.

L'objectif de cette phase indispensable était de mobiliser ces acteurs autour du projet PRE et de leur permettre d'anticiper une adaptation de leurs actions au public PRE (mode d'accueil et de suivi plus personnalisé en fonction des besoins du jeune) et/ou la création d'actions nouvelles, correspondant à un manque identifié sur leur quartier.

La coordinatrice a également constitué le réseau de partenaires dans les domaines social, médical et médico-social, également dans l'objectif de communiquer sur le PRE mais aussi de faire valider la charte de confidentialité, clé de voûte du travail partenarial autour de l'enfant.

A la fin de l'année scolaire 2005-2006, une première Equipe Pluridisciplinaire de Soutien a démarré.

Constituée autour d'un référent familles (poste créé pour le PRE) l'équipe réunit des professionnels de différentes spécialités (ensei-

gnants, éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux, psychologues, pédopsychiatres, rééducateurs, intervenants sportifs et culturels...) pouvant s'élargir aux associations dont le professionnalisme est reconnu.

Les professionnels ont trois missions :

- ➔ Élaborer des parcours éducatifs : mesures éducatives internes à l'école, mais aussi dans le temps périscolaire
 - accès à la culture et aux loisirs éducatifs
 - accompagnement scolaire et éducatif en temps périscolaire
 - accompagnement des familles / parentalité
 - accès aux soins, prévention et bien-être
 - prévention de l'illettrisme / actions autour du livre
- ➔ En coopération avec les parents, mettre en œuvre une prise en charge à caractère social. Elle sera adaptée au regard de la situation individuelle de chaque enfant ou de chaque adolescent concerné et de sa famille
- ➔ Soutenir directement les parents afin de leur permettre d'améliorer les conditions de vie de leurs enfants et de les aider dans leur fonction parentale (p.ex. l'alphabétisation)

A ce jour, une trentaine de familles ont été rencontrées et ont donné leur accord pour le suivi de leur(s) enfant(s) et l'une d'entre elles a accepté de rencontrer les professionnels de l'Equipe Pluridisciplinaire.

Problématiques et enjeux

Le repérage – le choix des critères

Le PRE concerne des domaines très divers : la santé, l'intellect, l'affectif, le culturel, le corporel. A quel domaine donner la priorité pour le choix des enfants (150 places sur l'ensemble de la ville)? Chaque domaine peut être à l'origine de la fragilité de l'enfant. Comment repère-t-on cette fragilité? Est-ce la seule compétence de l'école, ou les acteurs socio-éducatifs, la prévention spécialisée sont-ils à associer au repérage? Comment agir efficacement sur la fragilité ? Quel partenaire ou service est le mieux placé pour intervenir en fonction du diagnostic individualisé ?

Dominique Glasman, spécialiste des questions d'éducation et de l'accompagnement scolaire en milieu populaire, évoque la question du diagnostic de la fragilité qui pose également le problème des stéréotypes de perception des milieux populaires par les institutions avec le risque de proposer de solutions mal adaptées.

La fragilité d'un jeune se traduit par une chaîne de difficultés. Il est préférable de cerner le nœud de ces difficultés afin d'agir de manière précise et efficace. Les populations en précarité expriment unanimement dans les enquêtes un fort désir de réussite scolaire pour leurs enfants.

Il paraît donc important de toujours qualifier les mesures de réussite éducative proposées de moyens de meilleure réussite scolaire, pour qu'elles soient comprises et acceptées par les familles. D'autres champs d'intervention de la réussite éducative qui touchent au domaine familial (nutrition, langue...), doivent être gérés avec précaution en respectant la présentation des problèmes et des mesures à prendre pour l'enfant afin d'éviter la disqualification des familles au profit d'un modèle.

Le travail partagé

Le PRE concerne des domaines très divers : la santé, l'intellect, l'affectif, le culturel, le corporel dont la prise en charge oblige à la coopération de partenaires aux compétences et modes d'intervention très variés autour de l'école. C'est pourquoi un travail partagé est nécessaire, tant dans le montage des projets que dans leur mise en œuvre et dans l'évaluation. Mais créer une culture commune, convaincre l'ensemble de partenaires de la nécessité de renforcer et réunir leurs engagements respectifs s'est avéré compliqué et chronophage.

L'entente entre le maire et les responsables de l'éducation nationale, mais aussi les collectivités concernées, est un gage de qualité. Le respect mutuel des missions respectives dans le cadre d'un projet éducatif local est indispensable, au risque que de tels dysfonctionnements compromettent le programme dans sa totalité.

La confidentialité

Le travail partenarial en dépend, la confidentialité et le respect du secret professionnel sont deux éléments extrêmement importants.

L'élaboration partenariale d'une charte de confidentialité est une des premières étapes de la mise en œuvre d'un programme de réussite éducative.

Les chartes les plus précises, comme celle d'Avignon, font explicitement référence au cadre juridique et légal. Elles mettent en place la notion de « secret partagé » qui prévoit notamment qu'une information confidentielle peut être échangée à condition qu'elle soit utile à la compréhension de la situation et qu'elle permette d'envisager une solution.

Adhésion des parents

Les parents occupent une double place dans le programme de réussite éducative. Ils sont tout d'abord partenaires : aucune prise en charge par l'équipe pluridisciplinaire ne peut être réalisée sans leur accord et sans qu'ils soient associés au projet. Ils sont par ailleurs destinataires d'actions et d'aides, y compris financières, visant la famille en tant que telle. A Avignon, une aide sera systématiquement réservée aux parents eux-mêmes (action d'alphabétisation, groupe de parole pour parents, lieux parents-enfants...), et proposée lorsque cela paraîtra approprié ou si les parents sont eux-mêmes en demande.

Ce double positionnement des parents n'est pas sans conséquences sur les modes de relations à construire. A l'autorisation formelle et écrite des parents (Avignon : contractualisée par la signature d'une charte d'adhésion), quelques sites ont préféré une adhésion plus pragmatique, qui consiste à faire entrer les parents eux-mêmes dans un parcours éducatif.

D'autres sites ne formalisent pas l'accord parental par écrit mais s'assurent de la « loyauté » du prescripteur envers la famille et de l'adhésion familiale au processus d'aide.

Il est nécessaire d'établir des procédures précises qui garantissent les libertés individuelles. Il était ainsi une autre valeur importante que les professionnels doivent avoir en tête : il n'y a pas de travail possible dans cette perspective sans le respect de la personne dans son contexte actuel.

Helmuth Schweitzer

(Chef du bureau RAA, Ville de Essen)

« Sac à dos » : promotion interculturelle de la langue et formation des parents dans la crèche et l'école primaire

Tout d'abord une indication sur ce que j'ai appris de mon collègue d'Avignon : il existe tout de même relativement beaucoup de ressemblances en ce qui concerne la situation initiale, même si les difficultés sociales sont plus prononcées en Avignon qu'à Essen. La ville de Essen doit aux banques une dette colossale d'un montant d'1 milliard d'euros de crédits d'investissements et en plus de cela 1,5 milliards d'euros de crédits d'emprunt. Quand on considère cette montagne de dettes d'un total de 2,5 milliards d'euros, on peut se poser la question de savoir quel rôle revient aux communes de la Ruhr dans toutes les discussions sur l'intégration. Nous avons une structure fédérale, c'est pourquoi il convient de faire la remarque préalable qu'en Allemagne les communes constituent en quelque sorte la dernière roue du carrosse (on peut envier à ce titre les habitants de Stuttgart). Généralement, il faut dire toutefois que nous avons souvent des conditions-cadres matériellement dramatiques comme on le constate avec la dette de la ville. Cela m'intéresserait de savoir quel est le montant de la dette par habitant à Avignon. A Essen elle est de 2500-3000 euros par habitant.

A Essen nous avons développé de manière globale le thème « sac à dos » à partir d'idées fondamentales semblables à ce qui a été déjà présenté pour la ville d'Avignon. Nous avons développé dans les années 1990 un concept d'ensemble sur le travail interculturel dans la ville de Essen, qui est composé essentiellement de quatre points majeurs, mais dont je ne vais développer que le premier, car c'est exactement ce point qui unit nos deux villes. Nous nous sommes donné comme but le premier point, à savoir le développement de l'éducation dans les couches qui en sont privées, et dans ce cas là il s'agit en particulier à Essen des immigrés. Il ne s'agit pas de développer l'éducation des parents en général, mais de se concentrer sur les problèmes. Ces problèmes sont, certes, d'après nos expériences, bien plus nombreux dans le domaine de l'éducation des parents, mais les milieux privés d'éducation restent clairement le groupe-

cible. Nous avons ensuite regroupé ce programme avec d'autres programmes. Les autres buts visés qui nous préoccupent sont la qualification tout comme l'encouragement à l'acceptation de valeurs différentes par un dialogue critique. Au total nous ne voulons pas seulement être actif dans le domaine de la formation des parents, mais nous devons orienter toute la palette des services de l'administration communale dans une perspective interculturelle, et cela non pas parce que nous avons le sentiment qu'il faut maintenant faire participer aussi « les pauvres immigrés », mais pour des raisons totalement égoïstes, à savoir que, du fait du développement démographique, la Ruhr en général, et en particulier, bien sûr, Essen, en tant que lieu d'implantation économique se doit d'avoir des habitants qualifiés qui s'engagent pour leur région. Dans cette perspective il est devenu beaucoup plus facile ces dernières années d'intéresser les entreprises pour ce genre de choses, et pas seulement de donner l'impression que nous faisons en marge un peu de social pour quelques exclus. C'est un point central. Nous partons du fait que la région de la Ruhr a besoin de soutien comme c'est déjà le cas pour Stuttgart.

Dans notre service nous avons un devoir particulier. A côté du soutien aux migrants, nous nous considérons comme une « agence d'innovation ». Nous avons pris en charge pour l'administration communale d'identifier en premier lieu des domaines thématiques qui deviennent essentiels dans la ville. Puis cela passe au plan de la politique pour clarifier quels sont les thèmes importants. Ceux-ci sont rendus prioritaires au travers d'un groupe de pilotage où la politique, l'administration mais aussi des institutions non communales sont parties prenantes. A partir de là nous développons des esquisses de projets, et finalement l'argent est mis à disposition pour développer des projets pilotes (dans le cas idéal avec des ressources propres). Entre temps nous disposons ici d'une caisse spéciale avec l'abréviation « CIC (communication interculturelle) », qui est là pour le budget du développement de l'orientation interculturelle. Ce budget est passé dans les cinq dernières années de 100.000 euros à 1,5 millions d'euros. Avec cela on paye essentiellement les mesures qui sont soit à l'essai, soit ont été évaluées positivement, et qui dans le cas idéal seront généralisées. Le but de notre service est expressément d'introduire les mesures qui fonctionnent bien dans les servi-

ces réguliers des domaines compétents – ici il s’agit du service d’aide sociale à l’enfance. En plus de cela notre bureau a une mission de contrôle, c’est-à-dire que nous devons nous assurer de ce qu’il advient d’un programme. Un point de départ essentiel était il y a dix ans – et ceci pas seulement à Essen mais évidemment aussi dans des régions connaissant un besoin de renouvellement social comme on dit en Rhénanie du Nord-Westphalie (donc des points sensibles sociaux) – l’expérience de constater que les connaissances de la langue allemande des élèves de CP étaient totalement insuffisantes. C’est en tout cas ainsi que les institutions l’ont ressenti. Ce qui était intéressant sur ce point, c’était de constater que les professeurs, les éducateurs et les parents s’en rejetaient mutuellement la responsabilité. Les professeurs disaient que les éducateurs ne valaient rien, qu’ils leur envoyaient en CP des enfants incapables de parler allemand. Les éducatrices disaient que ce n’était pas leur tâche de préparer pour l’école des enfants qui parlent un allemand parfait mais qu’elles devaient s’appliquer à l’épanouissement de l’enfant. Et les parents disaient que ça n’a aucune importance, que ce qui compte c’est que leurs enfants réussissent à l’école et que c’est le travail des éducateurs, qu’eux-mêmes ne connaissent rien à l’éducation, qu’ils n’en ont pas besoin et qu’ils délèguent la responsabilité de l’éducation aux institutions compétentes (dans ce cas évidemment en premier lieu la maîtresse). Et si ça ne marche pas, alors c’est en règle générale la faute des professeurs d’école, qui n’y arrivent pas. Ces accusations mutuelles étaient donc le point de départ il y a dix ans et nous avons alors constaté, qu’en tant que ville, nous ne pouvons intervenir que là où la ville a réellement des compétences. Dans cette structure fédérale tripartite, l’Etat fédéral contribue au fond assez peu à traduire réellement en acte ce qui se fait dans le domaine de l’éducation. C’est une discussion très actuelle en Allemagne. Nous parlons tous de l’éducation préscolaire mais nous n’avons pas de compétence dans ce domaine. Dans les Länder aussi il y a peu de possibilités de faire quelque chose. Mais là où la commune en Allemagne possède vraiment une compétence c’est justement dans le domaine des enfants de 0 à 6 ans, ici nous avons une petite vis de réglage qui – si elle est bien utilisée – peut avoir son influence. Mais nous devrions nous concentrer sur la possibilité d’améliorer la qualité des *Kitas* (*Kindertagesstätte*, c’est-à-dire crèches et maternelles qui durent toute

la journée, NdT], d'intensifier le contact avec les parents pour que ces derniers aient une idée plus claire de ce que représente l'éducation. Mais le problème suivant est celui de l'évolution et du développement en deux langues. L'Allemagne est un des derniers pays de l'UE où l'on peut encore devenir éducatrice avec un simple brevet d'études (niveau collège). C'est révolu depuis longtemps dans les autres pays de l'UE. Nous avons la situation classique que le professeur du second cycle du lycée gagne le plus d'argent alors qu'il enseigne le moins aux élèves. Ceci devrait être l'inverse à mon point de vue : le travail précieux est fourni par le personnel d'éducation qui correspond aux niveaux inférieurs de salaire. Le personnel d'éducation devrait non seulement être mieux qualifié mais aussi – puisque c'est par eux qu'est formé en quelque sorte le « disque dur » de l'être humain – être payé en conséquence et, inversement : les professeurs devraient juste être des accompagnateurs dans l'apprentissage des élèves devenant adultes. Alors on aurait suffisamment d'argent, il suffit de le répartir autrement. Les professeurs allemands sont les mieux payés en Europe et ce sont évidemment des intérêts personnels qui ont joué un rôle et continuent à le faire dans la mise en acte des changements. Nous avons également constaté (les parents l'ont vu très nettement) que les fins d'études scolaires des migrants ne leur permettent guère d'opportunités sur le marché du travail.

C'était en 1988 – il y a à peine 9 ans, à une époque où le mot PISA était essentiellement associé en Allemagne à la tour de Pise. Nous avons heureusement découvert par la suite, lors d'une visite dans les Pays Bas, un programme, appelé le « programme sac à dos » que je veux maintenant vous expliquer. En connexion avec nos services régionaux nous l'avons, à Essen, adapté à la situation particulière, évitant de le mettre en œuvre comme un programme isolé, en le combinant à d'autres choses. Le point de départ de toute cette conception est un concept global que nous avons appelé « soutien stratégique d'apprentissage de langue et formation des parents ». Nous partons de l'idée – et c'était à l'époque révolutionnaire –, que la relation avec la langue maternelle est la base pour l'acquisition d'une deuxième langue. Aujourd'hui il faut y réfléchir de façon plus différenciée : qu'est-ce que c'est en fin de compte que la langue maternelle ? Le deuxième point est que les enfants n'apprennent pas l'allemand automatiquement – c'était bien l'avis de très nombreuses

personnes en Allemagne y compris dans le domaine des crèches – c’est pourquoi nous sommes partis de l’idée qu’un soutien systématique de l’apprentissage de la langue pourrait au moins contribuer à ce que cet apprentissage se fasse de façon efficace. Mais – et c’était le point déterminant – nous avons déjà dit en 1998 que cela n’a pas de sens de réaliser cette idée classique de la « pédagogie- entonnoir » : prendre un éducateur et un élève, verser 200 heures d’allemand dans l’entonnoir et recueillir de l’allemand. Nous ne pensons rien de bon de cette conception, nous avons vu au contraire qu’il est absolument nécessaire d’impliquer activement les parents. Il faudrait arriver à développer la connaissance de la langue en tant qu’élément intégré à tout concept de formation et d’éducation. Il en résulte un concept qui correspond à ce que vient de mentionner le professeur Fthenakis : nous avons essayé de planifier les dix premières années de la chaîne éducative en formant trois groupes cibles : dans le cas idéal les enfants de 0 à 3 ans, à ce niveau il n’y a encore presque rien en Allemagne – c’était encore moins d’actualité il y a dix ans (ils représentaient 4% de tous les enfants). Le seul niveau d’intervention de l’administration communale était les 3-6 ans. Nous étions conscients en outre du fait que nous devons être actifs à trois niveaux : d’abord auprès du personnel pédagogique puis auprès des parents et des enfants. C’était précisément en cela que consistait le programme « sac-à-dos », qui s’est d’abord concentré sur le deuxième et le troisième niveau. Mais – et ceci est très important – nous ne l’avons pas seulement conçu comme programme destiné aux éducateurs de parents (comme c’est le cas habituellement), mais nous voulions aussi tout mettre en place pour que les crèches et maternelles (les *Kitas*) soient réévaluées, afin que notre travail soit durable. Ce n’est qu’à travers une réévaluation de ces institutions que la formation des parents devient active. C’est pourquoi nous avons développé trois modules : le premier est la réévaluation des crèches et maternelles dans un travail de groupe – c’est très important, c’est-à-dire qu’il ne s’adresse pas seulement à chaque éducateur individuellement, qui s’inscrirait par la suite dans une formation continue sur l’apprentissage de la langue ou pour travailler sur le sujet de l’éducation interculturelle, de sorte qu’il deviendrait d’un seul coup un expert de l’éducation interculturelle et de l’apprentissage de la langue dans telle ou telle *Kita*, le reste du personnel en demeurant exclu. Nous

voulions au contraire combiner le développement de l'organisation et du personnel. Si une *Kita* ne veut pas comprendre ce problème comme un sujet global (la part des enfants de migrants dans les *Kitas* peut atteindre 70%), alors la formation habituelle où chacun vient quand il veut, apporte peu. Il faut travailler de manière systématique. Ainsi nous avons travaillé systématiquement pendant une année sur des groupes de travail des *Kitas* et développé une organisation systématique avec cours pédagogiques et tout ce qui en fait partie. Le point central, qui constitue la règle du « sac-à-dos » (donc le niveau inférieur), est que nous incluons les parents dans le processus de formation et que nous favorisons ainsi l'apprentissage à la maison, et que dans le cas idéal nous renforçons les compétences éducatives des parents, favorisant ainsi indirectement la collaboration avec les institutions éducatives.

« Sac à dos » : promotion interculturelle de la langue et formation de parents dans la crèche (KITA) et l'école primaire

Contrairement à la plupart des communes allemandes, la ville d'Essen offre un modèle de formation de parents, basée sur le concept « sac à dos » dans le secteur élémentaire et préélémentaire. Ce modèle est toujours combiné avec un programme d'amélioration de l'organisation et de formation du personnel pour toute l'équipe pédagogique de la crèche. Cela se déroule dans le cadre du programme tripartite « Promotion de la langue et formation de parents » :

- module 1 comporte la qualification de toute l'équipe des crèches
- module 2 soutient la promotion de la langue dans la famille par le biais d'une formation ciblée des parents selon le modèle « sac à dos »
- module 3 offre la possibilité d'une promotion supplémentaire et systématique de l'allemand comme 2^e langue dans la crèche

L'autre point dans le modèle du « sac-à-dos » est centré autour de la question de savoir comment approcher les familles ? Comment organiser la formation des parents ? Nous essayons de gagner à notre cause des femmes bilingues du quartier pour les faire travailler comme médiateurs. La plupart du temps il s'agit de femmes maîtri-

sant la langue allemande et aussi leur propre langue maternelle. Ces « mères de quartier », comme nous les avons appelées selon le modèle hollandais, transmettent aux mères, dans des groupes organisés par elles, ce qu'elles apprennent dans le cadre de leur formation des parents – formation organisée par notre institution. Ce modèle s'est montré, d'après nos expériences, assez efficace. Ces mères de quartier ont des échanges réguliers entre elles, une fois par semaine elles viennent nous voir dans nos bureaux et elles font l'intermédiaire entre les parents et les *Kitas*, puisqu'en général il y a une grande distance entre les deux groupes. Les critères de sélection pour les mères de quartier sont pour nous centraux. Elles doivent – comme je l'ai déjà mentionné – être bilingues, dans le cas idéal elles devraient avoir un enfant dans leur propre *Kita* mais ce n'est pas toujours garanti. Elles doivent avoir des connaissances sur l'environnement social, c'est-à-dire qu'elles doivent être au courant des problèmes qui se posent dans le domaine de l'éducation et de plus dans leur quartier. En général elles dirigent des groupes de 6 à 8 mères à qui elles transmettent leurs connaissances (ce qu'on appelle le matériel « sac-à-dos »). Ce que les mères apprennent dans ces groupes, elles devraient, pour bien faire, le transmettre le soir aux enfants, c'est-à-dire qu'elles devraient s'asseoir le soir sur le lit avec leur enfant et apprendre par exemple les prépositions « *auf dem Bett, unter dem Bett, im Schrank, an der Wand* » (« sur le lit, sous le lit, dans l'armoire, au mur »). Et cela marche très bien si c'est fait de façon systématique, évidemment à condition qu'il y ait une coordination entre les *Kitas*, où le même programme se déroule parallèlement, et les groupes de mères. Nous avons testé ce projet durant les années passées (depuis 2002) dans deux quartiers qui avaient particulièrement besoin d'un renouvellement social, et notre mission est maintenant de développer ce programme jugé efficace dans l'administration communale. Nous avons inclus tous les ans dix *Kitas* dans ce processus éducatif, nous en sommes donc arrivés maintenant à 15 *Kitas*. Les *Kitas* qui en font partie sont celles à Essen qui ont plus de 50% d'enfants issus de l'immigration ; actuellement nous nous occupons de celles qui ont entre 30 et 40% de migrants. Dans l'ensemble 550 éducatrices et ainsi indirectement 3695 enfants ont participé à ce programme dans les dix dernières années. Sont inclus dans ce calcul le nombre d'enfants des *Kitas*. Il s'agit là du module apprentissage dans le

groupe, formation dans le domaine de l'éducation. Le deuxième module est le programme national « mère de quartier ». Nous avons actuellement 32 mères de quartiers actives dans 42 groupes de mères. Cela concerne actuellement 288 mères avec 735 enfants, dont presque 400 sont regroupés dans des *Kitas*. Le troisième module nous fait un peu souffrir, mais c'est un effet classique résultant des subventions accordées par le gouvernement fédéral. Nous n'attendons pas grand-chose de ce « modèle médical » : on donne systématiquement aux enfants 200 heures de cours d'allemand et ils finiront bien par l'apprendre d'une manière ou d'une autre. Aujourd'hui ce programme est suivi par 2400 enfants à Essen choisis dans les *Kitas* selon leur capacités apparentes à apprendre la langue. Dans le cas idéal il devrait s'agir d'enfants de *Kitas* qui sont indirectement en relation avec les mères de quartier.

Nous avons évalué ensuite tout cela de façon assez intensive sur plusieurs plans. Il s'avère clairement que les auxiliaires bilingues des parents ont la fonction centrale d'intermédiaire et qu'elles exercent cette fonction très sérieusement. Et on a toujours demandé aux éducatrices de juger le travail des mères de quartiers. On y voit très nettement comment est perçu par les éducateurs le rôle de ces intermédiaires bilingues avec les parents car 54% d'entre eux n'y voient qu'une « fonction d'interprète ». Cela montre au fond que l'éducatrice – en règle générale l'éducatrice allemande – pense qu'elle seule possède la compétence et que la mère de quartier bilingue n'est qu'une simple interprète qui traduit ce que transmet l'éducatrice. On voit qu'il y a encore beaucoup de travail devant nous, mais tout de même : la mère de quartier est au moins acceptée, et c'est un problème pour bien des *Kitas* que nous ayons embauché relativement peu de personnel éducatif avec un arrière plan de migrant. Là aussi vous pouvez voir que la traduction d'informations venant des parents est tout d'abord une fonction d'interprète. Notre matériel écrit et multilingue n'atteint pas automatiquement le groupe cible. On utilise donc les mères de quartier bilingues pour qu'elles expliquent aux parents – de préférence dans la langue maternelle – pourquoi ce matériel est important pour elles. Le point essentiel du point de vue des éducatrices – et c'est la raison pour laquelle elles s'intéressent tant à ce programme – est le fait que les mères de quartier jouent l'intermédiaire quand il y a des problèmes entre les parents et l'édu-

catrice. Ce qui m'inquiète aussi un peu est la participation à l'organisation d'excursions et d'autres activités. Dans ce domaine nous avons du mal à intéresser les parents, mais quand ce sont eux qui préparent les Kebabs pour une fête scolaire ou une excursion, nous considérons cela comme un bon résultat.

La mise en œuvre des modules de programme dans les établissements mène à :

- une amélioration du comportement linguistique et social des enfants dans l'établissement et dans leurs familles
- une intégration progressive des parents dans l'établissement et une collaboration plus étroite avec l'équipe pédagogique

Ainsi, les éducatrices interpellées ont donné les réponses suivantes :

1. Nous nous parlons plus souvent qu'avant. (35%)
2. Les parents s'intéressent plus aux tâches et au travail de la crèche. (31%)
3. Les parents ont l'air plus ouvert et détendu dans la crèche. (31%)
4. Les parents participent plus souvent aux activités de la crèche. (27%)
5. Les parents apportent leurs propres idées. (15%)

Les interviews avec les mères participant au programme « sac à dos » mettent en évidence les répercussions positives sur la famille de la façon suivante :

- 80% des familles apprécient la visite du groupe de mères
- 64% des mères constatent un changement positif dans la relation avec leur enfant
- 50% des pères ont participé aux devoirs

Certains témoignages de mères illustrent cette estimation :

- « L'enfant est très intéressé. »
- « Mon enfant est toujours content d'avoir de nouveaux devoirs. »
- « Je m'occupe plus intensément de mon enfant. »
- « Je parle maintenant beaucoup plus souvent dans les deux langues avec ma fille. »

Je pourrais poursuivre plus longtemps mon propos mais je veux conclure et juste encore ajouter que nous avons introduit le même modèle, parce qu'il a si bien marché, dans l'école primaire pour les enfants de 6 à 10 ans. Nous avons essayé d'y combiner l'enseignement de la langue dans les cours et la formation des parents selon le même schéma. Là aussi ce sont les enseignants que nous avons formés. Nous avons des mères de quartier qui viennent en partie des *Kitas* et que nous formons. Ces mères de quartier peuvent alors appliquer aux enfants des *Kitas* l'après-midi ce qu'elles ont vécu le matin dans les écoles primaires. Et là aussi nous avons l'expérience que les mères voient ça très positivement et qu'elles apprécient les liens dans les groupes. Il ne s'agit pas toujours d'aller seulement jusqu'au bout du programme mais ce qui compte c'est la dynamique sociale au sein du groupe même.

Pour finir une dernière indication : j'ai dit que nous avons créé une coopération avec des partenaires. Ce n'est donc plus l'unique tâche de la RAA, qui a mis en œuvre ce projet-pilote, mais nous sommes en coopération étroite avec les institutions familiales et éducatives de l'église catholique, et évidemment avec le rectorat et d'autres institutions familiales et éducatives ainsi qu'avec une organisation juridique de migrants de l'association des parents turcs, et nous avons la responsabilité de transmettre la mise en application de tout ce programme aux conseils des familles et de l'éducation. Nous ne faisons plus que des contrôles pour voir si les standards de qualité ont réellement été mis en œuvre.

WASSILIOS FTHENAKIS :

Merci beaucoup pour ces explications intéressantes. Vous partez d'une situation socialement identifiée et vous essayez ensuite de traiter ces problèmes avec des buts différents. Dans la première présentation dominait le but de la cohésion sociale alors qu'ici, dans la deuxième, c'est en tout cas ce que j'ai compris, on poursuit une politique d'éducation aux intentions plus restreintes. Et ceci s'intègre à des réflexions sociales plus larges s'interrogeant sur la possibilité d'associer au système les familles de migrants et de réduire les risques individuels ainsi que les coûts sociaux. Les deux projets ont soulevé des questions que je veux identifier à trois niveaux, mais je ne souhaite pas les traiter tout de suite, je veux plutôt vous laisser la

parole. Une question est de savoir quel concept est à la base de tels projets ? Est-ce un concept qui prend en considération la problématique sociale et culturelle des migrants, des enfants avec un arrière-plan migratoire, et qui s'attache principalement à trouver des réponses à cette thématique particulière ? Et si ces réponses sont positives et que vous répondez efficacement aux besoins de ces enfants et de ces familles, n'atteignez-vous pas, avec des bonnes intentions, une discrimination sociale positive ? Ne serait-il pas utile de se demander s'il ne faut pas intégrer toutes ces différences thématiques dans une thématique supérieure ? Regardez combien tous ces enfants sont différents : des handicapés, des non-handicapés, des enfants avec un arrière-plan social et culturel différent, des plus âgés, des plus jeunes, des filles et des garçons, des enfants plus ou moins doués. N'est-ce pas la chose la plus naturelle au monde que nous trouvions des différences dans un groupe d'enfants ? Et nous avons déjà apporté une réponse à cela dans ce pays il y a deux cents ans. Est-ce qu'on aurait seulement pu citer Goethe qui avait écrit : « La tolérance devrait être en fait une idée passagère conduisant à une acceptation. Tolérer signifie offenser ». Si nous intégrons ces différences dans un autre contexte philosophico-théorique, c'est-à-dire si nous admettons que les différences représentent quelque chose que nous respectons, que les différences représentent une richesse qu'on peut utiliser dans le but d'obtenir plus de connaissances, d'obtenir un plus grand gain pour l'individu mais aussi pour la collectivité, alors nous atteindrons peut-être un niveau qui permet de réduire la discrimination sociale, qui met au centre la diversité des systèmes et qui permet une valorisation – comme Goethe l'a écrit. Alors nous comprendrons ces problèmes non pas comme cause d'une situation déficitaire mais comme une chance.

Le deuxième point soulevé par les deux exposés concerne la façon dont les programmes et leurs créateurs traitent les familles et les enfants concernés. Nous avons ici trois accès différents. Nous avons celui qui octroie : on développe un programme en partant de l'idée qu'un problème défini est posé et qu'on a besoin pour le résoudre d'une solution. Ainsi on octroie un programme. On fait des offres avec les meilleures intentions. L'autre niveau part d'un modèle de coopération et de participation, c'est-à-dire qu'on participe. Vous l'avez décrit de manière impressionnante, aussi pour Avignon. Mais

nous devrions nous demander s'il ne faut pas viser un troisième niveau dans cette construction, qu'on pourrait appeler « co-construction ». Dans cette idée les parents à qui sont adressées ces programmes ne sont pas les recepteurs mais les co-constructeurs de leur propre destin, de leur propre formation. Cela veut dire qu'il faut commencer à voir dans ces gens des co-constructeurs et il faut donc leur donner une chance de participation et de cogestion. La solution ne peut pas être que quelqu'un occupant une bonne position dans le système, disposant peut-être de pouvoir et d'argent deviendrait ainsi le mécène et le protecteur des autres. Cela ne peut pas être le but d'un système social. Le troisième sujet qui m'a préoccupé était comment garantir notre succès ? Comment savoir si notre investissement atteindra vraiment son but ? J'ai pu discerner différents points de départ. Dans le modèle de Dr. Schweitzer, l'évaluation était un élément constituant, c'était une partie du processus politique de l'évolution d'un projet accompagné d'un contrôle. Mais dans la présentation du projet j'ai regretté l'absence d'une évaluation auprès des enfants, car s'il s'agit en fin de compte de développer ce genre de programmes, je ne me satisfais pas de voir que seuls les personnels spécialisés, les intermédiaires, et toutes ces instances réussissent. Nous devons constater exactement ce dont les enfants profitent, et dans quelle mesure. Comment se transforme la situation sociale de nos enfants ? Comment leur donnons-nous une chance d'aller de l'avant dans notre système sachant que, chez ces enfants et dans ces familles, le potentiel se trouve, si je peux me permettre l'expression, à l'état de germe. Car ce sont des membres vivants de la société qui veulent avancer et mettre en branle le système total. Il suffit de considérer et d'évaluer ces éléments sous un autre aspect philosophique pour trouver peut-être, non pas seulement des réponses constatant un déficit mais au contraire on pourra dégager les forces qui se trouvent naturellement dans ces enfants et dans ces familles, on pourra alors les focaliser et tenter éventuellement d'éliminer les faiblesses. Les deux présentations m'ont impressionné parce qu'elles ont soulevé quantité de questions et je m'attends à une discussion très vivante ce matin.

Discussion

HANS-JOACHIM WINTER, *maire de la ville de Kyritz* :

Je viens de la ville hanséatique de Kyritz, dans le nord-ouest du Brandebourg, certainement un des partenaires les plus petits parmi ceux qui discutent ici. Je pense cependant que nous avons aussi l'avantage que les processus d'intégration sont perceptibles beaucoup plus tôt à une petite échelle. Nous avons une immigration depuis quasiment 15 ans, essentiellement venant du Kazakhstan. Dans le passé nous rencontrions toujours le problème suivant, à savoir que les familles, après leur droit de séjour de trois ans, émigraient ailleurs, car il existe chez nous, depuis plus de 15 ans, de fait, 40 à 50% de chômage en moyenne.

Ce que je retiens des deux manifestations d'hier et d'aujourd'hui, c'est que les programmes ne doivent pas seulement être appliqués aux immigrants kazakhs, mais de la même façon aux familles qui sont marquées par un chômage important depuis plus de 15 ans. Nous constatons, chez les enfants qui viennent de telles familles, que nous avons exactement les mêmes problèmes d'intégration que chez les immigrés. Je voudrais dans un premier temps vous remercier pour l'exemple du sac à dos, et j'aimerais vous demander où l'on peut trouver davantage de documentation sur le sujet.

WASSILIOS FTHENAKIS :

Merci beaucoup. Nous collectons quelques questions et allons ensuite réagir. C'est une indication intéressante que vous ayez trouvée une affinité de la problématique chez les familles touchées par le chômage et celles qui ont à faire à l'immigration et à ses conséquences.

STELLA KIRGIANE-EFREMIDIS, *directrice du cercle de coordination de l'intégration des étrangers à Weinheim, Bade-Wurtemberg* :

Nous avons aussi depuis quelques années le modèle du sac à dos, modèle subventionné par la Fondation Freudenberg. Etant donné que cela existe depuis plus longtemps à Essen, il serait intéressant pour moi d'apprendre de monsieur Schweitzer si l'on a vérifié, à un moment quelconque, quels étaient les chances de réussite ultérieures à l'école primaire des enfants qui ont participé au modèle sac à dos et

comment s'est déroulé leur parcours scolaire. Nous avons aussi ce problème à Weinheim que presque 70% des enfants étrangers atterrissent dans les collèges qui n'ouvrent que très peu d'opportunités supplémentaires. Nous voulons changer cela d'une manière ou d'une autre. Est-ce que le modèle du sac à dos aide en ce sens ?

Une question à nos collègues français : combien de temps dure en France l'école primaire ? Chez nous elle dure quatre ans et nous pensons, nous qui travaillons dans le domaine de la migration, que cela nuit à l'égalité des chances. Il existe dans la quatrième année d'école une sélection qui en réalité met des bâtons dans les roues pour les enfants socialement faibles et pour ceux issus de l'immigration, et les empêchent d'avoir plus tard des perspectives de réussite dans la vie.

BRIGITTE KAUFMANN, *premier maire de la ville de Lahr* :

Nous avons des problèmes semblables. Un tiers de la population vient du Kazakhstan et nous avons 12% d'étrangers d'environ 100 pays différents du monde. Dans notre école maternelle nous avons une part de migration de plus de 50%. Nous travaillons de ce fait depuis de nombreuses années pour le développement des langues et avons développé différents projets à ce propos.

Nous avons également essayé d'encourager la reconnaissance des migrants en développant un projet, « Action Domino », au sein duquel des citoyens étrangers peuvent faire valoir leurs qualités, le projet permet en outre aux gens du pays de constater que les étrangers ne sont pas uniquement un poids, mais représentent aussi un enrichissement. Nous sommes également en train de réfléchir à la manière dont nous pouvons évaluer nos succès, les succès justement du développement des langues en maternelle, où nous avons différents projets, le projet « le pays des chiffres » (« *Zahlenland* »), etc., mais aussi la qualification des éducatrices et de l'enseignement individuel, de l'enseignement collectif des enfants. Jusqu'à présent nous avons pris comme critère d'évaluation la réussite scolaire et nous portons dans une certaine mesure à notre crédit l'augmentation des quotas de passages vers le lycée général ou professionnel. Mais il s'agit de fait d'un critère d'évaluation très vague. Cela m'intéresserait de savoir quels sont les critères d'évaluation sérieux qui existent, et, très concrètement, le coût de ce projet « sac à dos » et ce que les quartiers reçoivent pour cela. Nous faisons cela plus par engagement

bénévole pour le moment. Nous avons l'association « citoyen actif », nous avons tout un paysage de fédérations avec lesquelles nous travaillons très étroitement. Nous finançons également certains projets de ces groupes, mais il n'existe pas de rémunération directe.

HELMUTH SCHWEITZER :

Commençons par la première question, à savoir dans quelle mesure ce projet est également utile pour des allemands défavorisés et des familles au chômage. Bien entendu, il est exploitable. Nous avons seulement, pour des restrictions financières que je vous ai présentées, expérimenté le projet dans un premier temps surtout avec des migrants, mais aussi avec des familles allemandes de Russie. A vrai dire vous aurez des difficultés, dans un groupe qui ne constitue pas un groupe de langue homogène, en tout cas à première vue, à trouver une mère de quartier qui parviendra à réunir dans un groupe « sac à dos » des familles allemandes de Russie et par exemple des mères libanaises réfugiées. C'est aussi un point que l'on doit regarder de plus près lors de l'évaluation, et l'on s'aperçoit que tout n'est pas si simple. A l'intérieur même des groupes de migrants il y a encore un travail de médiation à faire, et surtout cela nécessite chez les mères de quartier une haute qualification.

C'est exactement pour cette raison que nous ne pensons pas que le bénévolat soit la meilleure solution. C'est d'ailleurs aussi une dépréciation du travail qui, d'après notre système, réussit aujourd'hui comme hier grâce à la rémunération. Je trouve cela toujours très joli quand on parle d'engagement citoyen. Cela concerne alors les femmes bourgeoises éduquées, qui ont du temps libre – je dis cela ici un peu de façon péjorative. Pour des mères qui elles mêmes ne s'en sortent à peine, cela constitue une incroyable reconnaissance de recevoir de l'argent pour cela et de se rendre compte que leur travail, qu'elles n'expérimentent d'habitude qu'en tant que femme au foyer, constitue une partie du système d'éducation. Le simple fait qu'elles reçoivent de l'argent revalorise incroyablement la confiance en soi de ces mères. Et notre but est de gagner à nous des gens qui représentent la pâte, le levain du système. Nous avons besoin de médiateurs qui seront motivés pour se qualifier si possible davantage plus tard. Nous avons par exemple des mères qui parlaient bien l'allemand – des personnes qui auraient été classées B1 ou B2 dans le cadre de

référence européen –, mais qui commencent, maintenant après leurs 5 années d'activité en tant que mères de quartier, un cours d'allemand systématique car elles ont reconnu qu'elles devaient en savoir plus et qu'elles en veulent plus. Et elles le font vraiment ensuite.

Cela m'amène à la question des coûts. Les mères de quartier nous coûtent effectivement une somme importante d'argent. Je ne suis pas sûr, mais il me semble qu'elles sont payées 15€ l'heure. Peut-être plus. Cela dépend aussi un peu des conditions cadres, quel organisme nous déniche des fonds supplémentaires. Bien sûr tout le programme est déjà relativement cher même pour la ville, en particulier – c'est le grand problème – quand on commence à l'étendre et à le déployer sur toute la ville. C'est d'ailleurs la limite actuellement. C'est pourquoi nous pensons qu'il est important de faire de cette approche une règle. Il n'est pas possible que les bonnes choses soient constamment financées par un budget exceptionnel ou par quelques fondations pendant deux ou trois ans.

En ce qui concerne l'évaluation : peut être vais-je aborder encore un aspect pour montrer que nous ne laissons pas de côté la question de savoir ce qui ressort de l'auto-activation dans ce modèle. Nous n'avons pas encore évalué les quotas de succès des enfants, mais nous sommes en train de le faire, car une année s'est déjà écoulée. Le problème est qu'en Allemagne, du moins en Rhénanie du Nord-Westphalie, il n'est pas si simple d'obtenir des données sur chaque enfant, pour des raisons de protection de ces données, par exemple quelles performances scolaires ils ont effectuées durant leur deuxième année d'école ou bien où ils ont atterri. De même lors du passage au Lycée nous n'avons pas la possibilité de suivre les personnes individuellement. Au niveau fédéral on est en train justement de s'interroger pour savoir si l'on ne devrait pas mettre en place pour chaque enfant un code PIN. Mais il s'agit là d'une discussion fondamentale politico-sociale.

Nous tentons actuellement de prendre un chemin indirect. Nous avons pris un rendez-vous avec le service de santé publique et nous avons décidé de prendre comme mesure les tests de langues qui ont lieu avant l'entrée à l'école à Essen, pour différencier les enfants qui sont allés dans un groupe sac à dos de ceux qui ont suivi une formation dans un jardin d'enfants ou qui ont fréquenté un lieu où l'on pro-

pose des formations individuelles classiques. Ces recherches, qui permettent indirectement de mesurer l'amélioration du niveau de langue, sont, de par leur méthode certes très problématiques, mais après tout elles le sont pour tous de la même façon. Bien sûr il s'agit d'une expérience sur le terrain, le premier problème étant que nous ne pouvons pas obliger les parents à nous dire dans quel jardin d'enfants ils mettent leur enfant. Ce qui fait que quand le service de santé publique demande le nom de l'institution, la mère répond souvent : c'est un jardin d'enfants là-bas, près d'*Aldi*. Alors il vous faut déjà trouver de laquelle il peut bien s'agir.

Dans la mise en pratique de l'évaluation il y a donc vraiment encore quelques problèmes. Je voudrais quand même insister sur une chose : d'après l'estimation des mères, les enfants profitent beaucoup de ce projet. Nous avons questionné toutes les mères, c'est-à-dire toujours 500 par passage. 80% des mères considèrent très positivement le travail des groupes de mères et 64% des mères décrivent un changement positif dans leur relation à l'enfant. Ce que nous ne pouvons pas dire d'après ces données, c'est dans quelle mesure le groupe de mères a contribué au bilinguisme. Par ailleurs nous n'avons ici bien sûr que des données qualitatives et non quantitatives, desquelles nous concluons qu'il y a un effet chez l'enfant. Concernant de solides données d'évaluation, nous sommes en train de mettre en place quelque chose. J'espère qu'à l'automne nous aurons les données, de manière à ce que nous puissions les exploiter au printemps.

MATTHIAS BETZER :

La durée de l'école primaire en France est de cinq ans. Bien sûr l'école est obligatoire. Le pourcentage d'enfants qui vont effectivement à l'école est compris, chez nous en Avignon, entre 97 et 99%. Environ les trois quarts des enfants vont auparavant à l'école maternelle, qui est, autant que je m'en souviens, plus scolaire en France qu'en Allemagne. Madame le maire de Perpignan, qui est elle-même maîtresse d'école, a sans doute d'autres choses à ajouter. La durée réelle de la formation scolaire des enfants jusqu'à l'âge de dix-onze ans est plus longue si l'on considère la matière scolaire. L'école maternelle allemande ressemble plus, pour autant que je me le rappelle,

à un jardin d'enfants qu'à ce qu'on appelle en France l'école maternelle.

INCONNU :

Je voulais apporter une précision à la réponse qui a été donnée sur la scolarité en France. Effectivement, l'école maternelle fait partie intégrante de l'école primaire. Ce sont donc des instituteurs, formés au même titre que ceux de l'école primaire, qui enseignent à des enfants de trois à cinq ans. C'est un point très important, parce qu'il y a une pédagogie avec des programmes très précis qui doivent être enseignés à l'école maternelle en France, et les instituteurs peuvent aussi exercer à l'école primaire. Ce sont donc des instituteur ou des professeurs des écoles au même titre qu'à l'école primaire. Il y a ainsi une différence fondamentale entre ce qui se passe en Allemagne et en France.

JOANNA ZACHARAKI, *membre du conseil communal de Solingen* :

Je trouve que les approches sont bonnes. Je vois aussi des chances dans le programme sac à dos. En Rhénanie du Nord-Westphalie nous avons maintenant un nouveau développement. A partir de mars de cette année, le gouvernement du Land veut mettre en place un test de constat de l'état de la langue, de manière à ce que chez chaque enfant on puisse, déjà en maternelle, constater l'état des connaissances de la langue.

Malgré tous les projets et mesures, je trouve très important – comme l'ont dit les professeurs – un changement de conscience sur le thème du rapport aux différences. Comme cela manque encore souvent, nous devrions ajouter ce thème à tous ces projets et mesures. Dans le programme sac à dos on peut commencer par les mesures de qualification des professeurs, des éducatrices et des mères. Celles-ci ont besoin d'une très bonne et longue qualification afin de pouvoir s'intéresser à de nombreux processus. Comment s'y prennent-elles avec les différences et ces dernières sont-elles traitées avec respect ? Et là se trouve à mon avis le succès si nous parvenons à intensifier dans la prochaine période les mesures de formation continue.

WASSILIOS FTHENAKIS :

Merci beaucoup. Vous avez soulevé l'expression stimulante de diagnostic de l'état de la langue. Je pense que cela va encore nous préoccuper. J'ai moi-même à ce sujet une position très réservée, mais je ne veux pas la présenter maintenant, mais au contraire vous donner la parole.

AZIZE TANK, *chargée des migrants dans le service des quartiers de Charlottenbourg-Wilmersdorf, Berlin :*

Monsieur Fthenakis, vous avez parlé d'une co-construction. Ce thème m'intéresserait. L'autre question est générale. Nous parlons toujours des enfants d'immigrés et de leurs compétences linguistiques, mais nous ne parlons pas des enfants qui ont des difficultés linguistiques. Je pense qu'il existe aussi dans la société au sens large, selon les différentes couches sociales que l'on considère, ce genre de déficiences linguistiques. Ne devrait-on pas, au lieu de se limiter à un groupe, considérer les deux ensemble ?

ANDREE KEMPF, *directrice de la FEFA, Strasbourg :*

Je voulais revenir une fois encore sur les écoles maternelles. En France il se trouve justement qu'une autre évolution se déroule en ce moment. Il est certes vrai que les écoles maternelles sont beaucoup plus scolaires que ce qui se passe dans les jardins d'enfants en Allemagne à l'âge de trois à six ans. Il y a eu cependant récemment une étude qui a montré que les enfants de cet âge, du fait que les écoles maternelles sont si scolaires, se sentent dépassés. L'évolution tend maintenant à réfléchir sur le fait que l'on devrait avoir de tout autres concepts, et aller moins vers ces méthodes de pur enseignement dans cette période précoce. Ceci donc sur l'évolution actuelle en France, qui s'appuie bien sûr aussi sur le fait que nous avons des systèmes très différents en Allemagne et en France.

WASSILIOS FHTENAKIS :

Peut-être serait-il utile de prendre le temps de dégager un peu les différentes philosophies qui sont à la base en France et en Allemagne du domaine préscolaire, afin de favoriser aussi la compréhension, car si nous ne connaissons pas les philosophies, nous ne pouvons pas comprendre l'autre système. J'ai été responsable de ce domaine

pendant 33 ans en Bavière, mes fils ont apprécié l'éducation de l'école française. C'est pourquoi je connais très bien la problématique et je sais ce que les deux systèmes peuvent faire ou non.

MARIE-THERESE SANCHEZ-SCHMID :

Je suis adjointe au maire de Perpignan, dans le Sud de la France, chargée de l'éducation et de l'enfance. Je voulais apporter un témoignage sur une action que nous menons à Perpignan, qui s'adresse à une population très spécifique, qui regroupe un peu toutes les difficultés qu'on a citées. Il s'agit d'une population gitane sédentarisée, des gitans d'origine espagnole, qui parlent une langue catalane, et qui ont aussi un handicap, à savoir une langue très appauvrie avec une transmission uniquement orale. Alors on leur parle de l'école maternelle qui existe en France et qui accueille les enfants dès l'âge de 2 ans dans beaucoup de villes (à Perpignan, il y a 50% d'enfants de 2 ans). Notre action s'est mise en place parce que la population gitane n'envoyait pas les enfants à l'école maternelle, car ce n'est pas obligatoire. Ainsi, les enfants arrivaient à 6 ans à l'école élémentaire avec un handicap linguistique et social. On a mis en place une structure passerelle. Au départ, l'objectif était de placer les enfants au moins un an à l'école maternelle pour qu'ils arrivent à l'école élémentaire avec des notions de français, puisqu'ils arrivent à l'école non francophones. Dans la famille, on ne parle pas le français mais le catalan et un minimum de base pour aborder justement les enseignements obligatoires. On a essayé de baser cette structure dans l'esprit de l'expérience « sac à dos », en s'appuyant sur les mères gitanes, avec qui on a travaillé pour accueillir d'autres mères gitanes. On s'est efforcé de leur offrir des qualifications et on leur a même fait passer un diplôme dans le domaine de l'animation pédagogique. On accueille les mères, parfois avec leur enfant, puisqu'il y a une action dont l'objectif est la séparation mère-enfant. Puis on les amène vers les structures scolaires, pour qu'elles aient finalement la démarche d'inscrire leurs enfants à l'école maternelle. Nous sommes passés d'une école maternelle dont la fréquentation était extrêmement faible, à une école maternelle qui accueille aujourd'hui des enfants dès l'âge de trois ans. Et nous y avons mis en place un lieu d'écoute parents-enfant, parce qu'il y a tout un travail à faire auprès des mères sur l'éducation, la population gitane ayant des fonctionnements très

particuliers. Cette initiation tourne autour de l'alimentation, de ce qu'on doit apprendre à un enfant, de ce qu'on doit faire chez soi, et cela relève même d'une formation qui est plus de la puériculture que de l'éducation à proprement parler. Pour information : Perpignan est une ville de 120.000 habitants. La population gitane représente entre 8.000 et 10.000 habitants. C'est donc une population très spécifique qui est sédentarisée. Plus que sédentarisés d'ailleurs, ce sont des gens qui ne bougent pas du tout : ils sont dans deux quartiers, dont ils n'en sortent pratiquement pas.

OLAF HAHN, directeur du secteur société et culture de la Robert-Bosch-Stiftung GmbH, Stuttgart :

Je vous suis aussi très reconnaissant pour cette intervention, madame Sanchez-Schmid. Ma question concerne les deux intervenants, mais peut-être aussi les invités dans la salle. Vous avez, avec raison, monsieur Schweitzer, fait allusion au concept sac à dos, à savoir que la langue maternelle est la base de l'acquisition des deux langues. En France on peut lire dans la Constitution que le français est la langue de la République, et tous les modèles dont nous avons entendu parler tendent très clairement à privilégier le français dans la formation de la petite enfance. Ce qui m'intéresserait d'abord, c'est de savoir si et comment l'on tient compte, dans la scolarisation et l'enseignement des enfants de 0 à 6 ans en Avignon, de la langue maternelle ou de celle qui est parlée à la maison quand celle-ci n'est pas le français – le cas des tsiganes et des gens du voyage de Perpignan entre sûrement dans cette catégorie. Deuxième point : le concept de Schweitzer est contesté dans le milieu scientifique. Il y a généralement deux points de vue, représentés par les professeurs Esser et Goggolin dans le domaine scientifique. Comment, monsieur Schweitzer, positionnez-vous votre modèle, compte-tenu du fait que l'évaluation des résultats effectifs, c'est-à-dire des connaissances des enfants en allemand, n'a pas encore été faite. Je vous remercie.

HEIKE MARQUARDT, chargée de mission pour les étrangers dans le district de Lichtenberg, à Berlin :

Je suis depuis longtemps chargée de mission pour les étrangers dans le district de Berlin-Lichtenberg, un territoire dans la partie orientale de la ville qui compte 250 000 habitants et environ 30 000 person-

nes possédant un arrière-plan migratoire, c'est-à-dire 12%. Pour un district comme Lichtenberg c'est un taux assez élevé.

Nous avons constaté – et cela doit être une petite pierre apportée à la mosaïque de l'éducation bilingue – que dans les familles de notre plus grand groupe, les Vietnamiens, qui, jadis, ont travaillé en RDA comme contractuels, il n'y a guère de connaissances de l'allemand en dehors de la langue spécialisée, la langue du travail à la chaîne, parce que ce n'était pas souhaité à l'époque, et comme au bout de 15 ou 20 ans ils n'ont guère de chance d'apprendre encore la langue, on assiste à des lacunes de langue qui peuvent aller jusqu'à la violence parce qu'on ne peut pas communiquer. Les familles vietnamiennes sont presque toutes très, très ouvertes à l'éducation : Les enfants parlent admirablement bien l'allemand. Ils ramassent toutes les médailles dans les olympiades de mathématiques ; un tiers des enfants dans les lycées spéciaux pour les mathématiques sont des vietnamiens. Mais à la maison on ne parle pas.

C'est pourquoi nous avons soutenu une auto-organisation des vietnamiens avec deux postes fixes qui, au bout de très peu de temps – le projet fonctionne depuis environ un an et demi – est submergé de demandes de la part des enfants vietnamiens qui veulent apprendre le vietnamien et non seulement la langue mais aussi la culture, la religion, la littérature etc., matières qui sont souvent négligées chez eux. Grâce à ces enfants avides d'apprentissage cette association des vietnamiens a aussi trouvé l'approbation des parents et un club de femmes a été créé dont sont issus des cours pour les mères.

Il faut ajouter que les Vietnamiens qui habitent à Lichtenberg travaillent de lundi matin 3 heures à samedi tard le soir. Ils n'ont que de petites boutiques de fleurs et de fruits et vous savez ce que cela veut dire. Ils n'ont donc que le dimanche pour s'occuper de leurs enfants et pour continuer leur propre formation. Ceci est l'un des projets, et il marche très bien.

L'autre projet concerne le grand groupe des rapatriés tardifs (de la Russie) dans notre secteur. Malgré les 15 classes de soutien et quantité d'activités, nous avons constaté en 2001 des déficits chez ces enfants. Ce ne sont pas des enfants stupides mais il leur manque la langue spécifique, par exemple dans les matières des sciences physiques et naturelles. Et puis – c'était une grande chance – nous avons trouvé une scientifique qui a pris la chose à cœur et qui, bénévo-

ment, à élaboré un excellent matériel de travail avec un vocabulaire se basant sur des manuels, dans différentes matières scientifiques, pour les classes 4 à 13. Ceci est utilisé dans les écoles et cela a fait que ces enfants, qui ne sont point bêtes mais qui ne savaient pas bien comment se servir du vocabulaire mathématique ou physique, ont amélioré leurs notes en une seule année et sont devenus des élèves tout à fait normaux et sans frustration liée à leurs problèmes de compréhension. Cette dame est tout à fait prête à mettre son matériel à votre disposition. Il est en russe, mais il peut être transposé dans d'autres langues. Il n'y a pas que du vocabulaire mais aussi des problèmes et des explications et cela dépasse largement le niveau de ce que fournit un dictionnaire. Nous l'avons déjà exporté à Halle et dans d'autres lieux de la République fédérale.

WASSILIOS FTHENAKIS :

Merci beaucoup pour cette intervention qui montre deux facettes de ce problème complexe. La première facette a pour moi clairement illustré l'incapacité du système à réagir aux besoins de formation des enfants possédant un arrière-plan migratoire et venant d'un univers culturel différent. La deuxième facette était plus porteuse d'espoir. Elle est utilisée aussi au jardin d'enfants, en particulier dans des matières qui ne demandent pas un niveau linguistique trop élevé et où on peut trouver assez facilement un accès aux langues, et dans des matières qui demandent d'autres compétences existant tout autant chez les enfants.

Ma conviction est qu'il faut faire plus fortement appel aux compétences de l'enfant, construire sur elles, plutôt que de porter d'abord le regard sur les manques. Je pense que les deux modèles sont une belle illustration permettant d'identifier les faiblesses et les forces d'un système de formation.

MATTHIAS BETZER :

Pour répondre à la question de monsieur Hahn, comment on s'arrange des diverses langues maternelles – vous avez pratiquement donné la réponse : il est exact que le français est privilégié et qu'aucun effort n'est fait au niveau officiel pour encourager les langues maternelles. Mais, du moins chez nous, un grand nombre d'associations offrent dans les quartiers des cours d'arabe qui sont

relativement fréquentés. Il existe donc de la part de la population un certain besoin d'apprendre sa langue maternelle, dans des cours qui naturellement transmettent aussi l'identité culturelle.

L'obligation scolaire commence à l'école primaire, et l'inscription se fait à partir du lieu d'habitation. C'est ce qu'on appelle la « carte scolaire », c'est-à-dire que si l'on habite dans un secteur déterminé, on doit envoyer ses enfants dans les écoles de ce secteur. Cela fait en ce moment l'objet de discussions très politiques, qui jouent aussi un rôle dans la campagne électorale. Je ne veux pas m'étendre trop sur ce sujet, mais il est un fait que la « carte scolaire » entraîne certains handicaps.

Cela concerne votre question, madame Tank. Nous avons constaté que les écoliers des quartiers périphériques, lors de l'inscription à l'école primaire, donc dans la classe du CP (cours préparatoire), ont pour certains un vocabulaire de 500 mots, alors que ceux du centre-ville, donc issus de milieux socio-économiques un peu plus favorisés, disposent d'un vocabulaire de 1500 mots. On voit ici qu'il existe des déficits notables, qui ne dépendent pas seulement de causes culturelles, mais encore de causes économiques et même géographiques.

Un mot encore sur les mères de quartier et sur les femmes qui s'occupent des gitans et des gens du voyage – pour utiliser les expressions politiquement correctes. Cela existe en Avignon, sous le nom de « femmes relais ». Elles ont le même rôle, avec une orientation peut-être un peu moins culturelle. Il n'y a par exemple pas de formations dans le sens d'une transmission de contenus culturels à un groupe particulier de mères. C'est là une idée que j'emporte avec moi en Avignon. Il me paraît intéressant de travailler un peu plus encore dans ce sens.

HELMUTH SCHWEITZER :

Pour rendre plus concrète la question Goggelin *versus* Esser : Comme je l'ai dit très clairement à madame Goggelin, je trouve cette discussion très académique. La réalité n'est justement pas aussi simple que dans une perspective sociologique, telle que la présente en sociologie monsieur Esser. Par ailleurs je n'accorderais pas une telle préférence au concept de langue maternelle. S'il le faut, on devrait plutôt parler de langue familiale, et plus concrètement de la langue familiale des parents, qui sont le plus souvent en interaction avec les enfants.

En règle générale ce sont encore le plus souvent les mères. Il est possible que cela change.

Nous partons du point de vue que la langue que les parents ou la mère parlent le mieux doit être la langue de communication. Si la langue maternelle ou familiale est le turc, il faut naturellement faire aussi des efforts vers la langue allemande, car – pour reprendre la position Esser – on n’arrivera pas sans elle à un succès dans le système de formation allemand. Mais, et c’est là le point, c’est une discussion très allemande, et aller ainsi vers une assimilation ressemble à la façon de faire française qui consiste à dire : nous sommes tous Français et maintenant tout doit se passer en français. D’un côté c’est important. Cependant la question se pose de savoir si la richesse des enfants ne parlant ni allemand ni français n’est pas ainsi gaspillée quand on n’encourage pas leur langue. Et pour des raisons économiques on peut dire que la promotion de la première langue de l’enfant, qui n’est pas l’allemand, est aussi importante.

A Essen le manque de cap ferme du système de formation durant les 30 dernières années, tel que nous l’a décrit monsieur Fthenakis, nous vaut plusieurs générations de personnes qui ne parlent qu’à moitié deux langues. Les parents ont commencé à parler allemand avec leurs enfants, bien qu’ils n’aient pas eux-mêmes parlé allemand correctement, ils ont ainsi développé chez eux des complexes d’infériorité, et ébranlé considérablement leur propre conscience de soi. En les invitant à parler dans la langue qu’ils connaissent le mieux ils retrouvent cette conscience de soi, ce qui les amène à la volonté d’apprendre par eux-mêmes l’allemand. Et cela fonctionne. Les groupes des mères ne sont plus, pour l’essentiel, homogènes, et la langue de communication dans leur formation y est en règle générale l’allemand.

D’une façon générale, il faut toujours regarder exactement comment les choses fonctionnent en pratique. La discussion théorique apporte ici relativement peu.

WASSILIOS FTHENAKIS :

Deux questions m’ont été posées, parmi elles la question de savoir ce qu’est la co-construction. Si vous considérez le domaine du jardin d’enfants dans la République fédérale, vous trouvez une position théorique consistant à dire que l’enfant se développe sur la base des

théories de l'épanouissement individuel, l'éducation ayant le devoir de lui offrir l'environnement personnel stimulant, propre à faire progresser sa formation. En dernier ressort l'enfant est le constructeur actif de sa formation, et l'éducation, le personnel enseignant, lui sont offerts par son entourage. Quand l'enfant va à l'école primaire la philosophie est inversée. Désormais ce sont les théories exogènes qui déterminent le champ, c'est-à-dire que ce qui est formation est codifié par le programme de l'école primaire et lui est transmis par le personnel enseignant. Dans ce cas c'est le personnel enseignant qui est le constructeur actif, visant à libérer l'enfant de l'emprise des offres multiples de formation. C'est pourquoi nous avons défini une nouvelle position, qui est à la base du système global de formation, position que je représente. Elle part du point de vue que la formation se construit toujours en interaction avec d'autres, et que les deux partenaires participent activement à ce processus de construction, dont ils assument en commun la responsabilité. Si vous appliquez ce point de vue à la construction de programmes sociaux, cela veut dire qu'il faut considérer la famille concernée comme un partenaire co-constructeur à part entière, et l'inclure dans le processus avec pleine responsabilité, même si vous considérez qu'il lui manque les compétences dont vous disposez. Il est important que votre philosophie de base, celle à partir de laquelle vous opérez, intègre bien ce fait implicite.

Sur le deuxième point qui a été évoqué, les différences considérées comme un déficit, je voudrais faire remarquer que, s'il faut en passer par là, on serait bien avisé de ne pas réserver cette caractérisation à un groupe d'enfants. Nous savons – cela a été mis avec éclat en évidence par le rapport PISA – que les enfants allemands rencontrent aussi d'énormes problèmes avec l'acquisition de la langue allemande. Il s'agit donc d'un problème général d'acquisition de la langue et de l'organisation de ce processus.

A ce sujet, nous nous écartons dans les nouveaux programmes de formations de la position française, dans la mesure où nous accordons à la langue maternelle et à son acquisition une signification centrale, considérant que la langue allemande n'est pas dominante mais qu'elle est une langue de plus, dont l'acquisition revêt autant de signification que celle de la langue maternelle. Nous savons par les résultats de la recherche linguistique que le modèle bâti sur ce prin-

cipe promet plus de succès et d'intégration sociale que les modèles monolingustiques, ces derniers prescrivant de facto la dominance de la langue allemande dans notre système. Et cela, comme je l'ai signalé, s'inscrira dans une théorie générale des différences. Le système français nie encore les différences. C'est là une faiblesse du système, sur laquelle il serait bon qu'on réfléchisse en France.

La deuxième différence est que nous ne considérons pas que « scolariser » soit la tâche principale de l'école maternelle. Nous introduisons un modèle beaucoup plus large, qui embrasse toute la vie de l'enfant. Pourquoi ? Parce que la formation d'aujourd'hui n'a plus pour but la transmission du savoir, mais le renforcement des compétences. Ces dernières s'établissent dès les premières années du développement de l'enfant, et leur direction ne se modifie plus. Et c'est une grande chance à offrir de définir un curriculum non pas seulement en vue du succès scolaire, mais pour la vie entière. C'est là une position qui nous sépare de la position française.

Nous pouvons peut-être illustrer cela de manière plus claire et plus complète dans un autre contexte, mais nous nous sommes limités aujourd'hui à ces deux points. Dans ce sens, nous devrions continuer à apprendre les uns des autres et à nous stimuler mutuellement. C'est aussi à cela que sert le dialogue de ce matin.

FRANÇOISE PISSART, *directrice de la fondation Roi Baudouin, Bruxelles* :
J'ai quelques questions à poser par rapport au lien entre la thématique d'aujourd'hui et ce que vous avez présenté comme initiative. Vous avez d'abord dressé le tableau de la population d'Avignon, en indiquant la grande proportion de personnes issues de l'immigration, et puis vous avez présenté une action sans revenir sur cette question de l'immigration. Pour être plus concrète, j'aimerais savoir si par exemple, dans les 150 enfants qui sont finalement visés par votre action, vous aviez une idée de la proportion d'enfants d'origine étrangère, et si dans les débuts des travaux – car je pense que c'est une nouvelle expérience qui est en train d'être lancée – il y avait une reconnaissance des problèmes spécifiques chez ces enfants du fait de l'histoire de l'immigration.

Le deuxième élément que je voudrais apporter au débat sera juste un petit exemple. Je travaille pour une fondation en Belgique, qui est d'ailleurs partenaire de la Fondation Bosch et de la Fondation Freu-

denberg dans ce projet européen, et nous sommes en train de lancer un soutien de projet concret, qui met l'accent sur le tutorat et qui soutiendra donc des initiatives prises par des hautes écoles et des universités, pour encourager des étudiants à donner un soutien scolaire aux enfants issus de l'immigration dans les écoles primaires. Et je voulais savoir s'il y avait, soit parmi les orateurs soit dans la salle, des expériences de ce type-là où l'approche met fortement l'accent non seulement sur l'apprentissage, mais aussi sur le rôle de modèle que peuvent jouer d'autres jeunes vis-à-vis de ceux qui sont en difficultés.

CHANTAL RISSER, *Adjointe au Sénateur-Maire de Mulhouse* :

Je voulais revenir sur les modèles français et allemand, sur le fait qu'en France, on privilégie la langue française par rapport à la langue d'origine. Comme le rappelait tout à l'heure le représentant de la ville d'Avignon, nous avons à Mulhouse des écoles primaires où l'on a 80 % d'enfants qui sont d'origine étrangère, et je pense que si on n'insistait pas sur le fait que le français est quelque chose d'essentiel à l'école, ces enfants cumuleraient des handicaps tout au long de leur vie. On se rend bien compte qu'il y a une différence entre les enfants qui ont fréquenté l'école maternelle de 3 à 5 ans et ceux qui rentrent directement à l'école primaire à l'âge de six ans. Ceux qui ont été dans les milieux où on ne parlait pas le français ont en effet un handicap qu'ils ont énormément de mal à combler, quelque soient les dispositifs que l'on met sur pieds. Nous avons également créé à Mulhouse, et cela doit aussi exister ailleurs, des ateliers « langage » dès la dernière année de maternelle. Cela ne concerne pas uniquement des enfants qui ne sont pas d'origine française, mais tout enfant issu d'un milieu défavorisé culturellement ou socialement, et qui connaît ces difficultés. C'est donc avec des moyens spécifiques que nous essayons de stimuler ces enfants, pour qu'ils aient envie de s'intéresser à tout ce qui est langagier.

Et je voulais simplement dire, pour répondre à la dame qui vient de Belgique, que nous avons aussi le système dont elle parle. On le teste actuellement avec des étudiants qui sont en fac à Mulhouse et qui font un tutorat au niveau des collégiens dans des collèges « Ambition réussite » de quartiers très sensibles. L'objectif est d'accompagner les collégiens à partir des classes de 4^e - 3^e, pour leur permet-

tre d'aller au lycée et de continuer à les suivre pour essayer de les amener en fac.

Pour finir, je pense qu'on ne peut pas agir sur les enfants sans agir sur les familles, notamment les mères. Car il est vrai qu'à un moment donné, si on ne se préoccupe pas des deux, le décalage est tellement énorme que la rencontre entre l'enfant et les parents devient difficile, et le travail qu'on peut faire à l'école ou dans les associations ne se retrouve quasiment pas au niveau familial.

WASSILIOS FTHENAKIS :

Merci pour cette intervention, qui soulève en vérité toute une palette de problèmes et qui touche à des questions de fond dont le traitement ferait exploser le cadre de cette rencontre. Mais permettez moi de développer un peu, car cela me paraît important.

Je suis tout à fait d'accord sur le point que les modèles de cet ordre ne peuvent réussir sans – et encore moins contre – la famille et les parents. Nous avons appris de la recherche sur les interventions que l'effet de la formation est doublé lorsque l'organisation coopère étroitement avec la famille. C'est un point de vue où il n'y a pas, je pense, de contestation, et il n'y a plus qu'à l'appliquer.

Le deuxième point qui doit, à mon avis, recevoir une réflexion critique, concerne la valeur et la fonction de l'acquisition des langues dominantes dans le contexte de l'intégration sociale. Je ne suis pas sûr que la seule acquisition d'une langue étrangère, ou des langues dominantes, garantisse l'intégration sociale. Je pense plutôt que nous devons inscrire l'intégration sociale dans un concept plus large et considérer la langue maternelle et l'origine culturelle comme des éléments d'un poids aussi important, au lieu d'opérer contre elles ou sans elles, si nous voulons que ces enfants connaissent une intégration sociale sans en souffrir les coûts élevés dus au renoncement à leur identité et à leur langue, et s'identifient vraiment au pays qui les reçoit. Est véritablement cosmopolite pour moi celui seul qui est enraciné dans sa culture, maîtrise sa langue, conserve son identité, mais reste ouvert au monde entier. Je reconnais qu'il n'est pas simple d'introduire ces conceptions dans un système, mais il faut les déclarer comme but à atteindre, et ensuite, selon les situations, voir ce que l'on peut faire. Le simple fait pour les parents de savoir que l'enfant ne sera pas instrumentalisé et que sa langue, sa religion, sa

culture, ne seront pas atteints dans le contexte du système, constitue déjà une base bien plus intéressante pour une coopération que si je ne fais que servir le système et offrir à mon enfant un peu d'intégration et de participation au système social. En tant que migrant, je sais de quoi je parle. Ce dernier processus ne pourrait constituer un but pour moi, encore moins pour l'Europe et pour son avenir. L'Europe est le continent le plus véritablement multiculturel que nous connaissions. C'est pourquoi nous avons le devoir de servir cette tradition et d'y voir la richesse de notre continent, au lieu de la dissoudre dans notre système de formation. Cela a été, ces trente dernières années, mon souci dans la République fédérale.

MARIE-ROSE GALMES, *Maire adjoint de la Ville de Montbéliard* :

Je suis adjointe au Maire de la Ville de Montbéliard, qui compte 27 000 habitants. Il y a dans notre ville une forte population immigrée qui est arrivée dans les années 60, appelée par Peugeot pour travailler sur les chaînes automobiles. Nous en sommes aux problèmes de la deuxième et de la troisième génération, qui a pratiquement autant de mal à s'intégrer que les populations plus récemment arrivées. Ces gens ont un plus fort taux de chômage et ne se perçoivent pas vraiment comme étant français à part entière. Bien sûr, le français est la langue de la République, et à Montbéliard, nous faisons beaucoup de choses pour essayer de favoriser l'intégration de ces populations-là, pour que les enfants accèdent au même niveau culturel et scolaire que les autres, avec un accompagnement scolaire généralisé et un programme de réussite éducative qui commence à très bien fonctionner. Je crois que nous avons testé et multiplié tous les dispositifs qui existent en France.

Je voudrais également rebondir sur l'enseignement de la langue, étant bien d'accord qu'être intégré ne signifie pas être coupé de ses racines. Et je voudrais parler d'un dispositif – je ne sais pas si cela existe uniquement dans les villes à forte communauté étrangère – à savoir l'ELCO (Enseignement des Langues et Cultures d'Origine), qui est assuré par les consulats et qui se fait dans les locaux scolaires après la classe. Tout est fait en concertation et en coopération avec les consulats tunisiens, marocains etc. Cela me paraît tout à fait important parce que cet enseignement-là, qui est ouvert et pratiqué de manière transparente, empêche peut-être l'enseignement des lan-

gues étrangères faites par des associations, qui ont des visées beaucoup plus communautaristes.

WASSILIOS FTHENAKIS :

La matinée, et maintenant la discussion, ont réellement identifié un grand problème. Nous avons appris par les orateurs qu'il existe, à côté de la transmission de la langue française, également un besoin de renforcement de la langue maternelle. L'intervention sur les Vietnamiens à Berlin allait dans le même sens. Maintenant nous vous écoutons. Manifestement nous avons un grand besoin auquel le système officiel de formation ne répond pas de façon appropriée. C'est pourtant un problème sur lequel on doit réfléchir et discuter. Peut-être cela a-t-il à voir avec la philosophie du système, avec le curriculum, avec les personnels spécialistes employés. D'un autre côté nous payons cher pour un système dont nous constatons après la deuxième et troisième génération qu'il ne permet pas d'atteindre une intégration. Cela devrait nous inciter à réfléchir en profondeur au paradigme qui est à la base de ce système.

MARIE-THERESE SANCHEZ-SCHMID :

Je voudrais compléter ce que vient de dire ma collègue, à propos des cours de langue et de la culture d'origine. En général, ils sont plutôt en langues maghrébines ou turques. Nous avons aussi cela dans le sud de la France dans le domaine de l'espagnol, puisque nous avons accueilli pendant la guerre d'Espagne une très grande partie de réfugiés qui quittaient le pays. Et d'un autre côté, il existe aussi ce « français », langue de la République. Cela a un poids extrêmement important chez nous car c'est inscrit dans la Constitution. Mais il existe aussi dans le système scolaire français des classes d'intégration, qui accueillent des enfants arrivant de l'étranger et à qui on enseigne le français comme langue étrangère (ou FLE). Mais cela ne correspond pas du tout à l'enseignement qui est donné en école primaire. Parce que chez nous, l'enseignement de la langue française est plutôt vu comme un outil de communication. Il semble donc indispensable de bien maîtriser le français pour qu'on puisse le travailler en tant que langage. En général, quel que soit leur âge, les enfants qui arrivent directement de l'étranger font un séjour d'environ six mois dans ces classes où l'on enseigne le français comme une langue étrangère,

pour qu'ils puissent ensuite s'intégrer dans le cursus normal de l'Education Nationale. Je n'ai pas l'impression qu'en France, l'enseignement ou la maîtrise du français soit là pour supplanter la langue maternelle ou la langue d'origine. Ce n'est pas ressenti de cette manière là.

Et puis, pour répondre aussi à une expérience qui a été faite, nous avons nous aussi mis en place depuis dix ans le tutorat étudiant-enfant, mais il est uniquement ciblé sur l'aide méthodologique : il s'agit d'apporter aux enfants une méthode pour travailler. Ce n'est pas du soutien scolaire. Les étudiants ne font pas les devoirs à la place des enfants. Ils sont vus comme des grands frères pour les aider à faire leurs devoirs comme on devrait les aider à la maison, quand ça n'existe pas.

SYBILLE HAUSSMANN, chargée de l'intégration des migrantes et des migrants à Düren :

Je viens de Düren, une petite ville entre Cologne et Aix-la-Chapelle en Rhénanie du Nord-Westphalie. Je voudrais revenir encore sur la promotion du multilinguisme. Nous avons traditionnellement en Rhénanie du Nord-Westphalie un enseignement scolaire dans la langue maternelle, et nous venons de passer des enseignants envoyés par le consulat à des enseignantes et enseignants ayant appris en Allemagne à enseigner en turc, et qui ont suivi pour cela une formation adaptée. Il est en effet apparu que la qualité de l'enseignement par les enseignants du consulat laissait fortement à désirer, pouvant notamment se montrer très nationaliste ou trop orienté vers le pays d'origine. Malheureusement les bons concepts qui existent en Rhénanie du Nord-Westphalie ne se sont pas répandus, tout simplement parce que les moyens financiers manquent. Je me demande comment on pourrait les développer davantageusement pour les langues moins importantes. Le concept d'un enseignement en langue maternelle existe en Rhénanie du Nord-Westphalie pour les principaux pays d'origine, espagnol, turc, italien, etc, mais en langue tamoul ou autres langues de réfugiés, africaines, etc, le système rencontre naturellement très vite ses limites. Actuellement cela fonctionne de façon bénévole, dans les associations, là où des communautés se rencontrent. Je me demande comment il serait possible de créer, avec

des moyens limités, un système scolaire qui reconnaisse aussi la culture des langues de moindre importance.

DR. ULI PAETZEL, *maire de Herten* :

Herten, qui se trouve dans la Ruhr, est une ville de près de 70.000 habitants. Pour des raisons qui tiennent à la tradition des mines, nous avons un fort pourcentage d'habitants de langue turque.

J'ai deux questions qui concernent encore la remarque de la collègue de Düren. De fait, la promotion de la langue maternelle est quelque chose que les groupes de migrants réclament chez nous avec force, mais pour laquelle d'un autre côté les enseignants ne sont plus disponibles. Nous avons dans la ville quatre enseignants retraités venus d'autres villes pour cet enseignement en langue maternelle, entre temps ils ne sont plus là. Il n'y a pas de remplaçants, et nous restons avec une grande demande. Les groupes allemands exultent dans la ville : formidable, maintenant ils ne peuvent plus parler qu'allemand. Pour le moment il n'y a plus d'enseignement. Cela veut dire que, avec tout le respect que j'ai pour l'enseignement en langue maternelle, je dois me poser la question de savoir comment le pratiquer en ville de façon acceptable. Y-a-t-il des stratégies pour cela ?

Je voudrais également vous demander comment on doit considérer l'enseignement en langue maternelle ou la promotion de cette langue, quand on songe que dans les maisons des parents turcs on ne parle plus réellement la langue maternelle, les parents ne parlent plus eux-mêmes correctement leur langue. C'est un problème important que nous rencontrons dans la Ruhr. Cela a-t-il un sens de dire qu'on part d'une langue soi-disant maternelle alors qu'avec la deuxième, troisième ou quatrième génération, ce ne sont plus des Turcs mais des Allemands qui vivent ici, certes dans une société parallèle fermée – j'emploie consciemment le mot – et qui parlent une langue mélangée qui n'existe nulle part et qui ne leur permet pas non plus de se débrouiller en Turquie. Comment s'arrange-t-on d'un tel phénomène ?

Une autre question qui vous concerne, professeur Fthenakis : La théorie des différences, que vous avez évoquée, m'intéresse beaucoup. Développez-vous, à côté de la langue et de la politique culturelle, qui doivent sans aucun doute exister, la question de savoir dans quelle mesure l'intégration peut réussir si nous ne parvenons pas à

changer la base économique de la société, de façon à réaliser une intégration économique. Je veux présenter cela de façon provocatrice : nous pouvons former tous les migrants de façon formidable, nous n'en avons pas moins une discrimination dans la société, et au plus tard lors du passage de l'école à la vie active nous n'avons plus de places en formation pour les migrants. Nous sommes alors revenus au point de départ, car la politique culturelle est vouée à l'échec quand la réalité économique, tôt ou tard, prend le dessus.

HELENE SCHUNK, *chargée des relations internationales à Rüsselsheim* :
Ma question concerne monsieur Betzer. Je suis fascinée par la coordination des acteurs dans votre programme. Nous avons à Rüsselsheim bien des programmes, mais cela fait dix ans que la coordination ne marche pas, parce que les gens ne sont pas prêts à travailler en étroite coopération. C'est pourquoi je serais curieuse de savoir comment vous y êtes parvenus, apparemment avec succès, à Avignon. Nous avons beaucoup de bonnes volontés et de gens qui sont prêts à faire quelque chose, mais la coordination de tout ce monde est extraordinairement difficile.

CLAUS SCHÄFER, *bureau pour l'intégration, district de Marburg-Biedenkopf, Stadtallendorf* :

Ma première remarque s'oriente vers la Hesse. Monsieur le professeur Fthenakis, en tant que conseiller du gouvernement du Land de Hesse, vous avez compétence pour ce qui touche à l'ensemble du plan de formation. Je vous fais instamment la prière de communiquer votre projet à madame le ministre de l'éducation, notamment pour ce qui concerne la diversité et la valeur accordée à la langue maternelle. Nous avons en ce domaine encore du retard. Et nous n'avons pas encore appris qu'elle en aurait eu connaissance.

Une autre remarque issue de notre expérience dans la petite ville de Stadtallendorf, qui connaît un taux élevé de migrants dus à l'industrialisation et à l'offre de main d'œuvre étrangère après la guerre : environ 15% de la population locale est d'origine turque, c'est pourquoi nous travaillons pour l'essentiel avec des personnes de cette origine, c'est-à-dire que nous essayons avec eux de développer des programmes. Ce faisant nous sommes sans cesse ramenés au problème de la famille. Nous autres Allemands avons mis du temps à

comprendre que nous ne devons pas faire les programmes pour les enfants mais pour les familles, c'est-à-dire que les parents doivent être impliqués, et la langue maternelle fortement prise en considération. Nous avons ces dernières années appliqué un programme que nous avons adopté de la RAA et développé, ce programme reprenant l'élément de ce que vous appelez les « mères de quartier », et que nous appelons les conseillères familiales. Lorsque nous nous sommes mis en quête de collaboratrices qualifiées, nous n'en avons pas trouvé dans notre entourage. Nous avons donc dû accepter des collaboratrices auto-formées, ce qui était aussi un point très important pour les familles. On demandera : sont-ce là des collaboratrices qualifiées, qui font les choses avec nous et répondent à nos problèmes ? Et quand on travaille avec les familles, ce ne sont pas seulement des questions d'éducation qui surgissent mais des questions qui concernent toute la vie de la famille. Ces questions sont alors intégrées, ce qui fait du programme pour nos collaborateurs et collaboratrices une occupation très intensive où ils rencontrent souvent leurs propres limites.

La chose est importante, c'est de réfléchir à la qualification des collaborateurs pour de tels concepts, et d'y impliquer toujours l'ensemble de la famille.

WASSILIOS FTHENAKIS :

Je pense que nous pouvons maintenant inviter les deux orateurs à nous faire part de leurs réactions, puis je conclurai la discussion. Je crains que nous n'ayons pas le temps de faire un autre tour de table, mais je crois qu'avec les questions qui ont été évoquées, des aspects très importants de la thématique ont été abordés.

MATTHIAS BETZER :

Deux questions m'intéressent, la première s'adresse à Mme Pissart. La proportion des enfants repérés se répartit de la façon suivante : près de 75 % sont d'origine maghrébine, 15 % d'origine gitane et le reste, ce qui fait 10 %, d'origine française. C'est un pur hasard. Ce n'était pas des taux qu'on avait fixés auparavant. Le repérage que j'ai essayé d'évoquer pendant mon exposé, a été fait dans un premier temps par l'Education Nationale. Un certain nombre de critères qu'on avait fixés ensemble ont été appliqués, mais le fait qu'ils soient issus

de l'immigration (donc pour les 75 %) n'était pas un critère en soi. Les symptômes et les conséquences de la différence culturelle que cela apporte ont été pris en compte. On a ainsi une liste de critères : à peu près une dizaine de critères médicaux, une dizaine des critères sociaux ou sanitaires et une douzaine de critères scolaires. Les enfants qui ont cumulé l'ensemble des difficultés repérées dans ce catalogue de critères, sont plus impliqués que d'autres parce qu'ils ont déjà fait le parcours dans tous les dispositifs imaginables et que ça n'a pas marché. Mais la coordination de ces dispositifs remet les personnes ensemble pour trouver des solutions.

Deuxième question, qui concerne la coordination : en France il y a ce grand consensus national, la politique de la ville, qui malgré certaines différences politiques est portée par tout le monde et se traduit localement par des contrats. Ces contrats sont activement accompagnés par des administrations toutes entières, du moins en Avignon. Ainsi nous pouvons légitimement initier et coordonner de nouveaux projets et programmes, c'est-à-dire que nous sommes toujours, plus ou moins, automatiquement au centre des essais de coordination. Dans le cas où cela ne nous est pas personnellement possible, on essaie de renforcer, au moins provisoirement, les secteurs défaillants. Les maillons se réunissent souvent chez nous – pas toujours, il y a naturellement des secteurs où nous sommes moins compétents – mais cette grande unanimité sur une politique globale de la ville simplifie généralement les choses au plan local.

HELMUTH SCHWEITZER :

D'abord sur la question de monsieur Paetzel concernant la signification de la langue maternelle. J'ai déjà dit dans mon exposé que nous avons vécu, durant ces dix années de programme « sac à dos », ce que j'ai appelé la colonisation de la vie des migrants. Après 30 ans d'éducation à la non-intégration, nous avons malheureusement dans les générations suivantes deux langues à moitié apprises ; parmi ces générations figurent des enfants qui participent actuellement au programme « sac à dos ». Je dirai ici exactement comme le professeur Fthenakis que l'important va être de faire en sorte que ces facteurs de bilinguisme puissent leur communiquer la conscience qu'ils peuvent réussir, et les aider à retrouver une reconnaissance. Nous avons observé il y a dix ans que les mères du programme « mères de quar-

tier » ont compris que les Turcs ne sont pas plus bêtes que les Allemands. Cela, ils ne l'avaient pas compris auparavant parce qu'ils voyaient qu'ils n'avaient pas de succès à l'école. Que ces mères regagnent leur conscience propre est devenu la tâche centrale du programme « sac à dos ».

Pour cette raison, nous nous efforçons de rendre le programme aussi flexible que possible, non pas établir schématiquement un programme, mais toujours laisser de la place pour des thèmes apportés par les mères elles-mêmes. Certes on ne peut pas espérer faire entrer en une année, selon le modèle de l'entonnoir, 20 thèmes différents dans la tête des parents. Cela ne correspondrait pas à la réalité locale.

En outre on a besoin d'enseignants bilingues et hautement qualifiés. Les trouver et les recruter est de fait un problème. Il faut dire en toute honnêteté que c'est le gouvernement « rouge-vert » du Land qui, durant ses cinq années de pouvoir, a lutté contre la dégradation des langues maternelles en créant de nouveaux postes. Pour ce qui concerne les personnes, nous rencontrons néanmoins, comme l'a dit madame Haussmann, le problème que les gens que nous avons embauchés il y a 30 ans, qui étaient très orientés vers le pays d'origine, n'ont pas reçu de formation ultérieure et partent maintenant à la retraite. Et on ne pouvait engager de jeunes enseignants parce que leurs contrats sont de courte durée, alors que les vieux restent jusqu'à leur retraite. Nous n'avons, jusqu'à aujourd'hui, rien pu changer à cette situation. Au contraire, nous en sommes à supprimer des postes.

Nous sommes donc d'avis qu'il faut que les mères qui se qualifient comme « mères de quartier » renforcent leurs motivations de formation. Elles constatent d'ailleurs qu'elles veulent faire plus pour leur propre groupe, et deviennent soudain plus actives, non seulement à apprendre l'allemand mais encore à renforcer leur langue maternelle. Nous notons après dix ans les premiers signes qu'elles ne veulent pas seulement être plus actives dans le travail de parent ou dans les *Kitas*, et être élues au conseil enseignant de l'école primaire, mais aussi commencer à s'occuper de leur communauté, ce qui est pour moi un point très important justement parce que, en Allemagne comme en Turquie nous avons sur les minorités un point de vue très étatique, selon l'adage : tout ce qui est bon vient d'en haut.

Ma troisième remarque serait que l'économie aussi commence en Rhénanie du Nord-Westphalie à découvrir l'importance du multilinguisme dans un projet économique global. Le Bade-Wurtemberg et la Bavière sont sans doute plus avancés, peut-être aussi la Hesse, parce que le paysage y est plus florissant que dans la Ruhr. Si nous recevons un soutien des entreprises, comme cela semble se dessiner, on pourra dans l'avenir utiliser le multilinguisme dans le sens d'une Europe cosmopolite et ouverte au monde.

WASSILIOS FTHENAKIS :

Merci beaucoup. Mesdames et messieurs nous devons prendre conscience de ce que ce monde verra grandir toujours plus d'enfants dans un espace social bilingue ou multilingue.

Deuxième remarque préalable : si vous regardez dans le système de formation allemand les enfants possédant un arrière-plan migratoire et qui réussissent, ou même qui ont des résultats au dessus de la moyenne, vous constatez qu'ils viennent de familles qui sont conscientes de l'importance de la formation et qui peuvent s'offrir une quantité de formations pour leurs enfants. Cela devrait nous inciter à réfléchir beaucoup plus au fait que le problème n'est pas celui d'un manque de compétence, mais de mettre à la disposition de ces enfants les ressources nécessaires. Et s'il est vrai qu'un pays ne peut survivre qu'avec ses ressources humaines, alors aucun enfant ne doit être sacrifié.

J'en viens alors au système : l'idée qu'on se fait dans le système de formation allemand des formes d'intégration, et comme je l'ai appris aujourd'hui en partie aussi dans le système français, porte une part de responsabilité dans le fait que la transmission de la langue ne conduise pas de façon sûre à une intégration réussie. Nous ramenons encore trop souvent nos concepts à la dominance d'une langue, et même si elle a rang de langue officielle cela n'interdit pas d'autres langues. La question pour moi est avant tout de savoir comment le système appréhende l'enfant, sa culture et sa langue maternelle. Si ces dernières ne sont pas prises en compte, et avec elles les possibilités potentielles existantes, vous n'arriverez pas à une intégration sociale. Cela est prouvé par l'exemple de la France récente, où malgré tous les efforts on n'atteint pas à cette intégration sociale. Pourquoi ? Parce que l'intégration sociale n'est pas le produit de

l'instrumentalisation de l'acquisition de la langue. D'ailleurs, les programmes modernes de formation ne voient pas l'acquisition de la langue comme le fin mot de l'histoire, mais vont un pas plus loin en soulignant que cette acquisition de la langue doit servir à doter l'enfant de compétences de communication.

Nous avons donc besoin d'un concept global de compétence, qui rende les enfants capables, dans le contexte social, de participer, d'être responsables, et de développer une saine conscience de soi, au lieu de leur transmettre le message subtil que leur langue n'est pas dominante et n'a pas la même valeur que les autres. Nous ne faisons ainsi que blesser les enfants, et nous nous privons des meilleures chances culturelles de parvenir à une intégration. Nul ne se sent intégré s'il n'a qu'une faible conscience de soi, s'il ne peut se débrouiller efficacement avec son entourage, ou s'il n'est pas capable de participation. Dans cette mesure, l'intégration sociale devrait être librement conceptualisée.

Pour ce qui concerne la population turque, nous avons en fait des migrants qui sont venus à nous il y a 40/50 ans et qui sont maintenant coupés de leur pays. Leur propre langue s'est transformée, a changé, pourtant ils parlent le turc des années 50/60. De plus ils n'ont souvent pas le temps de parler avec leurs enfants. L'incitation à parler est d'une pauvreté absolue dans le milieu familial. Qu'avons-nous fait ? Quelles sont nos chances ? Pour ma part j'ai travaillé 20 ans sur ces questions. J'ai installé des commissions en Turquie, en Italie, en Grèce, à l'époque en Yougoslavie, en Espagne, au Portugal, avec les meilleurs experts qui ont rassemblé les contes, les histoires et tout ce qu'on peut imaginer. Mon groupe de travail a expédié tout le matériel dans mon institut à Munich, l'a mis en forme, traduit, et nous nous sommes dit que nous n'aurions aucun succès. Qui s'intéresse à un conte turc traduit en allemand ? Je vous le dis : nous en sommes à la septième édition et nous ne pouvons suivre la demande.

Cela confirme ce que nous avons entendu aujourd'hui. Il existe une demande massive. Nous disposons aujourd'hui des possibilités technologiques et nous devons les utiliser systématiquement pour étendre l'offre aux familles. Nous ne pouvons nous contenter d'attendre et d'espérer que les parents s'en sortent avec leurs compétences, et s'ils n'y arrivent pas soient abandonnés à leur sort. Les

systèmes de formation responsables destinent leurs offres à l'enfant mais aussi à la famille. Nous devons renforcer cette dimension de la formation en invitant les parents et en renforçant chez eux la conviction que leur langue est pour nous une richesse. Lorsque je me trouvais il y a deux ans aux USA en visite dans une institution, il y avait deux grands portraits de filles coréennes accrochés au mur. J'ai demandé pourquoi, et on m'a répondu « parce que ces enfants sont une richesse pour nous ». Si vous introduisez une telle philosophie en établissant dans le système un modèle très large de compétence, si vous ne vous contentez pas d'instrumentaliser les langues, mais si vous les envisagez comme le moyen et la fin d'une meilleure communication, si vous ne traitez plus les dispositifs sur un plan uniquement institutionnel, alors l'intégration sociale peut réussir.

Je vous remercie beaucoup pour votre participation et j'espère que cette matinée vous a procuré une ou deux idées que vous pourrez utiliser dans votre travail futur. Mes remerciements vont aussi aux interprètes et aux deux fondations qui nous ont permis aujourd'hui cet échange de vues.

Groupe 2 : De la formation scolaire et professionnelle au premier emploi

JAN NIESSEN, *directeur du Migration Policy Group, Bruxelles :*

Encore une fois, bienvenue ici à Stuttgart, pour le deuxième jour de la consultation sur la gestion de la politique de l'intégration et d'égalité des chances au niveau des communes.

Après avoir eu une séance extrêmement intéressante et éclairante hier, nous avons maintenant l'opportunité d'approfondir notre connaissance de ce qu'est vraiment l'enjeu au niveau local. Je suis extrêmement heureux d'avoir parmi nous des intervenants extraordinaires qui parlent d'une expérience profonde et je propose qu'après ces deux présentations, nous échangions nos points de vue dans un débat qui, je l'espère, sera vif. Je suis l'animateur de cet atelier, mais j'espère que vous serez vous même les animateurs de cette séance. Je donne maintenant la parole à deux personnes qui travaillent pour ou avec l'organisation FACE, M. Creppy et Mme Mackiw. Ils vont faire une petite présentation de cette organisation et expliqueront par la

suite un peu plus en détail ce qu'ils font, notamment en France, mais plus particulièrement dans une région du Nord, à Lille.

Ayité Creppy / Monique Mackiw

*(Directeur de la Fondation FACE/ Directrice des ressources humaines
à la Caisse d'Épargne de Flandres, Roubaix)*

Les activités de FACE Lille Métropole

AYITE CREPPY :

FACE Lille Métropole, créé en 1996, est membre du réseau national de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), comprenant 25 clubs d'entreprises dans toutes les grandes villes de France. FACE Lille Métropole mène des actions avec les entreprises sur le territoire de Lille Métropole, d'une population d'un million d'habitants, mais également dans la région. Tout d'abord, l'action de FACE se fait à géométrie variable. Il y a l'action de proximité, l'action au niveau de la métropole lilloise et l'action régionale. L'action de proximité, thème qui nous intéresse aujourd'hui, se mène avec les entreprises, pour pouvoir faciliter les passerelles entre l'école et l'entreprise. Pour réussir cette action, trois clés sont nécessaires : Premièrement, nous agissons d'abord à partir des entreprises. Elles doivent être au côté des communes, pour pouvoir entreprendre non pas de façon ponctuelle, mais permanente. Deuxièmement, la proximité dans la durée. La proximité signifie que nous nous inscrivons dans les politiques de la communauté de communes. Pour Lille, il y a un axe fort portant sur la réussite éducative, à savoir comment favoriser l'insertion des jeunes. L'action de FACE se mène avec des partenaires de proximité, que sont la commune, les associations de quartiers, les centres sociaux, voire même les familles. Enfin, nous sommes animé par deux éléments dans toutes les actions que nous menons : nos valeurs, mais surtout la recherche de la performance. Pour nous, les résultats comptent énormément. Agir dans la proximité et agir pour faciliter l'intégration des jeunes doivent être mesurés. Cette mesure se fait autour de trois critères principaux :

- L'évolution des jeunes, c'est-à-dire l'évolution de leur parcours quantitatif et qualitatif
- L'implication des entreprises

- Les ressources (en terme de savoir faire, de méthodes et d'apport humain) mises à disposition par les entreprises pour pouvoir mener cette insertion.

MONIQUE MACKIW :

126 entreprises ont adhéré à la Fondation Agir contre l'Exclusion. Et la réussite de notre fondation passe par la mise en relation des entreprises, des institutions et de la fondation elle-même. On ne peut pas intégrer sans mettre à l'emploi les personnes en difficulté. Ces 126 entreprises s'engagent sur la durée à réussir le pari de mettre au travail les populations écartées du système. Cette expérience repose sur une stratégie gagnant-gagnant avec les individus exclus du marché, les entreprises et avec les institutions, que sont les communes, l'ANPE et les institutions qui aident à cette remise au travail.

AYITE CREPPY :

Trois métiers constituent les axes de FACE Lille Métropole :

- Prévention et égalité des chances : agir sur les causes de l'exclusion
- Emploi : agir et offrir un contrat de travail, et répondre aux conséquences professionnelles de l'exclusion
- Innovation : anticiper les nouvelles formes d'exclusion et apporter des réponses concrètes aux exclusions en inventant des solutions. Ce métier sera transformé en « conseil-formation ».

Notre première ambition consiste à trouver des solutions pour développer un lien permanent entre les entreprises et les écoles. Car FACE Lille veut avant tout assurer l'égalité des chances aux jeunes en difficulté, et faire acquérir à ces jeunes la valeur travail.

MONIQUE MACKIW :

Nous avons mis en place trois dynamiques d'actions :

1. Préparer les jeunes lors de leur entrée dans la vie professionnelle

Pour cela, nous avons mis en place des passerelles écoles-entreprises, permettant l'accès de l'entreprise à l'école, et inverse-

ment. Nous voulons à travers cette action, démystifier l'entreprise, développer auprès des jeunes le sens de l'entrepreneuriat, développer l'esprit d'entreprise et la volonté de créer. Mais également développer cette valeur au travail qui est valeur d'intégration, c'est-à-dire donner du sens au travail pour ces jeunes qui n'ont pas forcément vu des membres de leur famille travailler. Et enfin, développer une meilleure coopération entre le monde de l'entreprise, l'école et les quartiers.

L'entreprise vers l'école

FACE Lille a mis en place avec ses 126 entreprises partenaires, des graines d'entreprises (qui peuvent être l'équivalent en allemand des « clubs d'investissements »). Cela signifie que pendant une année scolaire, on demande aux jeunes de créer leur propre « mini-entreprise ». Ces jeunes sont accompagnés par des enseignants et des chefs d'entreprises, qui se mobilisent pendant toute l'année à raison de 18 séances de travail de deux heures. Ils apprennent alors à lancer leur entreprise, à choisir un produit, à faire une étude de marché, à constituer leur équipe, à répartir le rôle du DRH, du financier et du comptable. Tout ceci se concrétise par un congrès régional dans les entreprises (un 1er congrès a eu lieu en mai 2007 chez Décathlon), où l'ensemble des jeunes présente leur entreprise et leurs produits. Cela se clôture par une Assemblée Générale. Le but étant de les aider à comprendre ce qu'est le monde de l'entreprise et à devenir entrepreneur.

L'école vers l'entreprise

L'ensemble des partenaires se mobilise pour accueillir tout au long de l'année des jeunes, dès la seconde, pour aller visiter des entreprises, découvrir des métiers, échanger avec des entrepreneurs et des managers de proximité. L'objectif pour ces jeunes est de découvrir le monde du travail, de par ses métiers et son organisation.

2. Faciliter l'accès au réseau d'entreprise : FACE égalité

En effet, les communes et les institutions comme l'ANPE ont un vivier important de CV de très bonne qualité. Ainsi, beaucoup de jeunes de BAC + 5, 6, ou 7, venant de quartiers difficiles ou étant d'origines différentes, sont exclus du marché du travail car ils ne connaissent pas le réseau d'entreprise. C'est pourquoi FACE Lille et ses partenaires se sont mis en mouvement, pour mettre en place un lien entre les jeunes exclus du travail et les entreprises. Ainsi, ils ont créé un forum appelé « un été en entreprise », où les entreprises réservent des places pour ces jeunes en difficulté, des forums stages et des forums d'opportunité, où des demandeurs d'emploi rencontrent directement des recruteurs d'entreprises. L'objectif est donc d'intégrer des collaborateurs et de renforcer ce partenariat de proximité, pour permettre aux jeunes exclus d'accéder au monde du travail.

3. Aider et accompagner les jeunes à la recherche d'emploi : parrainage

A cette occasion, les entreprises mettent à disposition leur service recrutement pour aider les jeunes à rédiger leur CV, à définir leur projets professionnels, à mener un entretien de recrutement, à faire le lien avec les différents réseaux, et donc de faire un suivi personnalisé.

AYITE CREPPY :

Tout cela représente un travail dans la durée, de proximité et de mesure de l'effort du progrès en terme d'emploi, de renouvellement professionnel, de stage. La préparation à la vie professionnelle doit se faire en amont et très tôt, ce qui nécessite une implication des entreprises et des partenaires. FACE Lille Métropole a pour objectifs d'amplifier l'action en se mettant à proximité de toutes les entreprises de notre région pour agir sur l'exclusion numérique, des travailleurs pauvres, la perte de qualifications, l'exclusion par les nouvelles formes de discriminations et par la mobilité. Ainsi se définit l'expérience FACE.

JAN NIESSEN :

Un exposé fort intéressant et j'imagine que vous avez des questions précises pour en savoir un peu plus sur ce projet. Vous avez l'occasion de poser vos questions après la deuxième intervention, parce qu'il sera très intéressant de comparer les deux activités : celle de FACE en France avec celle qui se déroule à Hambourg, en Allemagne. C'est pourquoi je propose qu'on écoute d'abord M. Goedeke d'Hambourg, qui va nous informer sur le travail qu'il fait avec les « Hamburger Hauptschulen ».

Michael Goedeke

(Chef de projet)

Le modèle des « Hauptschulen » de Hambourg²

Histoire

A Hambourg, le réseau « Initiative pour l'Emploi » a été fondé au début de l'année 1999. Il fut lancé dès l'année scolaire 1999/2000 avec le projet « orientation professionnelle et placement en apprentissage » pour les diplômés des Hauptschulen d'Hambourg (« Hauptschulabschluss »). Lors de cette première année, les entreprises du réseau mirent à disposition 200 postes dans le cadre du projet de formation qui, jusqu'à présent, étaient réservés aux diplômés des lycées.

Les points forts et les intérêts individuels étant de meilleurs indicateurs pour évaluer l'aptitude à entrer en apprentissage que les notes scolaires, tous les collèges publics d'Hambourg, ainsi que les centres de formation et les 73 grandes entreprises membres du ré-

2 La « Hauptschule » (école secondaire du premier cycle) dispense à ses élèves une éducation générale approfondie, y compris une éducation artistique et politique ainsi qu'une éducation physique. De nombreuses possibilités de spécialisation professionnelle dans l'artisanat et l'industrie s'offrent aux jeunes gens qui ont passé avec succès l'examen de fin d'études de la Hauptschule, qui est le plus souvent mis à profit pour entamer une formation professionnelle par alternance. Depuis plusieurs années, ce type d'école connaît de sérieux problèmes dans la mesure où le passage de l'école vers un contrat d'apprentissage en entreprise ne fonctionne plus pour une majorité de jeunes.

seau travaillent ensemble selon le modèle des trois piliers de l'orientation professionnelle.

Objectifs

L'objectif principal de ce projet consiste à augmenter les chances pour les diplômés des Hauptschulen d'entrer en formation en alternance, avec des contrats, directement après la fin de la scolarité obligatoire. Tous les élèves qui prévoient, dès le début de leur dernière année scolaire, d'obtenir leur diplôme de la Hauptschule ont été intégrés dans le processus.

La collaboration entre les entreprises et les écoles doit affûter la connaissance des enseignants et des élèves, en ce qui concerne les cours d'allemand, de mathématiques et d'anglais, qui sont des conditions nécessaires pour l'intégration professionnelle. A travers cet enseignement, de réelles perspectives de formation ont été décelées chez ces élèves diplômés des Hauptschulen, dont leur motivation d'apprentissage. Dans les entreprises, la mise à disposition de postes pour ces élèves est en évolution croissante.

Mise en pratique

Ce concept est basé sur le modèle des trois piliers : l'école, l'Agence pour l'Emploi et l'entreprise. Ils forment un pont entre le milieu scolaire et le monde du travail. Chaque pilier a ses propres fonctions :

1. École

Au début de la dernière année scolaire, on évalue les points forts et les intérêts des élèves. Il est vrai que l'on accorde une signification particulière aux points forts, même lorsque qu'ils ne sont pas relatifs à la vie scolaire. Et c'est sur les résultats écrits des élèves que l'on peut délibérer.

2. Agence pour l'Emploi

Le travail des Agences pour l'Emploi consiste à orienter l'élève vers une formation professionnelle exigeant un niveau et un intérêt appropriés. Des hypothèses professionnelles et personnelles ainsi que des propositions de placement leurs sont soumises.

3. Entreprise

Dans un troisième temps, le personnel chargé des Ressources Humaines d'une entreprise, en partenariat avec une école, propose un entretien aux élèves intéressés par une formation professionnelle. Ensuite, l'entreprise commente leurs prestations, à savoir s'ils ont pu justifier leur choix professionnel de façon concluante, s'ils se sont d'abord intéressés aux tâches et aux exigences du métier souhaité et si leur image et leur dossier de candidature sont satisfaisants ; en définitive, si leurs dossiers de candidature ont besoin d'être améliorés. Ces discussions se déroulent en entreprise et permettent par la même occasion de préparer les élèves à leurs futurs entretiens d'embauche.

Cellule de coordination pour la formation

La cellule de coordination de la « Fondation pour le travail d'Hambourg » est un centre de coordination pour les élèves, l'Agence pour l'Emploi et les entreprises. Elle renseigne l'élève, les parents et le professeur sur le cursus d'étude envisagé, et organise le suivi ainsi que le conseil de la recherche d'une place d'apprentissage du jeune. Elle est financée par la ville d'Hambourg, par l'Agence pour l'Emploi et des fonds sociaux européens.

Grâce au système de planification et de supervision, chaque bachelier est assuré de trouver l'apprentissage adéquat. Lors de la dernière année scolaire, chaque jeune possède un relevé de l'état de sa situation. Quatre fois par an, une note de conjoncture et de prévision est rendue publique auprès des acteurs du réseau afin de mieux les aider dans leur travail.

Le soutien aux élèves se fait en fonction des besoins individuels. Chaque élève nécessite des renseignements spécifiques concernant les démarches à suivre pour la constitution de son dossier de candidature et la préparation d'entretiens d'embauche. Le but étant d'aider ces jeunes à trouver, par leur propre effort et dans un esprit de responsabilité, une place de formation professionnelle en entreprise. Lors de cet accompagnement, on doit également empêcher que les élèves interrompent leur recherche et se découragent après une première réponse négative.

De plus en plus, la cellule de coordination présélectionne les candidats à la demande des entreprises suivant leurs points forts et leurs intérêts.

Résultats

Le taux de diplômés des Hauptschulen parvenant à entrer en formation en alternance, avec des contrats, à augmenté sensiblement de 10% à 17%. Des jeunes diplômés s'inscrivaient par exemple en formation pour assistants juridiques, peintres scéniques, opticiens,... bien qu'on ne les en croyait pas capable.

La part des élèves issus de l'immigration parmi ceux qui ont eu un contrat d'apprentissage, s'élève à un total de 22 %. Ainsi le modèle des Hauptschulen d'Hambourg parvient également à intégrer des jeunes issus de l'immigration dans le système en alternance à un « degré exceptionnel » au niveau national, comme le souligne la présidente de l'office national pour l'immigration et les réfugiés.

Jeunes issus de l'immigration

En général, les jeunes issus de l'immigration ne sont pas aptes à étudier, en raison de leurs mauvaises connaissances en allemand, ou ne trouvent pas de place d'apprentissage malgré leurs aptitudes d'apprentissage. Leurs résultats scolaires reflètent rarement leurs capacités. La plupart du temps, ces jeunes vivent en Allemagne depuis cinq ou six ans seulement, et pourtant leurs notes masquent des performances extraordinaires, qui peuvent être seulement connu lors d'un entretien d'embauche. Etant donné que la moyenne des candidats est la première chose que les entreprises regardent lors de la présélection, ces jeunes reçoivent très souvent des réponses négatives à leur demande de candidature. Ces jeunes diplômés ont une chance d'entrer en apprentissage, seulement après avoir passé un entretien individuel avec un représentant de l'entreprise souhaitée.

Stage de préparation à la formation

De nombreux jeunes, bien que les entreprises aient une appréciation globalement positive, ne trouvent pas de place car les entreprises estiment qu'ils ne réussiront pas leurs études dans un lycée professionnel, études qui font partie du système en alternance. Pour tous les jeunes dans cette situation, des stages de préparation à la forma-

tion (financés par des fonds sociaux européens et des fonds de soutien aux jeunes) sont offerts par les entreprises. Le taux de passage, après ces stages de préparation, en formation en alternance est depuis le départ de ce programme entre 50% et 80%.

Bilan

En Septembre 2005, le projet-pilote des Hauptschulen d'Hambourg a reçu le prix Carl-Bertelsmann. A l'échelle européenne, 182 projets, qui ont pour but d'améliorer la transition de la vie scolaire à la vie professionnelle, ont été testé et évalué. Le projet d'Hambourg pouvait alors s'imposer car il est soutenu par les écoles, entreprises, Agence pour l'Emploi et instances locales, parce qu'il est prévu sur le long terme, car il peut être un modèle pour d'autres régions et enfin parce qu'il a donné de bons résultats. L'argent du prix, s'élevant à 150.000 Euro, constitue la base de financement pour la Fondation « Projet des Hauptschulen d'Hambourg », dont la mission est le soutien de la formation scolaire.

JAN NIESSEN :

Merci beaucoup, M. Goedeke. J'ai trouvé votre présentation très intéressante et je pense que je ne suis pas le seul. Une question intéressante pour nous est maintenant de savoir ce que nous pouvons utiliser de ce que vous avez développé à Hambourg et à Lille. Que devrait-on faire et à quoi devrait-on faire attention pour qu'un projet réussisse ? Je pense qu'un échange là-dessus rendrait notre consultation très intéressante. Mais d'abord je vous donne l'occasion de poser vos questions concernant les deux projets. Ensuite, nous pourrions discuter d'autres expériences.

Discussion

HARTMUT BROCKE, *directeur de la Fondation de l'Institut socio-pédagogique, Berlin :*

J'ai une question à poser aux collègues français, et je pense que l'on doit faire encore une remarque sur le modèle hambourgeois. La difficulté n'est pas qu'il fasse un si bon travail, mais que nous ayons en Allemagne un type d'école qui ne prépare pas efficacement au marché du travail. A partir de là, je pense qu'il faut revoir l'organisation

de l'école et que, en dépit des succès, il ne faut pas oublier que des réformes urgentes du système scolaire sont nécessaires, y compris dans l'articulation avec l'économie. Il n'est plus possible que des élèves sortant de ces « Hauptschule » rencontrent de telles difficultés sur le marché du travail. Et maintenant les questions aux collègues : je trouve très impressionnant leur exemple montrant que l'économie, les entreprises, en particulier les entreprises régionales, ont une responsabilité à assumer pour la société et les jeunes, et je pense que c'est le seul moyen pour nous de réduire la fracture sociale entre ceux qui font partie de la société et ceux qui en sont exclus. Ce que je n'ai pas entendu, ou pas compris, dans ce qu'ont dit mes deux collègues, c'est comment vous vous situez sur la carte des nombreuses et différentes mesures de financement public de la part de l'Etat, la commune, la Région ? Vous sentez-vous totalement libres, et dites-vous « nous ne voulons pas dépendre de l'argent public », ou bien avez-vous oublié d'ajouter que vous êtes passés maîtres dans l'art d'obtenir de l'argent public ?

GARI PAVKOVIC, *chargé de mission à l'intégration à Stuttgart :*

Merci pour ces deux très bonnes présentations. Sur les buts et les mesures, je n'ai pas de questions. Nous avons aussi à Stuttgart beaucoup de mesures dans le domaine des « Hauptschule » et des passerelles vers la formation professionnelle, sous la forme de systèmes bénévoles de monitoring social ou pédagogique. Ce qui m'a impressionné, à Hambourg et à Lille, c'est que les entreprises, par un engagement volontaire, offrent des stages, des postes de formation et des places de travail. J'ai compris comment cela se passe à Hambourg. Ma question va à la collègue de Lille : comment a-t-il été concrètement possible de gagner politiquement, financièrement et personnellement les entreprises à cette cause ? Nous avons à Stuttgart DaimlerChrysler, qui a été une des premières à signer auprès de Madame Böhmer la charte de la diversité. Cependant DaimlerChrysler ne forme pratiquement pas d'élèves venant de la « Hauptschule » à Stuttgart. Et d'un autre côté nous avons la situation de Hambourg, où seulement entre 5% et 20% des élèves sortant de l'école après la 9^{ème} classe, trouvent une place en apprentissage. Tous les autres sont dans les files d'attente. Les filles issues de l'immigration trouvent encore moins de places. Comment la création de FACE a-t-elle

été possible ? Comment s'en effectue le financement ? Et comment a-t-il été possible de gagner les entreprises et leur faire dire : nous nous engageons pour l'égalité des chances des plus défavorisés. Les entreprises peuvent choisir leurs formes d'engagement.

KLAUS WERMKER, *directeur du bureau du développement de la ville, à Essen* :

Une question aux collègues de Hambourg : qui finance, en fait, le processus, par exemple la cellule de coordination ? Est-ce l'Etat, les entreprises, ou comment cela se répartit-il ? Je serais intéressé également par le coût total.

MICHAEL GOEDEKE :

Sur le thème du système scolaire et du diplôme de fin d'études : je suis assez neutre sur ce point. L'important est de voir que tout ne dépend pas du diplôme de fin d'études. Nous avons aussi beaucoup de collégiens venant des « Realschule », ayant donc un diplôme supérieur à celui de la « Hauptschule », qui rencontrent les mêmes problèmes. A Hambourg, des professeurs nous ont même dit que ces derniers ont presque plus de difficultés que ceux qui sont issus de la « Hauptschule », parce qu'il existe pour celles-ci un système de soutien qui n'existe pas pour la « Realschule ». De telles situations se rencontrent effectivement.

Il faudrait également être conscient du fait que, quel que soit le grand degré d'avancement de la discussion sur la structure de l'école – par exemple à Hambourg – nous avons un certain nombre de jeunes qui, à cause de leurs performances scolaires, rencontreront des difficultés quel que soit le nom qu'on donne à l'école. Ces jeunes restent seuls avec leurs problèmes, mais peut-être on peut les aider un peu et améliorer la situation.

Sur le thème de l'engagement des entreprises : vous avez vu qu'au début elles étaient dix, maintenant il y en a 75, et nous en avons toujours de nouvelles qui s'informent, y compris de grandes. Je pense que cela a marché parce que nous n'avons pas systématiquement demandé quelque chose de leur part. La seule chose que nous demandons, c'est d'être prêt à conseiller ces jeunes une fois par an. Cela représente deux ou trois journées de travail, et c'est faisable pour toute entreprise. Et ensuite, dans la foulée de ces journées de

conseil, les entreprises ont vu que la chaleur humaine et la proximité ont un rôle à jouer, et qu'on a souvent sous-estimé ces jeunes. Et soudain on est arrivé à cette conclusion qu'on peut s'adapter à eux, et prendre sa part dans l'engagement que tel ou tel jeune trouve une place en formation. Ainsi quelque chose s'est ouvert. Certes nous ne pouvons pas poser cela comme préalable, car cela pourrait en effrayer quelques unes. Nous avons par exemple des entreprises qui ne forment pas d'élèves issus de l'école complémentaire, mais qui soutiennent quand même activement notre cause. C'est aussi important.

Sur le thème du financement : la cellule de coordination reçoit un financement public de la part des agences de l'emploi, de l'administration de la ville de Hambourg, et en ce moment aussi du fonds social européen. Nous sommes sur le point d'institutionnaliser ce financement et de le rendre donc régulier, car le système fonctionne depuis six ans déjà. La contribution des entreprises consiste à fournir les ressources en personnel de conseil, ainsi que les possibilités matérielles d'accueil, notamment de lieux d'accueil. Elles ne sont pas assujetties à un financement, ce qui serait à mon point de vue dissuasif, car elles sont déjà énormément sollicitées en matière de collectes de fonds ou de sponsoring.

AYITE CREPPY :

En ce qui concerne les financements, trois précisions sont utiles. Il y a sept ans, le financement des entreprises à FACE représentait 8%. Aujourd'hui, à la fin de l'année 2006, il représente 55%. À la création de FACE, les financements publics étaient majoritaires, mais aujourd'hui je pense que la tendance s'est inversée, puisque les entreprises ont pris leurs responsabilités jusqu'au niveau financier. Très concrètement, elles subventionnent, par le biais de cotisations et de soutiens directs, des actions dans le cadre de leur responsabilité sociale. Nous essayons de leur dire que les actions de FACE peuvent devenir, par exemple, un projet sociétal.

Et puis, pour nous, l'entreprise est une ressource, pas seulement financière, elle est également ressource de compétences, de savoir-faire et de matériel. Depuis hier, Mme Mackiw passe du temps avec nous ; ce temps-là, qui lui est payé par sa société, doit être valorisé car il représente un investissement social utile. Voilà très concrètement comment nous travaillons avec les entreprises. Et ce qui est

paradoxal, et les partenaires publics aujourd'hui le reconnaissent, c'est que sur un budget total de 550.000 € de FACE Lille, la municipalité de Lille représente globalement 5% de financement, tous les services de l'Etat 15%, et on a d'autres financements de diverses collectivités comme les plans locaux etc. Ce qui signifie toutes subventions publiques confondues, 45% de nos financements.

Voilà la réalité et nous souhaiterions que notre modèle économique soit basé sur un 50-50 pour qu'il y ait un partenariat public-privé dans nos actions. Si on valorise l'apport du temps des entreprises, puisque la loi nous oblige à le faire en France, nous sommes aujourd'hui à 70% de financements privés et 30% de fonds publics.

MONIQUE MACKIW :

Je souhaiterais citer un exemple dans le cas du groupe Caisse d'Épargne. Il faut savoir qu'on a la loi 99 avec les missions d'intérêt général, ce qui signifie que 50 % des bénéfices réalisés par le groupe sont réinvestis dans des actions sociétales ; et donc le groupe Caisse d'Épargne s'engage, par rapport à ses valeurs, dans ce type d'association. On a vu un autre exemple dans le petit film de tout à l'heure, en ce qui concerne la lutte contre l'exclusion numérique. En effet, le groupe Caisse d'Épargne, notamment Caisse d'Épargne de Flandres, a renouvelé son parc informatique. Tous les ordinateurs ont été donnés à la fondation FACE, puis recyclés pour l'ensemble des collaborateurs et des personnes des quartiers difficiles, afin de permettre l'accès à l'informatique et à Internet. Ainsi, notre rôle est de faciliter les choses et cela fait partie des valeurs du groupe Caisse d'Épargne. Cela aide aussi la fondation à avoir ses fonds privés, puisqu'on ne peut pas uniquement compter sur les financements publics. Cela représente un véritable engagement de la part des entreprises dans cette fondation.

AYITE CREPPY :

Bien évidemment, nous travaillons avec les entreprises pour leur présenter nos projets afin de les persuader de financer. Nous travaillons également avec des fondations. Et nous travaillons beaucoup pour repérer dans les entreprises les dynamiques sociales-sociétales. Autrement, nous allons les voir pour leur expliquer quel intérêt elles ont d'y aller. Ainsi, 50% de mon temps de travail consiste à rendre

visite aux entreprises, à tout leur expliquer, à intervenir dans les comités de direction, au cours de leurs séminaires d'équipe, en utilisant tous les réseaux possibles de notre environnement pour pouvoir les sensibiliser, les mobiliser, en leur disant qu'on ne peut pas être une entreprise qui gagne durablement dans un environnement qui perd. Nous avons tous intérêt à avoir des entreprises solides, qui gagnent sur les marchés et qui réinvestissent dans leur environnement. Voilà l'enjeu, le gagnant-gagnant dont on parle tant. C'est cela notre compromis social pour la mobilisation des entreprises.

DORIS NAHAWANDI, *chargée de mission à l'intégration et aux migrations, Friedrichshain-Kreuzberg, Berlin* :

Une question aux représentants de Lille. Vous avez dit que vous essayez, dans votre réseau, d'empêcher l'exclusion, d'éviter la discrimination, etc. Pourriez-vous expliquer concrètement sur deux exemples comment vous y parvenez ? Et j'ai également une question au représentant de Hambourg : quelles instructions donnez-vous aux entreprises en ce qui concerne le développement du potentiel des jeunes ? Cela comprend-t-il aussi des thèmes comme le multilinguisme, le cas échéant les compétences interculturelles, ou plutôt des savoirs spécifiques ? Les entreprises s'intéressent-elles au multilinguisme, ou cela n'est-il pas du tout un thème ? Enfin une question pour vous deux : avez-vous une expérience sur le problème du voile islamique, en particulier chez les jeunes filles ?

REINHART FREUDENBERG, *Fondation Freudenberg, Weinheim* :

J'ai une question qui concerne Monsieur Creppy et Monsieur Goedeke. Nous avons dans notre petite ville de Weinheim un projet analogue qui s'appelle « Centrale de l'emploi ». Je ne veux pas entrer dans le détail, mais nous y faisons une expérience qui semble concerner aussi Hambourg. Vous avez dit que 17% des jeunes reçoivent une formation en alternance, d'autres font une année de préparation à la formation professionnelle ou sont en file d'attente. Il en reste donc 80% qui n'ont pas cette chance. La part des jeunes qui ne sont pas aptes à recevoir cette formation en alternance, avec ses exigences, et qui le savent et le ressentent, est grande. Que deviennent ces 80% ? Peuvent-ils trouver des places de travail qui n'exigent pas cette formation ambitieuse ? Ma question à Monsieur Creppy va

dans le même sens : en France il n'y a pas ce système de formation duale alternant la formation dans l'entreprise et dans l'école professionnelle. Quand les jeunes trouvent ensuite une place dans une entreprise lilloise ou ailleurs, s'agit-il d'un véritable travail ou d'une sorte de « formation professionnelle » ?

FATIMA EL HASSOUNI, *Responsable de l'unité de l'intégration, Mulhouse* : J'avais un certain nombre de questions à poser, mais une en particulier à FACE de Lille. Concernant les modes de financement : vous dites qu'il y a plus de 55% de financement des entreprises, 45% du public, et dans les fonds publics vous mettez 15% des services de l'Etat. Ce chiffre m'inquiète fortement, parce que la question et la compétence de l'emploi sont des priorités de l'Etat et relèvent normalement, au niveau français, de la Maison de l'Emploi et de la Formation.

Une autre question encore à savoir, où se trouve le Conseil régional et le Conseil général sur les questions d'emploi et de formation ? J'insiste sur le Conseil régional qui a aussi une part très importante là-dedans. Donc je trouve ça tout à fait honorable de votre part de vouloir arriver à 50% entre les pouvoirs publics et les entreprises, car c'est effectivement une responsabilité partagée. C'est important de le préciser.

Je voulais revenir aussi sur la question de la représentation sociale, qui a été très peu abordée dans l'ensemble de nos débats. Je souhaite également réagir par rapport à l'intervention de Monsieur Goedeke, concernant le cas d'enfant étranger ou immigré, je ne sais plus exactement, qui a fait un stage puis a trouvé un emploi comme assistant juridique, qu'il s'agissait d'une très bonne personne etc. Moi, je dis que là c'est encore une question d'à priori et de représentations, puisque ces personnes sont tout à fait capables d'être avocat tout court, comme n'importe quel autre individu, tant qu'on leur donne les moyens d'apprendre leur métier et d'assimiler en priorité la langue. La question de l'intelligence et des capacités n'est pas due aux origines, bien au contraire, je dirais même que ça reste lié aux conditions d'environnement qu'on leur donne.

Concernant la question de l'apprentissage, il est vrai qu'en France, c'est assez complexe. Il y a la formation professionnelle et la formation en alternance, qui se développe de plus en plus, mais la question

de l'apprentissage en général et du choix de l'orientation vers l'apprentissage même s'il n'est plus un tabou, a une certaine connotation. Ce sont souvent les mauvais élèves qui entrent en apprentissage, et être mauvais élève ferme un certain nombre de portes. On a du mal à valoriser le travail manuel, technique ainsi que le savoir-faire.

Et il y a un autre souci sur la question de l'emploi. Car aujourd'hui, même les jeunes détenant un diplôme universitaire ou technique poussé, tels que des ingénieurs, d'origine étrangère, ayant un nom à consonance étrangère ou un faciès bien typé, ont vraiment du mal à trouver un emploi. Quel est le souci, quel est le frein ? Est-ce purement et simplement de la discrimination ? Ou est-ce que c'est beaucoup plus complexe ? Car on voit bien que le système de lutte contre les discriminations est un ensemble de systèmes et que la solution n'est pas toute prête sinon on l'aurait trouvée depuis longtemps. Mais je pense que la question de la discrimination est extrêmement proche de la question des processus d'intégration et c'est un obstacle sur lequel on doit tous se mobiliser, que ce soit les pouvoirs publics, la société civile ou les acteurs. Sauf qu'aujourd'hui, d'une manière générale et très schématique, on a l'impression que les personnes qui se sentent discriminées ou qui vivent une discrimination sont presque seules à devoir trouver une solution. Je dis « presque seules », car nous avons effectivement en France la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) qui est surtout un soutien d'information juridique, mais qui est une démarche presque finale. C'est très difficile d'amener les gens à porter plainte. C'est une démarche très compliquée et on a l'impression d'avoir réfléchi pendant des années à des outils de lutte contre les discriminations faites à ces personnes en tant que victimes, mais très peu aux « auteurs » de discrimination. Et là je suis très heureuse de voir que, dans ce séminaire, on insiste beaucoup sur l'apport, la place et la responsabilité des entreprises et du monde des entreprises. Je vais même plus loin au niveau des entreprises, en disant que les intermédiaires de l'emploi font partie du monde de l'entreprise et il y a énormément de choses à faire par rapport à cela.

SALIOU GUEYE, *Délégué à l'intégration et à la migration, Ludwigsburg* :

Je vais continuer dans le même sens que Madame El Hassouni. Je suis en partie d'accord avec ce que vous venez de dire. D'ailleurs, je voudrais poser à nos collègues de Lille une question au niveau du réseau d'entreprises que vous avez créé. J'ai vu le supermarché Auchan ainsi que Mc Donald's etc. : est-ce que les jeunes qui participent dans le cadre de votre programme ont véritablement la possibilité d'accéder à l'emploi, mais dans d'autres entreprises ? Et j'insiste encore sur ce que vient de dire Madame El Hassouni, parce que c'est important de constater que dans les quartiers difficiles, les enfants sont souvent encadrés pour aller retrouver du travail chez Mc Donald's ou bien pour aller chanter, parce qu'on leur a dit qu'ils avaient des prédispositions pour le faire. Il est important de prendre en compte le facteur « accession à l'emploi », quand on veut véritablement faire quelque chose pour que l'ensemble des jeunes, quelle que soit leur nationalité et leur couleur de peau, accèdent à un emploi. Ce n'est pas seulement au niveau de l'emploi moyen, mais aussi afin qu'ils deviennent des ingénieurs et des docteurs. Effectivement, j'ai fait la remarque tout à l'heure quand Monsieur Goedeke a présenté son programme et qu'il a parlé de cette jeune fille qui est devenue assistante juridique. Je me suis d'abord dit que c'était une bonne chose, mais il serait effectivement mieux si cette jeune fille devenait avocate, parce que c'est important que les jeunes issus de l'immigration ou issus de quartiers difficiles aient des modèles. Ils ont besoin de voir que dans la société, il y a aussi des gens qui leur ressemblent et qui sont haut placés.

AYITE CREPPY :

On n'a pas assez insisté là-dessus tout à l'heure, puisque notre intervention a porté sur ce que nous appelons à FACE le « métier prévention ». Nous avons également un « métier emploi », où l'on ne contraint aucun individu à un type de métier. Nous sommes dans la métropole lilloise, où il y a une forte représentation dans toutes les couches de la population de toutes les minorités et majorités, je veux dire par là que les avocats et les médecins de toutes origines, il y en a plein. La question ne se pose pas pour nous en terme de représentation. Concernant la population dont on s'occupe en priorité, mais pas en exclusivité, quelle que soit leur origine ou leur couleur, il y a

des facteurs qui font que, vivant dans un même environnement, qu'ils soient blanc, rouge ou autre, ils vivent les mêmes réalités. Et nous, nous donnons la possibilité à ces jeunes gens quels qu'ils soient, de s'en sortir en les accompagnant, en leur donnant l'opportunité de mieux connaître l'entreprise et en travaillant sur leurs projets professionnels.

L'action de FACE se mène également contre les discriminations. Très concrètement, nous sensibilisons les entreprises, les partenaires qui agissent dans ces quartiers ainsi que les administrations. Pour le témoignage, l'année dernière, nous avons formé dans toute la France 5 000 cadres du groupe Auchan, à savoir « comment manager la diversité » en entreprise. C'est par exemple une action que FACE Lille a menée et je fais le tour de France de la diversité, parce que lorsqu'on parle de la discrimination, il y a bien sûr nos principes d'égalité de traitement, mais il y a aussi à changer les mentalités et les pratiques voire les organisations de l'intérieur. Et cela représente un travail en profondeur et dans la durée. Je pense qu'on ne change pas les mentalités par des décrets ou par la loi. Il y a lieu d'accompagner les personnes à sortir de leurs peurs et du déni, et c'est ensemble que nous devons travailler sur les comportements non-discriminatoires, afin de préparer les futures insertions. La possibilité est offerte à tous. Aujourd'hui, nous cherchons des stages pour les jeunes gens qui font de bonnes études à Lille, par exemple. Et ce sont de bons stages pour qu'ils puissent s'en sortir après. Nous les accompagnons dans le cadre d'un parrainage pour qu'ils puissent rencontrer des professionnels d'entreprise, qui leur parlent de leur métier. Et FACE accueille un public – je vais caricaturer – qui va de bac +10 à bac -10, seul le processus d'exclusion déclenche l'intervention de FACE.

Au sujet du financement public, effectivement l'État paie moins à FACE, mais il donne davantage à des associations qui en ont plus besoin. Nous ne faisons pas de business, nous pensons qu'à un moment donné, les fonds publics doivent aller au plus grand nombre et si les entreprises peuvent prendre le relais de ce financement public, alors tant mieux. Cet argent ira à d'autres personnes.

MONIQUE MACKIW :

Et je vous fais le pari que pour des salariés, c'est une fierté d'appartenir à une entreprise qui reverse une partie de ses bénéfices

dans l'engagement sociétal, parce qu'ils savent pourquoi ils bossent. Ils ne travaillent pas uniquement pour la performance, ils savent que derrière, ils vont sortir des gens de la galère. Et tout notre objectif c'est de faire savoir à l'entreprise qu'on fait ces actions sociétales.

SALIOU GUEYE :

J'ai cru avoir compris que chez vous, il y a aussi le phénomène de la discrimination positive. J'ai noté qu'il y a certaines entreprises de votre réseau qui réservent effectivement des places pour des jeunes venant des quartiers difficiles. Est-ce vrai ?

MONIQUE MACKIW :

Tout à fait. C'est ce que l'on fait.

SALIOU GUEYE :

Mais ce n'est pas une discrimination positive, basée uniquement sur la race ou l'origine. Elle est basée sur des personnes en difficulté. Et nous, nous parlons d'actions positives. C'est-à-dire offrir un effort particulier à une personne qui en a besoin quelque soit son origine, sa race ou son lieu d'habitation. Pour nous, c'est très important.

MICHAEL GOEDEKE :

Le thème des jeunes filles avec le voile n'est en fait pas simple. Ce qui est important dans notre modèle, c'est d'une façon générale de ne pas séparer à nouveau le groupe des jeunes élèves en sous-groupes tels que jeunes à arrière-plan turc, ou albanais, etc. Pour nous ce sont de jeunes élèves, garçons ou filles, et au-delà nous regardons de façon très individuelle où sont leurs potentiels, leurs forces, leurs intérêts, et nous cherchons à apporter des solutions. Qu'il y ait des problèmes d'intégration sur le marché du travail pour les jeunes filles voilées est en fait un problème connu. Quand les filles ne peuvent pas s'imaginer retirer leur voile sur le lieu de travail, les possibilités se restreignent certes, mais on peut encore trouver des solutions. Nous essayons alors de faire appel à certaines entreprises que nous connaissons et dont nous savons que s'y manifeste une certaine acceptation du voile – par exemple il y a chez nous une communauté d'entrepreneurs turcs – mais il est vrai que ce n'est pas simple.

Nous apprenons également beaucoup dans notre travail de conseil, et nous impliquons dans le processus de décision autant que faire se peut les parents des filles musulmanes. Cela ne veut pas dire que les parents décident à la place de leurs enfants, mais que les enfants font approuver leur décision par leurs parents. Car nous nous sommes « cassé le nez » deux ou trois fois. Par exemple lorsque la jeune fille est d'accord pour signer son contrat de formation, et voilà ensuite que le père dit non. Alors nous comprenons que nous avons oublié l'accompagnement de la famille dans le processus. Depuis nous y faisons très attention et cela va beaucoup mieux. Parfois nous avons des succès, et au besoin nous pouvons changer de cap. Nous utilisons également des possibilités telles que celles du multilinguisme, qui peut être un atout. Nous avons par exemple des filles qui désirent être employées dans le milieu médical, dans des cabinets de médecins, nous pouvons alors rechercher des praticiens où le multilinguisme est un avantage à cause de la clientèle.

Pour en revenir aux 75-80% qui n'y arrivent pas du premier coup. Nous ne nous concevons pas comme une institution qui a une solution à tout ou qui peut apporter des solutions à tout. Ce serait nous surestimer. Il y a, du moins chez nous à Hambourg, beaucoup de mesures d'aide – il existe presque une industrie de l'aide aux jeunes et aux moins jeunes menacés par le chômage – et il est aujourd'hui plus simple pour les jeunes de bénéficier d'une mesure d'aide que d'entrer dans une formation. Ce phénomène nous pose plutôt un problème. La mesure d'aide est servie sur un plateau d'argent, et cela n'encourage pas à chercher une place en formation. Cette recherche demande beaucoup d'efforts et génère souvent de la frustration. Nous essayons aussi de lutter contre ce courant.

Avec le chiffre de 20%, nous n'avons fait que suggérer les potentialités. En réalité il y a encore bien plus de possibilités. Je suis fermement convaincu que nous pourrions atteindre à moyen terme un pourcentage de 50%, pour peu que le cadre de conditions soit réuni. Nous avons des écoles avec un quota de passage de 60% en formation duale ! C'est dans cette direction que nous pouvons pousser plus loin. Car il ne s'agit pas là d'élèves différents. Ils ne viennent pas des meilleurs quartiers de la ville, bien au contraire. Mais on s'en occupe autrement, on apprend autrement, le processus d'orientation profes-

sionnelle et de passage à la vie active est accompagné autrement par l'école, enfin on y implique d'autres personnes.

De cela nous pouvons beaucoup apprendre. Nous pouvons ensemble aller plus loin en organisant cet accompagnement, en le soutenant et en l'intensifiant.

JAN NIESSEN :

Le transfert des projets est certainement un point central sur lequel nous aurons à revenir. Mais d'abord nous pouvons peut-être éclaircir les autres questions qui ont surgi.

MICHAEL GOEDEKE :

Quelle est au juste notre taille ? Combien de jeunes viennent se faire conseiller et sont concrètement accompagnés par nous ? Dans la cellule de coordination nous travaillons au total à dix personnes, le chiffre intégrant l'administration et la direction. 3000 élèves sont accompagnés auprès de 75 entreprises, venant de 103 écoles. 1500 jeunes viennent se faire conseiller personnellement par nous chaque année, certains à plusieurs reprises. Ce qui importe, c'est que les discussions soient suivies et archivées d'un bout à l'autre, de façon à pouvoir piloter réellement le tout.

Sur le thème des possibilités de transfert : le modèle qui s'est développé à Hambourg, et qui a son point central dans l'implication des écoles, des entreprises, et des agences de l'emploi, ainsi que leur liaison par une cellule de coordination, ce modèle n'est plus seulement mis en œuvre à Hambourg. A Berlin il existe un réseau d'écoles qui pour l'essentiel travaille de manière analogue. Le modèle fonctionne également à Francfort, il a démarré à Nuremberg, à Lippe en Westphalie orientale, et dans le district de l'Oberbergische Land. Et il y a d'autres régions en Allemagne qui s'y intéressent et veulent adapter le modèle à leurs particularités régionales. Très important pour les questions de transfert est qu'il existe sur place des gens montrant un véritable intérêt à ce que cela se fasse. A Berlin il y avait par exemple 12 directeurs d'école qui disaient : « nous avons besoin de cela ! ». A Francfort l'initiative est partie d'un représentant d'entreprise, à Nuremberg du bureau fédéral pour les migrations et les réfugiés.

Quand il s'agit concrètement d'une introduction et d'une adaptation, nous proposons, de Hambourg, notre aide sous la forme

d'instruments de travail, de façon à permettre un démarrage immédiat des tâches. En ce moment nous planifions à Hambourg pour la première fois une rencontre de tous les « satellites », qui couvrent maintenant toute l'Allemagne, en vue d'échanger nos expériences et de voir comment nous pouvons continuer à apprendre les uns par les autres.

Maintenant nous pouvons échanger à l'échelle internationale. La fondation FACE m'a donné à nouveau aujourd'hui des idées que nous pourrions intégrer dans notre propre modèle, et je peux m'imaginer que du côté français également on regardera comment il est possible d'avancer encore sur le plan des particularités régionales ou culturelles.

MEINHARD GACKOWSKI, *chargé de mission à l'intégration, à Günzburg* :
Je suis chargé de mission à l'intégration pour le district de Günzburg, un petit district de 125.000 habitants du sud de la Bavière. Je voudrais une fois encore féliciter les deux parties pour ces projets formidables. Ce qui surprend toujours, c'est que les régions de grandes métropoles sont aidées, alors que bien peu semble possible pour les campagnes. D'un côté la mise en réseau y est notablement plus difficile, du fait que dans les petits districts beaucoup de gens sont parties prenantes. Nous avons 34 maires pour 9 écoles du type « Hauptschulen ». Nous sommes justement en train d'adapter un tel projet, mais cela s'avère compliqué car il n'y a pas un mais beaucoup de responsables pour les divers domaines. En outre nous nous sentons toujours un peu oubliés sur le plan des moyens d'aide alloués. Beaucoup de ces moyens vont à Nuremberg, Munich et Augsburg, bien peu à la campagne. Même si nous sommes un district très campagnard, nous avons des crèches et des maternelles avec un quota de 85% de migrants. Une partie passe naturellement à l'école, mais la part des jeunes qui ne trouvent pas de lieu de formation est grande. Le problème qui nous paraît central en ce moment, et qui ne me semble pas encore suffisamment thématiqué est : comment puis-je diriger les jeunes vers une formation ? Que puis-je proposer dès la 7^{ème} classe d'école comme aide, par exemple sous la forme de développement de la personnalité, quand il est souvent prévisible que les jeunes n'obtiendront pas de place de formation et dépendront du système d'aide sociale ? Nous pensons ici qu'il faut commencer dès

l'âge de 12 ans, de façon à constater au cours de la 9^{ème} classe que le jeune a gagné de la personnalité et du savoir-faire, et qu'il s'est rendu compte que la vie professionnelle et la formation dans la première classe du système dual sont très intensives, et qu'il doit s'y préparer et manifester un certain intérêt pour ce passage à venir. Que permettent les deux projets – le français et celui de Hambourg – pour les jeunes dès la 7^{ème} classe d'école complémentaire ?

MICHAEL GOEDEKE :

Les difficultés que vous rencontrez en secteur rural me sont compréhensibles. Mais je sais par les expériences des collègues de Lippe, en Westphalie orientale, qu'on a essayé là-bas de travailler au niveau du district, et que cela a réussi. De tels projets sont faisables également en milieu rural, même s'il faut y tenir compte de certaines particularités.

La question de ce qu'il faut faire en amont, je l'ai un peu écartée, parce que le management du passage de l'école à la formation est au premier plan. Le thème de l'orientation professionnelle, c'est-à-dire comment préparer à ce passage, est un vaste champ de réflexion sur lequel beaucoup de choses me viennent à l'esprit. Je voudrais vous donner deux exemples. A Hambourg il y a durant la 8^{ème} et la 9^{ème} classe des journées de stage, c'est-à-dire que le lieu d'enseignement n'est plus l'école, les jeunes vont un jour par semaine en entreprise. Ils y ont une tâche particulière dont ils doivent présenter les résultats à la fin. Cela figure sur leur bulletin scolaire. Je peux vous donner un autre exemple, que j'ai trouvé fantastique. Un directeur d'école a eu l'idée de rechercher lui-même avec ses élèves les possibilités professionnelles qui s'offrent à eux, au lieu, comme cela se pratique le plus souvent dans les conseils d'orientation, de leur donner simplement les informations. Le résultat en a été qu'ils ont écrit un livre – 9^{ème} classe d'école – qui a été publié à la fin de leur scolarité. Dans ce livre ils décrivent dans leur langue les profils professionnels qui pourraient convenir aux jeunes qu'ils sont. Ils ont effectué des recherches sérieuses, interviewé des formateurs, des représentants d'entreprises, des propriétaires de firmes. Ils sont devenus mobiles, ont noué des contacts, et par ce seul travail pour ce livre ils ont trouvé auprès des entreprises une autre ouverture, si bien que nous y avons considérablement augmenté les quotas de passage.

Ce sont là des exemples et il existe certainement une série d'autres possibilités d'organiser ce processus. Le point essentiel est cependant à mes yeux : l'école doit se transformer, et pour ce qui concerne l'Allemagne, elle doit le faire massivement. Un inspecteur me disait un jour : le collège est chez nous en Allemagne une « machine à infantiliser ». Déjà au jardin d'enfant et à l'école communale les jeunes ont travaillé sur des modules interdisciplinaires. On y mène des projets, on établit des programmes hebdomadaires. On y prend des responsabilités. Et dans le collège on évacue littéralement tout cet acquis. Ce qui compte désormais c'est le canon des disciplines, les devoirs sont toujours définis par le corps enseignant. C'est un système frontal. Il n'y a plus de capacité de coopération, plus de travail en équipe parmi les enseignants. Je crois que sur ce sujet nous avons beaucoup de travail devant nous et beaucoup de préjugés à briser. Et nous incitons toujours dans nos projets les représentants d'entreprises et les écoles à se rencontrer, pour ensuite, grâce à l'expérience acquise, regarder si on peut changer quelque chose dans l'école.

AYITE CREPPY :

Trois précisions sur ce point. La première chose, c'est qu'effectivement, nous en sommes à cette phase où il y a la possibilité d'esquisser un transfert de savoir-faire. Pour les bonnes pratiques, on a un certain nombre de convergences, entre nous, qui portent sur la mobilisation et l'implication des entreprises. Premier point, c'est un facteur de succès.

Deuxième point, c'est une initiative locale. Il faut un partenariat local fort entre les entreprises et d'autres partenaires, parce que tout seul on ne peut pas apporter une réponse. Donc ce sont les convergences que je vois aujourd'hui au niveau des valeurs et de l'ambition qui nous animent pour ce public. La principale divergence aujourd'hui c'est que, alors que FACE Lille part toujours des entreprises, des besoins des entreprises pour aller vers le public, à Hambourg vous partez à mon sens du public pour aller vers les entreprises, puisqu'il y a ce travail de mobilisation des écoles, etc. Nous, c'est le contraire. Nous avons une approche intégrée de l'orientation, c'est-à-dire que pour nous, ce sont les entreprises qui font l'orientation dans tout le parcours alors que j'ai eu l'impression que vous travailliez de façon

plus spécifique sur ce sujet. Vous avez une approche que je qualifie-rais de « processus » à travers leurs descriptions. Nous avons une approche « projet ». Nous avons intégré la problématique de lutte contre les discriminations de façon presque naturelle, en donnant une chance à chacun, en sensibilisant les entreprises et j'ai l'impression que c'est quelque chose que vous faites un peu de façon expérimentale, alors que nous avons des formations pour les entreprises. Aujourd'hui, elles sont préparées à s'ouvrir à leur environnement lorsqu'elles rejoignent FACE. De plus, nous avons des financements privés. Les entreprises nous donnent des financements privés, et vous, vous utilisez uniquement le savoir-faire des entreprises pour agir. Et pour finir, vous avez intégré l'Agence locale pour l'Emploi, qui n'entre pas en ligne de compte dans nos projets. Nous utilisons uniquement les services Ressources Humaines et les compétences des entreprises pour faire ce travail-là. En revanche, nous travaillons bien sûr comme vous avec les municipalités, les écoles etc.

Voilà très rapidement ce que je vois comme convergences et divergences. Bien évidemment, pour implanter ce qu'on fait dans une autre ville, il faut tenir compte du contexte local et être ambitieux comme on l'est. Mais il faut également être humble, parce que les gens n'ont pas attendu ni FACE, ni d'autres structures pour faire ce qu'ils font. Il faut pouvoir commencer avec presque rien et amener progressivement les entreprises à y aller. Nous avons commencé à Lille avec cinq entreprises et dix ans plus tard, nous avons utilisé les compétences de plus de 500 entreprises, dont aujourd'hui 126 sont actives, c'est-à-dire qui font encore des choses avec nous. Donc, je pense qu'il faut commencer petit et expérimenter, car cette démarche expérimentale paraît importante.

FATIMA EL HASSOUNI :

Je voudrais répondre à la question du Monsieur sur la réussite ainsi que sur la question de l'encadrement scolaire des enfants de 12-13 ans. Mais tout d'abord, je souhaite compléter la réponse de FACE en disant qu'il faut quand même faire bien attention : l'expérience et l'action de FACE est, à mon avis, exceptionnelle. Dans notre région Alsace, nous avons un partenariat quand même beaucoup plus fort avec le service de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (l'ANPE) et nous avons signé une convention-cadre même au niveau national. Après, il

faut savoir que dans nos systèmes, la question de l'emploi, de la compétence et de la formation n'est plus gérée au niveau national. Elle est décentralisée au niveau des Collectivités territoriales, notamment aux Régions et au Conseil régional. Donc après, c'est à chacun de voir selon le contexte, les acteurs et les bonnes volontés des uns des autres, comment s'organiser. En Alsace, on est quand même très proche de l'ANPE et notamment à travers des projets européens de luttes contre les discriminations raciales à l'emploi qui se nomment les « projets EQUAL ». Cela pour compléter votre intervention.

Donc, je voulais juste vous expliquer que nous avons une loi, qui est sortie il y a quelques années, qui est le plan de cohésion sociale du ministre Borloo. Il a un certain nombre de volets et aborde notamment la question de la réussite éducative. Nous travaillons sur la ville de Mulhouse et nous avons monté un programme de réussite éducative où nous abordons la question de l'apprentissage de la langue et nous préparons des élèves à une bonne intégration scolaire dès le plus jeune âge, qui commence en dernière année de maternelle et en CP. Cela, à travers des dispositifs très variés selon les communes. Je ne sais pas trop comment fonctionnent vos systèmes, mais je pense qu'il n'y a pas de maternelles en Allemagne. Nous avons des systèmes qu'on appelle des « passerelles », qui préparent l'enfant à son entrée en maternelle en présence d'un des parents. Et nous avons également ce qu'on appelle à Mulhouse des dispositifs « coup de pouce », car on sait très bien que dans les familles de populations étrangères en situation de précarité sociale – et ce n'est pas pour faire des stéréotypes –, le niveau de capital culturel n'est pas le même que dans d'autres couches de la société. Ainsi, la question de l'apprentissage de la langue passe également par la lecture, la manipulation du livre, une meilleure approche et une sorte d'aisance vis-à-vis de ça. A cette occasion, des cours, des ateliers de lecture et de langue sont mis en place sur le temps scolaire dès la dernière année de maternelle et au CP, avec des professionnels formés sur ces questions là, qui donnent des résultats extrêmement intéressants. Certains linguistes ont prouvé qu'un enfant en bas âge, pour pouvoir maîtriser une nouvelle langue devait d'abord s'approprier sa langue maternelle et se sentir à l'aise avec elle. Donc il y a un parallèle avec sa langue d'origine qui est essentiellement, en tout cas sur

le quartier mulhousien, la langue turque et les langues maghrébines. En effet, on est vraiment tourné vers les langues turques, puisque dans les populations maghrébines, il y a une perte de cette volonté d'apprendre la langue maternelle. Il est certain que ce ne sont que des tendances que nous avons constatées sur notre contexte, je n'aimerais pas que ça devienne des généralités. Donc il s'agit d'essayer de valoriser la langue maternelle pour pouvoir mieux aborder et approcher la langue française, qui va être leur langue du présent et du futur, et pour bien les préparer à une meilleure réussite scolaire et éducative.

À côté de cela, nous avons monté des dispositifs, qui existent également dans d'autres villes, autour de l'apprentissage de la langue et nous essayons de sensibiliser les parents à la réussite éducative de leurs enfants. Les parents sont responsables de l'éducation de leurs enfants, on ne va pas s'insérer dans leurs valeurs et leurs principes, mais il est important que les parents comprennent le fonctionnement du système scolaire français, qui est général à l'ensemble des communes. Nous proposons des ateliers d'apprentissage de la langue destinés aux parents – ce sont essentiellement des mères qui y participent – dans l'établissement scolaire. En réalité, nous essayons de leur donner des cours de langue pour qu'ils puissent accompagner leurs enfants à faire leurs devoirs et cela, tout le long de la scolarité. Evidemment, le niveau d'apprentissage ne leur permet pas d'accompagner les enfants jusqu'au collège – en tout cas pas avec ce type de dispositif – mais cela permet déjà de bien préparer la première année de primaire. Et nous avons, pour ces dispositifs, des résultats quand même assez intéressants. Il faut dire qu'ils sont assez récents, ce qui est un peu malheureux pour ces collégiens de 12-13 ans, de l'ancienne génération, qui sont déjà touchés par l'échec scolaire.

INCONNU :

Je dois avouer que je n'ai pas tout à fait compris la tentative de délimitation de FACE, parce que je n'ai pas l'impression que l'important est que vous démarrez autrement votre travail, mais que vous travaillez de fait avec des instruments comparables, et la question importante pour moi ne serait pas comment est le modèle mais quel suc-

cès rencontre-t-il. Mais peut-être me manque-t-il des informations, et je peux encore comprendre où se situe réellement la différence.

Le deuxième point est que, comme l'a souligné Monsieur Goe-deke, nous n'avons soulevé dans ce groupe de travail qu'une partie du thème de ces journées, qui est le management de l'intégration. Le management de l'intégration signifie naturellement qu'on a besoin d'une stratégie d'ensemble qui adapte localement les projets de formation et qui présente des offres ou des défis adaptés aux différentes situations ou phases de vie. Je pense qu'il est particulièrement important – et cela est apparu clairement dans les deux exemples – que le management de l'intégration implique de construire au niveau communal une situation qui mobilise les personnes concernées et inclue les groupes sociaux dans une stratégie d'ensemble susceptible d'améliorer les chances futures des enfants et des jeunes. Les projets doivent ainsi s'ordonner également dans cette géographie de la formation. On ne doit pas les voir isolément, mais ils ont un avant et un après. Nous avons en Allemagne le problème qu'après la formation vient un nouveau seuil, le passage à la vie active.

INCONNU :

J'ai une question sur les stages. Les entreprises payent-elles pour les stages, et quelle en est l'ampleur ? Sont-ce des ateliers d'une journée, d'une demi-journée, ou de trois jours, et quelle y est la disponibilité des entreprises ? Vous avez parlé d'une entreprise qui a pris en stage tout le personnel. Cela a-t-il nécessité une longue discussion préalable, ou bien les entreprises font-elles volontiers cela, compte tenu du fait qu'elles ont à peine les capacités matérielles d'accueil ? Je pose cette question parce que l'administration aussi doit participer au stage, et parce que l'expérience montre qu'au-delà d'une demi-journée tous disent qu'ils ont trop de travail et ne peuvent pas donner plus de leur temps.

CLAUS PREISSLER, *chargé de mission pour les habitants étrangers à Mannheim* :

S'agissant de transfert ou de comparabilité, ma conclusion est que toutes les institutions concernées doivent coopérer beaucoup plus fortement. C'est déjà depuis longtemps le cas dans telle ou telle commune ou ville, dans d'autre cela se développe lentement. Nous

avons constaté au cours des discussions qu'ici à Stuttgart, ou à Mannheim, c'est souvent le côté entreprise qui fait défaut. Il est également important de noter que les institutions de l'école, des entreprises, ou de l'administration de l'emploi ne suffisent pas, mais qu'il doit toujours y avoir des organisations intermédiaires avec des modèles socio-pédagogiques, des modèles de réseaux, à même de mettre les choses ensemble et de les piloter. En Allemagne s'y ajoutent, quand on traite de transfert, les diverses chambres des métiers - chambre du commerce, chambre de l'industrie, chambre de l'artisanat - qui peuvent être encore plus fortement mobilisées.

Dans cette mobilisation, le thème de l'exemple est de fait très important. Je voudrais évoquer rapidement une mesure très importante, me semble-t-il, à Mannheim. En complément des modèles qui ont été présentés, la mobilisation d'entreprises étrangères est un domaine qui est encore souvent sous-estimé. A Mannheim nous menons une stratégie double en encourageant les entreprises étrangères à devenir des entreprises de formation d'une part, et d'autre part à aller vers les jeunes migrants, de façon à faire se rencontrer ces deux parties que sont l'entreprise étrangère et la jeunesse.

En second lieu l'économie ethnique doit être plus fortement institutionnalisée, liée à la structure des chambres de métiers, et on doit développer l'offre de formation continue et de qualification pour les entreprises ethniques. Dans ce but nous avons à Mannheim depuis trois ans un centre de création d'entreprises germano-turques qui pratique justement cette offre, et nous travaillons en ce moment à mettre en réseau des entreprises étrangères de formation ou de qualification continue. Je pense qu'ainsi les choses deviennent plus naturelles, et que les jeunes migrants découvrent des nouveaux modèles de rôles en voyant des entrepreneurs de diverses nationalités qui réussissent. Le travail pratique montre que la motivation des jeunes s'accroît énormément lorsqu'ils remarquent qu'il ne s'agit plus seulement pour eux de se qualifier en vue d'obtenir un job aussi bon que possible, mais encore qu'ils peuvent réussir en tant que Turc, Maghrebin, ou Italien, pour peu qu'ils aient sous les yeux des modèles de rôles qui ont amené la réussite. Cet aspect des choses doit être, à mon sens, pris plus fortement en compte dans ce réseau de réflexion.

SIEGMAR SCHNABEL, *représentant du directeur du RAA, Wuppertal* :

J'ai deux questions très concrètes pour Monsieur Creppy. D'une part il m'intéresserait de savoir quel type de projet les entreprises et les jeunes mènent ensemble, et d'autre part, comment il vous a été possible d'obtenir des entreprises autant de moyens pour votre projet FACE, pour autant qu'il s'agisse effectivement d'argent mis par elles à votre disposition.

AYITE CREPPY :

Ce que nous avons compris, c'est qu'il faut engager l'entreprise dans la durée et pas seulement aller la voir avec des arguments sociaux. De plus, le personnel de FACE est composé essentiellement de personnes ayant des formations d'entreprise, ce qui est très important pour nous. L'année dernière, on a même eu un collaborateur des entreprises mis à notre disposition. Nous parlons le langage de l'entreprise, nous travaillons à partir de ses stratégies et de sa réalité. Le temps que je passe dans les entreprises est donc important. Ainsi, nous négocions avec elles avec les mêmes armes. Nous leurs montrons aussi quels sont les intérêts qu'elles auraient de s'impliquer. Et il ne faut pas avoir peur des mots. Une entreprise ne fait pas les choses pour nos beaux yeux, elle les fait également pour des intérêts bien précis. Et quels peuvent être ses intérêts-là aujourd'hui ? Pour une entreprise, comme la Caisse d'Épargne qui a une mission d'intérêt général, c'est dans sa vocation de le faire, mais en même temps nous lui rappelons que par rapport à son environnement, il y a une autre image de cette entreprise, même si elle ne la réclame pas. Par rapport aux autres concurrents, la Caisse d'Épargne marque des points et intéresse un certain nombre de personnes.

Aujourd'hui, les entreprises ont plusieurs modalités. Au niveau du financement, je le répète, elle donnent de l'argent pour soutenir une action qui est compatible avec leur projet. Donc cela peut être une action dans une école et par exemple, une entreprise peut financer le congrès des « minis-entreprises ». Financer le congrès, cela signifie financer la salle, le T-shirt qu'ils ont fait, l'aménagement, la restauration et ces moyens de financement font d'elle une action ponctuelle. Une entreprise, par exemple un grand groupe comme Danone, finance des bourses pour des personnes qui sont en prison. Ces bourses permettent de soutenir le processus d'insertion des personnes

qui sont sous main de justice par exemple. Tous les mois, nous donnons 76,22 € à des personnes qui sont sous main de justice pour se former. Voilà un projet que le groupe Danone soutient. Et pour ce projet « passerelle écoles-entreprises », la Caisse d'Épargne nous a donné, sous convention, 8 000 € pour 2006/2007 afin de soutenir cette action sur la base d'un projet bien précis. Mais nous manquons de certaines choses pour pouvoir aller plus loin. Nous pensons qu'il faut un véhicule pour la région pour les réunions, ce qui représente un financement. Un certain nombre d'outils informatiques sert également à financer cela. Donc l'entreprise donne des moyens directs, elle finance des investissements et met aussi à disposition des collaborateurs, qu'elle continue de payer pour pouvoir le faire. Voilà des modalités de coopération avec les entreprises. Mais cela nécessite beaucoup de temps, une disponibilité de tout instant, être en réunion le matin très tôt ou très tard le soir. C'est une passion sans limite pour ce métier.

En effet, je trouve que l'idée de l'intégration des entreprises étrangères est intéressante, c'est pourquoi je reviens sur ces centres germano-turcs. Cette idée est extrêmement bonne, parce que finalement, il y a un levier à trouver aussi par ce biais-là. Il faut qu'on médite cela pour voir de quelle manière nous pourrions l'adapter, pour obtenir un certain nombre de réussites. Une solution consiste à mettre au service de personnes d'origine étrangère, des « parrains » qui ont réussi dans nos dispositifs – et il est parfois difficile de les mobiliser. – Et moi, je fais tout mon possible pour les harceler amicalement, pour qu'ils viennent également donner un peu de leur temps, parce qu'on ne peut pas construire cette société si chacun ne donne pas de son temps. Il n'y a pas d'un côté ceux qui donnent et de l'autre ceux qui reçoivent. Nous devons tous collaborer, et on demande aux jeunes qui ont bénéficié du parrainage, de réinvestir, de revenir, de pouvoir aider d'autres personnes pour qu'ils s'en sortent également. Donc je pense que ce retour sur investissement social est également nécessaire pour nous.

Il y a eu également une question concernant le milieu rural. Nous avons un club situé en milieu rural dans le Nord ayant une expérience intéressante avec les petites entreprises et des projets très différents de ce que nous faisons en métropole lilloise. Par exemple, aider des entreprises à s'implanter dans les lieux ou accompagner les artisans,

ce que nous ne faisons pas à Lille. Ainsi, nous tentons des choses et si vous le souhaitez, on peut également échanger là-dessus.

Sur nos formations ? La dernière formation qu'on a fait pour les entreprises a duré une journée et s'appelle « manager la diversité ». C'est une formation sur mesure qui a été faite pour une entreprise en particulier, en utilisant des outils pédagogiques comme le théâtre. Elle a été précédée par une longue immersion dans cette entreprise, pour en connaître la culture. Lorsqu'on parle de l'action contre les discriminations ou bien pour l'intégration, on ne peut pas y aller avec des outils comme la loi etc. Il faut trouver un levier. Chez Auchan, ce sont les valeurs de l'entreprise, la volonté des dirigeants de vouloir y aller et la volonté de revoir les procédures internes, de changer de mentalité par rapport à ce qu'attend le public. Mais en dehors de cette action sur mesure, nous menons également des actions pour tous types d'entreprises. Tous les ans, nous avons une dizaine de sessions de formation entre entreprises qui participent à nos actions. Cela dure également une journée maximum pour la sensibilisation. Par la suite, concernant les intermédiaires de l'emploi publics ou privés – par exemple on a travaillé avec Manpower et avec des personnes qui viennent des missions locales de l'ANPE – cela peut durer d'une à trois journées, parce que là nous rentrons dans des formations et il faut non seulement sensibiliser la personne, mais aussi travailler sur les argumentaires pour répondre aux employeurs et les amener à ne pas construire de discriminations. Parce que beaucoup de personnes de ces intermédiaires de l'emploi disent : « C'est pas nous, c'est les autres qui nous demandent ceci ». Il faut savoir répondre à cela. De même qu'il ne faut pas dire aux jeunes : « On ne veut pas de vous, parce que vous êtes différents ». Donc, il y a un gros travail qui est fait avec ces personnes-là. En dehors de ces intermédiaires, nous intervenons également auprès des administrations préfectorales, police, gendarmerie et auprès de personnes qui sont mutées dans les quartiers pour travailler sur ce que nous appelons dans notre jargon le « management interculturel », c'est-à-dire comment travailler avec ces personnes. Nous essayons de leur montrer, qu'un certain nombre de personnes sont de souche française, même si elles sont d'origine différente ; que leur métabolisme est comme tout un chacun. Ils raisonnent comme tout le monde, mais par contre il peut y avoir des différences liées à la religion, à la

culture et il faut faire la part des choses entre ce qui est de l'ordre du culturel et ce qui ne l'est pas. Mais vous voyez que le débat est large et mon équipe et moi ne sommes pas capables de tout faire. Ainsi, on fait appel à des spécialistes en théologie et qui peuvent alors nous aider, nous donner de très bons conseils et intervenir pour travailler avec nous là-dessus.

JAN NIESSEN :

Je dois malheureusement interrompre ici le débat. Nous avons depuis environ deux heures discuté de façon très intense, échangé nos expériences, et il y a encore sûrement bien des choses qui n'ont pas été évoquées. Je vous remercie chaleureusement pour vos contributions, en particulier naturellement Monsieur Goedeke, Monsieur Creppy, et Madame Mackiw. Il y a des différences dans vos projets, mais aussi des points communs, et j'ai trouvé très intéressant d'apprendre quelque chose de vos travaux. Je crois que nous avons tous beaucoup appris. Merci beaucoup !

Présentation des résultats des groupes de travail

FRANK BAASNER :

Dans la dernière partie de nos discussions, nous allons faire un rapport des deux groupes de travail. Il s'agissait d'échanger des exemples de bonnes pratiques mais aussi de thématiser des choses restant problématiques. Monsieur Fthenakis a animé le groupe de travail concernant la situation d'éducation à l'âge précoce. Jan Niessen a dirigé le deuxième groupe de travail où il s'agissait du passage de la formation scolaire à la formation professionnelle – dans le cas français plutôt du passage de la formation en général au marché du travail. Vous avez la tâche difficile de résumer chacun en quelques minutes quels étaient les résultats des plus importants. Je me permettrai ensuite de faire quelques remarques et de céder à la fin la parole à Monsieur Freudenberg qui représente ici les deux fondations ayant rendu possible tout ce travail.

WASSILIOS FTHENAKIS :

Je peux confirmer que nous avons eu une discussion captivante, partant des deux exposés qui se concentraient sur la situation sociale en

ville. En Avignon il y avait la tentative remarquable de mettre en relation les acteurs pour surmonter ensemble les problèmes sociaux. C'était un point de départ séduisant qui nous a incités, du point de vue allemand, à réfléchir à nos concepts de liaisons entre nos différents acteurs, à la nécessité d'interventions ciblées qui sont indispensables si nous voulons aujourd'hui arriver à une intégration sociale. L'effet restreint des programmes vient souvent d'un point de départ conceptuel et d'un cadre de réalisation restreint. C'est pourquoi je trouvais intéressant le programme d'Avignon, car il a élargi l'action de ses acteurs, dans ce sens que l'intégration sociale n'est pas vue comme un problème individuel mais comme une responsabilité de l'ensemble de la société. Le deuxième point de départ – ce qu'on appelle le « sac à dos » en Hollande mais transposé à Essen par Dr. Schweitzer – a évidemment suscité quantité de questions qui ont souvent dominé par la suite la discussion. De quelle qualité doit être notre point de départ si nous voulons vraiment aider efficacement les enfants et les familles ayant une expérience de migration ? Où commencer ? Et surtout : comment traiter cette thématique à l'échelle de toute la société ? C'est là que nous trouvons les questions soulevant la place de la langue maternelle auprès des familles de migrants. Quelle signification peut-on donner à l'identité culturelle ? Comment la traiter ? Même si une langue dominante – la langue allemande ou française – est prioritaire, avons-nous le droit de négliger la langue maternelle d'un enfant ? Le concept d'intégration n'est-il pas vu de façon trop restreinte s'il opère tout d'abord au niveau de l'instrumentalisation et du transfert de langues ? Ne faut-il pas inclure l'arrière plan culturel de l'enfant, de sa famille, la biographie de cette famille, dans le cadre social où grandit l'enfant ? Trois niveaux dans la problématisation ont été définis : quelle est notre philosophie d'intégration si nous voulons offrir aux enfants ayant une expérience de migration une chance réelle dans notre système ? Et ici nous avons identifié un problème, à savoir que nous faisons, avec de bonnes intentions, une discrimination sociale positive pour venir à la conclusion que nous approuvons un concept intégrant toutes les différences – non seulement les différences culturelles mais aussi sociales et sexuelles qui viennent des caractéristiques individuelles d'un enfant (très doué, doué, moins doué, handicapé ou non) et nous l'incluons dans une philosophie approuvant ces différences et qui les

utilisent systématiquement pour un gain individuel, pour la réduction de risques et pour un avantage collectif. Ce qui veut dire que nous avons dégagé la question centrale qui doit être discutée dans tous ces programmes : quelle est notre philosophie et notre évaluation des différences ? Nous avons cité Goethe en disant qu'il avait déjà exprimé en deux phrases ce que nous transposons. Je cite : « la tolérance devrait être en fait une idée passagère conduisant à une acceptation. Tolérer signifie offenser ». Transposer cette philosophie dans une Europe de la diversité culturelle et linguistique est un problème fondamental et aussi une tâche compliquée et importante. Le deuxième point concernait la question de savoir comment construire un programme de ce genre ? Qui en est le bénéficiaire ? Qui doit payer les coûts ? Et le troisième aspect était : d'où savons-nous que ces programmes sont efficaces ? Qu'est-ce qui nous permet de mesurer l'efficacité de ces programmes ? Nous n'avons pas soulevé toutes ces questions afin d'y trouver une réponse, mais nous les avons définies en vue de la prochaine conférence. Et nous avons mené une discussion vivante autour de cette problématique. J'étais très impressionné par la qualité des questions et le caractère central de la thématique traitée. Il me semble que c'était une rencontre réussie entre la France et l'Allemagne avec beaucoup d'idées à emporter chez nous. En conclusion nous avons dit : l'acquisition de la langue n'est pas la fin de notre vision. La fin de notre vision en Europe doit être de rendre le dialogue plus efficace en mobilisant toutes nos compétences, nos compétences de communication et de coopération. Vous y avez contribué par cette manifestation. Je vous en remercie.

JAN NIESSEN :

Je voudrais seulement ajouter quelques mots concernant certains points clés. Tout d'abord je voudrais dire que tous ceux parmi nous qui n'ont pas participé à notre groupe de travail ont vraiment manqué quelque chose. C'était très captivant et nous avons eu une très bonne discussion. De plus, on a vraiment eu l'impression d'avoir parlé de la même chose. C'est un bon signe car on doit, bien entendu, toujours se demander lors d'une telle rencontre (France-Allemagne) si les phénomènes sont comparables les uns aux autres. Peut-on transposer une bonne pratique ? Ne perd-on pas beaucoup

de temps à expliquer de quoi il s'agit ? Dans cette perspective, cela était très intéressant. Deux exposés ont été présentés, qui ont donné lieu à une discussion animée. Voici, donc, quelques mots clés : je pense que le premier est « stratégie d'ensemble ». Nous étions conscients que ce dont nous parlions – à savoir la gestion du passage de l'école au travail – n'avait de sens que si cela était intégré dans une stratégie d'ensemble que l'on doit ensuite relier à d'autres stratégies, qui ont par exemple été discutées dans le premier groupe de travail. Le deuxième mot que nous avons souvent entendu est « mobilisation », la mobilisation en particulier des entreprises. Cela s'est manifesté très clairement avec le modèle de Hambourg et le modèle de Lille, car tous deux travaillent avec des entreprises. Il était donc très important que les entreprises soient incluses dès le départ et sachent pourquoi elles doivent être mobilisées. A Hambourg et à Lille, c'est-à-dire en France et en Allemagne, cela se passe un peu différemment, mais il y existe aussi beaucoup de parallèles quant à la mobilisation des entreprises. En ce qui concerne la mobilisation des écoles : mettre en relation les écoles et les entreprises est important mais pas toujours facile parce que les écoles ont des préjugés, que l'on retrouve d'ailleurs aussi dans les entreprises. Pour les amener à dialoguer, il est très important de démonter ces préjugés afin d'aboutir à une situation *gagnant-gagnant*. Le mot « coordination » était important également, en particulier en relation avec une organisation qui la pratique effectivement. On a parlé à plusieurs reprises de cela. Il s'agissait en France par exemple de FACE et de la manière dont elle réalise cette organisation. On essaie de réunir systématiquement les entreprises, les écoles et les autorités, comme cela est aussi le cas à Hambourg. On n'a pas seulement besoin des autorités, on n'a pas seulement besoin des écoles, mais on a besoin aussi avant tout d'une organisation qui soit enthousiasmée par l'idée et l'importance de ce travail, et qui réunisse ces différentes institutions à une table afin de développer un programme et de le réaliser. Concernant la philosophie de tout cela, il y a eu également beaucoup de concordances. Il s'agit d'anti-discrimination, de prévention, d'adolescents qui ont une origine différente et peut-être aussi une autre couleur de peau. Ils doivent être inclus dans le travail car nous tous savons que la discrimination existe et cela doit donc être une composante du programme. Une autre chose a également été discu-

tée, à savoir que, concernant le travail des jeunes, il faut partir des compétences de ceux-ci. Il est déterminant d'entrer en relation là où se trouvent les jeunes eux-mêmes et où leurs forces seront vraiment exploitées. Les jeunes doivent être motivés et amenés à se responsabiliser. La « responsabilité propre » était donc un autre mot-clé de notre discussion. Nous avons abouti à la conclusion que les buts devaient être très clairement définis et que nous avons besoin d'un processus transparent. Il faudrait essayer de rendre ces critères d'évaluation transposables, de façon à ce que la direction du transfert du programme – vers la France ou en Allemagne – ne joue plus de rôle ; les frontières n'auraient alors plus d'importance.

Résumé des résultats

FRANK BAASNER :

Je voudrais faire une remarque et développer un peu en ce qui concerne les mots-clés qui ont réapparu régulièrement, et que l'on rencontre également lorsqu'on lit la littérature sur le sujet ou bien quand on travaille sur le thème. Il existe là quelques concepts qui sont visiblement dominants. « La mobilisation » en fait partie, cela a un rapport avec le mouvement, et il existe de manière générale dans le discours beaucoup d'images qui rendent le mouvement possible. On parle toujours de ponts, le mot *passerelle* a également été employé régulièrement en français, construire des ponts entre différentes parties de la réalité. L'« interconnexion » est un concept qui est souvent employé, on a très souvent entendu parler aussi durant ces deux jours de « mission transversale ». Et il est frappant de constater qu'il s'agit toujours de choses orientées horizontalement. Dans les débats des décennies passées, l'aspect vertical était fortement mis en avant parce que l'on parlait toujours du principe de l'ascension sociale. L'ascenseur social, en tant que meilleure machine à intégrer, a en ce moment un problème. Et, de ce fait, ce n'est peut-être pas un hasard si toutes les images que nous nous faisons sur ce qui peut se passer, ce qui se passe effectivement et ce qui doit se passer, ont tendance à se répandre en ce moment dans un sens horizontal. Ce ne serait peut-être pas une mauvaise chose si cette vieille idée d'ascension, dans le sens d'exemples positifs de carrières, dont nous avons parlé également, se combinait un petit peu avec les idées d'organisation horizontale. Ce sont les choses qui frappent quand on écoute beaucoup de discussions. Il existe quelques mots-clés qui veulent visiblement quand même dire quelque chose, qui ne sont pas un hasard et qui donnent une image de ce qui est nécessaire en ce moment, de ce qui se passe et de ce qui soudain devient valable – jusqu'à un certain point indépendamment des contextes nationaux dans lesquels nous travaillons. Je pense qu'on trouve bien sûr dans d'autres pays européens des approches de solutions très comparables.

J'ai la grande joie, avant ou plutôt en donnant la parole à Monsieur Dr. Freudenberg, de le remercier des deux fondations au nom de nous tous : la Robert Bosch Stiftung et la Freudenberg-Stiftung qui ont rendu possible cette rencontre. Je remercie nos deux animateurs

des groupes de travail d'avoir pris le temps de nous accompagner ici. Jan Niessen va intégrer le thème dans son contexte Bruxellois et le faire passer dans le réseau européen de fondations qui travaillent sur ce sujet. Monsieur Fthenakis va ramener nos résultats comme un *feed back* positif, à savoir que l'on fait appel à la science pour ce problème important de société. Je remercie tout particulièrement tous ceux qui ont participé activement à nos débats.

REINHART FREUDENBERG :

Pour ma part, je tiens à remercier tout le monde, je vais donc faire un discours de remerciements et je voudrais pour le moment – au nom également de la Bosch Stiftung – vous remercier tous pour votre participation et vos exposés. J'ai été vraiment profondément impressionné par le grand professionnalisme qui transparaissait de vos exposés et de vos questions. La fondation Freudenberg a été fondée il y a 22 ans et l'intégration constitue son travail principal. Avant on parlait encore des « travailleurs immigrés » en Allemagne. Qu'une grande partie de la population allait naître de ces derniers était en fait prévisible, mais cela n'a pas été perçu comme tel. Et quand on voit maintenant que l'intégration est devenue l'une des tâches principales de la société européenne, mais aussi de la société française et allemande, alors il est tout à fait réjouissant de voir un si grand cercle de professionnels qui travaillent sur le sujet, qui sont vraiment au courant – et pas seulement de la théorie, mais en particulier aussi de la pratique –, qui rapportent leur expérience et posent des questions qui laissent entrevoir qu'ils sont vraiment dans la pratique. Et si l'on pouvait faire fondre ensemble en quelque sorte, tout ce savoir et cet engagement, ainsi justement que ce profond professionnalisme, alors ce serait un apport considérable. Si l'on prenait, de manière coordonnée, à bras le corps le problème, alors il serait très vite réglé. Ce n'est malheureusement pas possible mais il est néanmoins réjouissant que ce colloque ait pu avoir lieu, et, pour nous tous, cette attitude fondamentale globalement positive est un grand encouragement. On ne s'est pas plaint des problèmes mais on a parlé des solutions, et comme je l'ai déjà mentionné hier : au quotidien on rencontre des solutions individuelles par millions. Le problème de l'intégration existe donc toujours, il se manifeste toujours sous de nouveaux aspects, mais l'on doit aussi constater les nombreux

exemples montrant qu'il existe de la bonne intégration et des carrières de familles immigrées qui s'en sortent très bien dans leurs pays, qui sont effectivement maintenant leurs pays. Je pense qu'il s'agit là de la majorité et on peut toujours en donner un exemple, ce qui ne signifie pas que ces problèmes, que nous tous rencontrons aujourd'hui encore, vont se résoudre d'eux-mêmes. Mais travailler sur ce problème aujourd'hui est complètement différent d'il y a 22 ans et je dirais même que cela est devenu presque un « métier » à part entière. J'ai également été content de constater qu'il existe réellement de grands points communs entre les approches et les expériences françaises et allemandes, autant en ce qui concerne les tâches que les solutions. L'égalité n'existe pas – il y a des différences qui sont justement très intéressantes parce qu'elles font réfléchir. Cela a été en tout cas un grand enrichissement pour les deux parties de pouvoir échanger des points de vue sur le sujet. Donc, maintenant à vous tous qui avez participé à cela, un grand merci.

Enfin, j'aimerais remercier aussi ceux qui ont organisé cette manifestation, à savoir l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg, et en particulier Monsieur Baasner qui a excellemment organisé et animé le colloque. Il ne l'a pas fait seul, il y avait une équipe qui a organisé cela parfaitement – j'ai trouvé cela remarquable. Et en tant que représentante de tous ceux qui ont contribué à cela, je voudrais citer Madame Braun du dfi. Elle était dans toute cette affaire le bon esprit, qui a permis que nous nous sentions tous bien. Puis merci aux stagiaires qui travaillent dans l'institut, et qui ont travaillé discrètement dans les coulisses, mais avec un rôle fondamental, et enfin n'oublions pas les interprètes, l'équipe des interprètes, qui ont permis que nous nous comprenions tous les uns les autres. Les interprètes jouent en Europe un grand rôle et vont le jouer de plus en plus de par l'élargissement de l'Union Européenne. Et quand on pense à ce qu'un interprète peut, par une retransmission des pensées, provoquer de bonnes ou également de mauvaises interprétations, alors je trouve que c'est une grande responsabilité qui repose sur ce métier. Et c'est pourquoi je voudrais dire un grand merci aux interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Si j'ai oublié de remercier quelqu'un ou un groupe quelconque, je vous prie de faire comme si je l'avais mentionné. Je suis vraiment très reconnaissant envers tous ceux qui ont œuvré à l'organisation et qui ont participé à ces débats.